

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

\*\*\*\*\*

FACULTÉ DES SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
DE L'ÉDUCATION ET INGÉNIERIE  
ÉDUCATIVE

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION  
SPECIALISÉE

\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

\*\*\*\*\*

THE FACULTY OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR HUMAN,  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH AND  
TRAINING IN SCIENCE OF EDUCATION  
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

\*\*\*\*\*

**PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES  
DIPLÔMÉS. Cas des Étudiants Tupuri à Yaoundé**

*Mémoire de master en Intervention, Orientation et Éducation Extrascolaire soutenu le 10 juillet 2024*

*Spécialité : Ingénieur conseil en orientation*

**Par :**

**BADIKNE Richard**

**Matricule : 21V3536**



**Jury :**

**Président : BELINGA Bessala Simon, Pr**

**Rapporteur : MEZO'O Gaston-Lebeau, CC**

**Examineur : MBEH Adolph Tanyi, CC**

**Année académique : 2023-2024**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	I
AVERTISSEMENT .....	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS .....	IV
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....	V
LISTE DE TABLEAUX .....	VII
LISTE DES FIGURES .....	IX
LISTE DES GRAPHIQUES .....	X
RÉSUMÉ.....	XII
ABSTRACT .....	XIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	4
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE .....	5
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	14
DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....	69
CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE.....	70
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DE RÉSULTATS .....	83
CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSION, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES .....	117
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	125
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	130
ANNEXES .....	143
TABLE DES MATIÈRES .....	150

## **AVERTISSEMENT**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propre à leur auteur.

**À**

**Mes parents**

## REMERCIEMENTS

Ce travail est l'œuvre et la contribution de plusieurs personnes à qui nous tenons à dire merci. Nous exprimons notre profonde gratitude à l'endroit du Dr MEZO'O Gaston-Lebeau qui, a bien voulu diriger le présent travail, malgré ses multiples occupations. Il répondait toujours présent dans le cadre de cette recherche. Ses précieux conseils et critiques ont considérablement permis de réaliser ce travail. Nous le remercions infiniment pour sa patience et son soutien régulier.

Nous remercions également les enseignants du Département de l'Éducation Spécialisée, notamment en orientation et conseil, principaux artisans de notre formation universitaire, en l'occurrence, Pr Mayi Marc Bruno, Pr Ngbwa vandelin, Chef du département, Pr Njengoue Ngamaleu Henri Rodrigue, Dr Mengoua Placide pour le savoir dont ils nous ont enrichis durant ces années de Master, Dr Neme Basile pour la relecture de ce travail.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de Monsieur Ngafwe Djaobe Pierre, président de l'Association des Étudiants Tupuri, antenne de Yaoundé qui a facilité la passation du questionnaire auprès des membres de ladite Association.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit des Camarades Ahmadou, Hinsoube Yolande, Ngabba allasra, Hozane Sylvestre, Abba Fortuné Djibrine, pour les échanges bénéfiques que nous avons eus avec eux.

Nous remercions nos frères, à l'instar de Habe Simon, Bakaiwe Rindandi jean pierre, Atebo Ngarda pascal, Maïwe Albert, Awe Abel, Lewang Rindandi Rigobert, Bokraï Rindandi, Kitikil Yaouba et le cousin Douswe Raymond pour la force et le courage qu'ils m'ont donné tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Nous remercions chaleureusement chacun des 161 participants qui ont accepté sacrifier de leur temps en nous fournissant des informations dont nous avons besoins dans le cadre de cette recherche. Nous remercions toute personne qui, de près ou de loin a contribué à la réalisation de ce travail.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

<b>BAC</b>	: Baccalauréat
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BIT</b>	: Bureau International du Travail
<b>BM</b>	: Banque Mondiale
<b>BOSSUP</b>	: Bureau de l’Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle
<b>CEMAC</b>	: Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale
<b>CIOP</b>	: Centre d’Informations et d’Orientation Professionnelle
<b>CNE</b>	: Centre National de l’Éducation
<b>C-O</b>	: Conseiller d’Orientation
<b>COSUP</b>	: Centre Pilote d’Orientation Scolaire Universitaire et Professionnelle
<b>CPOSP</b>	: Centre de Psychologie d’Orientation et de Sélection Professionnelle
<b>D.D.L</b>	: Degré de Liberté
<b>DIPCO</b>	: Diplôme du Conseiller d’Orientation
<b>DSCE</b>	: Document de Stratégie de Croissance Économique
<b>DVD</b>	: Digital Versatile Disc
<b>DVD-ROM</b>	: Digital Versatile Disc- Read Only Memory
<b>EDS</b>	: Éducation Spécialisée
<b>EESI 2</b>	: Deuxième Enquête sur l’Emploi et le Secteur Informel
<b>ENS</b>	: École Normale Supérieure
<b>FE</b>	: Fréquence Théorique
<b>FMI</b>	: Fond Monétaire International
<b>FNE</b>	: Fonds National de l’Emploi
<b>FO</b>	: Fréquence Observée
<b>FSE</b>	: Faculté des Sciences de l’Éducation
<b>HA</b>	: Hypothèse Alternative
<b>HG</b>	: Hypothèse Générale
<b>HO</b>	: Hypothèse Nulle
<b>HR</b>	: Hypothèse de Recherche
<b>IAC</b>	: Intervention et Action Communautaire
<b>INETOP</b>	: Institut Nationale d’Études, du Travail et de l’Orientation Professionnelle
<b>INS</b>	: Institut national de la Statistique

<b>IOE</b>	: Intervention, Orientation et Éducation Extrascolaire
<b>LMD</b>	: Licence, Master, Doctorat
<b>MINATD</b>	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINEPAT</b>	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINESEC</b>	: Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINSUP</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>OCDE</b>	: Organisation de Coopération et de Développement Économique
<b>ODD</b>	: Objectif du Développement Durable
<b>OIT</b>	: Organisation Internationale du Travail
<b>ONEFOP</b>	: Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONISEP</b>	: Office Nationale d'Information sur les Études et les Professions
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>OS</b>	: Objectif Spécifique
<b>PANEJ</b>	: Programme d'Appui des Jeunes
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>QSR</b>	: Question Spécifique de Recherche
<b>SEP</b>	: Sentiment d'Efficacité Personnel
<b>SIGI</b>	: System of Interactive Guidance and Information
<b>SOUPA</b>	: Service de l'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle
<b>TIC</b>	: Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TSCOSP</b>	: Théorie sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>VD</b>	: Variable Dépendante
<b>VI</b>	: Variable Indépendante

## LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des activités des sessions de formation en orientation-conseil .....	32
Tableau 2 : Répartition des activités du service adapté en orientation-conseil.....	33
Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités, indicateurs et items de l'étude .....	73
Tableau 4 : Distribution des sujets par genre .....	84
Tableau 5 : Distribution des sujets par âges .....	84
Tableau 6 : Distribution des Situations Matrimoniale .....	85
Tableau 7 : Distribution des sujets selon leurs Niveau d'études.....	86
Tableau 8 : Distribution des sujets par leurs professions .....	87
Tableau 9 : Distribution des sujets par religion.....	88
Tableau 10 : Distribution des activités des sessions de formations menées par le conseiller d'orientation .....	89
Tableau 11 : Distribution des informations sur les débouchés des filières d'étude .....	90
Tableau 12 : Distribution des informations sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels.....	91
Tableau 13 : Distribution des informations sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels.....	92
Tableau 14 : Distribution des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels.....	93
Tableau 15 : Distribution des initiations à la technique de recherche d'emploi .....	94
Tableau 16 : Distribution des informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires.....	95
Tableau 17: Distribution des informations sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie .....	96
Tableau 18 : Distribution des informations sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie.....	97
Tableau 19: Distribution des informations sur les technologies de l'information et de la communication comme secteur porteur .....	98
Tableau 20 : Distribution du service adapté du conseiller d'orientation.....	99
Tableau 21: Distribution du test psychotechnique passé par le conseiller d'orientation .....	100
Tableau 22: Distribution de la prise en charge du conseiller d'orientation .....	101

Tableau 23: Distribution des tests psychotechnique d'attitude au lycée.....	102
Tableau 24 : Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie.....	103
Tableau 25: Distribution des informations sur le secteur secondaire de l'économie.....	104
Tableau 26: Distribution des informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale..	105
Tableau 27: Distribution d'aidé à l'élaboration du projet scolaire.....	106
Tableau 28: Distribution des sujets ayant un projet professionnel de devenir diplomate.....	107
Tableau 29: Distribution des sujets un projet professionnel de devenir enseignant. ....	108
Tableau 30: Distribution du projet professionnel de devenir médecin .....	109
Tableau 31: Distribution du projet professionnel de devenir entrepreneur.....	110
Tableau 32: Distribution du projet professionnel de devenir informaticien .....	111
Tableau 33 : Distribution du projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire .....	112
Tableau 34 : Vérification de l'hypothèse 1 .....	113
Tableau 35 : Tests du Khi-deux .....	114
Tableau 36 : Vérification HR2 .....	115
Tableau 37: Tests du Khi-deux .....	115
Tableau 38 : Des résultats de l'étude .....	116

## LISTE DES FIGURES

Figure 1. Modèle du développement des intérêts professionnels fondamentaux au cours du temps .....	52
Figure 2. Modèle du choix professionnel où choix de carrière .....	55
Figure 3. Modèle du niveau de réussite atteint.....	56

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Distribution des sujets par genre .....	84
Graphique 2 : Distribution des sujets par âges .....	85
Graphique 3 : Distribution des Situations Matrimoniale .....	86
Graphique 4 : Distribution des sujets selon leurs Niveau d'études.....	87
Graphique 5 : Distribution des sujets par leurs professions .....	88
Graphique 6 : Distribution des activités des sessions de formations menées par le conseiller d'orientation .....	89
Graphique 7 : Distribution des informations sur les débouchés des filières d'étude .....	90
Graphique 8: Distribution des informations sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels.....	91
Graphique 9 : Distribution des informations sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels.....	92
Graphique 10 : Distribution des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels.....	93
Graphique 11: Distribution des informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires.....	95
Graphique 12 : Distribution des informations sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie.....	96
Graphique 13 : Distribution des informations sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie.....	97
Graphique 14: Distribution des informations sur les technologies de l'information et de la communication comme secteur porteur .....	98
Graphique 15: Distribution du service adapté du conseiller d'orientation.....	99
Graphique 16 : Distribution du test psychotechnique passé par le conseiller d'orientation ..	100
Graphique 17: Distribution de la prise en charge du conseiller d'orientation .....	101
Graphique 18: Distribution des tests psychotechnique d'attitude au lycée.....	102
Graphique 19 : Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie. 103	
Graphique 20: Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie..	104
Graphique 21: Distribution des informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale .....	105
Graphique 22 : Distribution d'aidé à l'élaboration du projet scolaire.....	106

Graphique 23: Distribution des sujets ayant un projet professionnel de devenir diplomate..	107
Graphique 24 : Distribution des sujets un projet professionnel de devenir enseignant .....	108
Graphique 25: Distribution du projet professionnel de devenir médecin .....	109
Graphique 26: Distribution du projet professionnel de devenir entrepreneur.....	110
Graphique 27 : Distribution du projet professionnel de devenir informaticien .....	111
Graphique 28 : Distribution du projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire .....	112

## RÉSUMÉ

La recherche que nous avons menée a pour titre : « PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS. Cas des Étudiants Tupuri à Yaoundé ». Elle vise à résoudre le problème de la difficulté d'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Deux théories ont été mobilisées dans la présente étude à savoir : la théorie sociale cognitive d'orientation scolaire et professionnelle (TSCOSP) de Lent, Brown & Hackett (1994) et la théorie d'attribution causale de Fritz Heider (1958). Pour mener à bien cette étude, la question centrale qui a guidée la réflexion a été formulée comme suit : La pratique de l'orientation scolaire détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ? La réponse à cette interrogation a constitué notre hypothèse générale (HG) énoncée de la manière suivante : **la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.** L'opérationnalisation de cette hypothèse a permis d'obtenir les deux (2) hypothèses de recherche qui suivent : **HR1** : La réalisation des activités de formation prescrite détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. **HR2** : La réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Pour approuver ces hypothèses, un questionnaire a été administré à un échantillon de 161 sujets constitués des Étudiants Tupuri. Le test de Khi-deux a permis de tester ces hypothèses. Les résultats obtenus valident et confirment HR1 et HR2 au seuil de signification  $\alpha=0.05$  avec des coefficients de contingence moyens, soient respectivement :  $C = 0,49$  pour HR1,  $C = 0,55$  pour HR2. Au final, HG a été validée. Au regard de ces résultats, nous pouvons donc conclure que la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Eu égard à ces résultats, les conseillers d'orientation, les parents, les diplômés, en un mot, la communauté éducative toute entière est interpellée pour qu'un accent particulier soit mis sur la nécessité de procéder à l'initiation de la recherche d'emploi des diplômés, à l'élaboration et projet professionnel réaliste adapté aux besoins du marché. Les praticiens de l'orientation-conseil peuvent y jouer un rôle central dans cet accompagnement.

**Mots clés** : Pratique de l'orientation scolaire-Orientation scolaire-Insertion socioprofessionnelle-Diplômés- Étudiant.

## ABSTRACT

The research we conducted has the title: “PRACTICE OF SCHOOL ORIENTATION AND SOCIO-PROFESSIONAL INTEGRATION OF GRADUATES”: Case of Tupuri students in Yaoundé. It aims to resolve the problem of the difficulty of socio-professional integration of graduates. Two theories were used in the present study, namely: the social cognitive theory of educational and professional orientation (TSCOSP) by Lent, Brown & Hackett (1994) and the causal attribution theory Fritz Heider (1958). To carry out this study, the central question that guided the reflection was formulated as follows: Does the practice of academic guidance determine the socio-professional integration of pupils and students? The answer to this question constituted our general hypothesis (HG) stated as following: the practice of academic guidance determines the socio-professional integration of graduates. The operationalization of this hypothesis made it possible to obtain the followin two (2) research hypotheses: HR1: The completion of prescribed training activities determines the socio-professional integration of graduates. HR2: The provision of prescribed adapted services determines the socio-professional integration of graduates. To test these hypotheses, a questionnaire was administrated to a sample of 161 subjects made-up of Tupuri pupils and students. The chi-square test was used to test these hypotheses. The results obtained validate and confirm HR1 and HR2 at the significance threshold  $\alpha=0.05$  with average contingency coefficients, respectively:  $C = 0.49$  for HR1,  $C = 0.55$  for HR2. In the end, HG was validated. In view of these results, we can therefore conclude that the practice of academic guidance determines the socio-professional integration of graduates. Given these results, guidance counselors, parents, graduates, in a word, the entire educational community are called upon to place particular emphasis on the need to initiate research into employment of graduates, the development and realistic professional project adapted to the needs of the market. Guidance and counseling practitioners can play a central role in this support.

**Keywords:** Practice, School guidance practice, School guidance, Socio-professional integration, Graduates, student.

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Fozing et al., (2016) considèrent qu'au Cameroun, tout système éducatif soucieux de performances et d'efficacité, doit pouvoir reposer sur trois piliers à savoir : l'administration, la pédagogie et l'orientation- conseil dans l'accomplissement de sa mission d'éducation et d'insertion harmonieuse des jeunes au sein d'une société. De ce fait, chacun de ces piliers s'appuie sur un personnel spécifique, tout en étant appelé à remplir des missions particulières dans l'éducation et la formation des individus. Dans le même ordre d'idée, Radriannarison (2020), considère que la question de l'orientation professionnelle est devenue un des défis essentiels de l'enseignement et se trouve au centre des préoccupations actuelles du système éducatif. Ainsi, la multiplication et la diversification des filières universitaires d'une part, rendant les choix des futurs Étudiants plus difficiles (Guichard, 1997) et d'autre part aux échecs souvent constaté au premier cycle.

C'est dans cette logique qu'Alter et al., (2002) soulignent que la réalisation d'un choix d'orientation scolaire et professionnelle est considérée comme une étape importante dans le processus d'élaboration de projet d'un étudiant. Pour Saviska et al., (2009), ce processus peut connaître parfois difficulté et notamment dans un contexte marqué par une fragilité du marché de l'emploi, une offre de formation de plus en plus élargie et la promotion d'une éducation tout au long de la vie. Ainsi, les diplômés rencontrent des problèmes de soutien comme l'accompagnement dans la recherche du travail, car ces derniers manifestent une diversité de besoins qui nécessitent de nouvelles expertises ainsi que de services adaptés (Verdier, 1995). En effet, une mauvaise orientation pourrait être un facteur de l'échec dans le processus d'insertion socioprofessionnels des diplômés. Dans le contexte particulier de l'insuffisance voire d'absence d'un accompagnement à l'orientation, les diplômés manquent des informations, ainsi que des compétences sur les offres de formation et les caractéristiques du monde du travail. Ce déficit est renforcé par un service d'orientation encore fragile au sein de l'université, le manque de personnes qualifiées et de ressources pour assurer l'orientation des Étudiants (Babes, 2022). Ceci nous amène à penser que le projet d'insertion élaboré par les diplômés sont influencés par leurs manquant d'information.

En outre, l'impartition technique de l'expertise de conseiller d'orientation dans le processus d'élaboration d'un projet professionnel, avec l'opacité du marché de l'emploi et le phénomène de chômage endémique au Cameroun, les diplômés sont amenés à saisir la première opportunité d'emploi qui se présente devant eux sans toutefois avoir les bases et les informations précises y afférentes. Aussi, bien que certaines parviennent par compromis social à développer des capacités d'innovation et d'insertion dans un élan de survie sociale et de

rechercher d'opportunité professionnelle, d'autres se retrouvent, soit au chômage, soit dans l'entrepreneuriat informel. Toutefois, l'incitation des diplômés dans l'emploi doit s'appuyer sur l'intention qu'a une personne de s'engager dans une activité précise pour atteindre un objectif particulier (Bandura, 1986). L'attitude des Étudiants vis-à-vis de l'auto emploi reste à observer à travers des attentes de résultats et des intérêts professionnels dans le processus d'élaboration de leurs buts personnels. Dans le cadre de notre étude, nous intéressons à une autre approche qui considère la pratique de l'orientation scolaire comme un facteur essentiel pour appréhender l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Nous postulons que la formation des diplômés augmente leur niveau d'insertion professionnel.

Cette étude utilise la méthode quantitative, et mesure les variables via un questionnaire à items fermés comme les travaux antérieurs (Audet, 2004 ; Davidson, 2006 ; Emin, 2004) les données ont été collectées auprès d'un échantillon constitué de 161 diplômés, auprès des Étudiants Tupuri à Yaoundé. Elles ont été traitées par une analyse de corrélation. Pour expliquer ces données, notons que l'atteinte du niveau d'insertion socioprofessionnelle peut être appréhendée d'une part à partir des travaux de Lent et al., (1994) qui soutiennent trois sous-modèles étroitement liés qui expliquent le processus d'orientation scolaire et professionnel d'un individu dans le but de rendre un objectif ou un projet réaliste. Il s'agit du modèle de l'intérêt, du choix professionnel et du but ou du niveau de réussite atteint. D'autres part, des travaux de Bandura (1986) qui mettent l'accent sur les mécanismes complexes d'influences mutuelle qui s'exercent entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Et enfin, de la théorie de l'attribution de causalité de Fritz (1958) qui émerge du constat que les individus ont tendances à attribuer les causes de leurs échecs aux autres paires.

Ce mémoire est organisé en deux parties. La première partie est intitulée cadre théorique, est constituée de deux chapitres : le chapitre premier présente la problématique de l'étude, le chapitre deuxième traite de l'analyse conceptuelle, les théories mobilisées et les recensions des écrits. La seconde partie est intitulée cadre méthodologique est structurée également en trois chapitres : le chapitre trois précise la méthodologie de l'étude, le chapitre quatre traite de la présentation des résultats de recherche et le chapitre cinq s'énonce sous la forme de l'interprétation, discussion, suggestion et perspective.

## **PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE**

## CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique « est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyses qui permettent de traiter le sujet choisi », (Beaud, 2001, p. 85). Quivy & campenhoudt (1995), indiquent que la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on a décidé d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés.

Le présent chapitre s'articule autour des points suivants : le contexte et justification de l'étude, la formulation du problème, les questions principales et spécifiques de recherche, les objectifs de recherche, l'intérêt de l'étude et la délimitation de l'étude.

### 1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Le contexte d'une étude est l'environnement originaire de l'objet de cette étude et dans lequel il baigne.

L'orientation intervient dans un contexte de pauvreté persistante, qui touche particulièrement les jeunes en âge de s'insérer, tant au niveau mondial qu'au niveau national. Selon l'OIT, 73 millions de jeunes étaient sans emploi dans le monde en 2022, soit une légère baisse par rapport à 2021, mais une hausse par rapport à 2019, avant la pandémie de Covid-19. Au Cameroun, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans était de 10,3% en 2020, contre 5,7% pour l'ensemble de la population, selon le PANÉJ. La pauvreté des jeunes est un enjeu majeur pour le développement, qui a fait l'objet de plusieurs rencontres et conventions internationales, visant à éliminer la pauvreté, à atteindre les ODD et à promouvoir le développement économique. Parmi ces initiatives, on peut citer la loi d'orientation du Cameroun qui préinscrite dans le cahier de charges des conseillers d'orientations : les activités de formation, les activités administratives et de recherche et les services adaptés (MINSEC, 2009). La transition vers la Stratégie Nationale de Développement (SND30) prolonge la vision du DSCE jusqu'en 2030, avec l'objectif de faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et inclusif. Cette stratégie s'appuie sur l'expérience du DSCE, encourage la participation des acteurs locaux et vise à aligner le Cameroun sur l'agenda 2030 des Nations Unies, en accord avec les ODD.

L'insertion des diplômés est le théâtre de multiples défis, notamment un chômage exacerbé par divers facteurs tels que le manque de l'emploi, la corruption, les déplacements

internes. La précarité économique entrave les moyens de subsistance des populations vulnérables. De plus, des crises sanitaires récurrentes comme la covid19 et l'accélération de la technologie imposent des charges aux diplômés et imposent la réduction importante des travaux pénibles.

Sur le plan scientifique, nous nous sommes rendu compte que la question de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés n'avait jusque-là retenue très peu une attention particulière des chercheurs, du moins, envisagé sous le prisme de l'orientation scolaire (Bomda, 2008, 2009, 2013 ; Okéné, 2009 ; Mezo'o, 2020, 2023). Au Cameroun, ce phénomène est resté longtemps la chasse gardée des économistes, sociologues et psychologues... Les économistes eux, se penchent sur les politiques d'insertion des jeunes. L'intervention des sociologues concernant les mécanismes d'exclusion sociale et la transformation du marché (njike), les psychologues, quant à eux s'intéressent aux théories de l'auto efficacité qui intervient dans le processus d'insertion socioprofessionnelle ainsi que leurs enjeux (Bomda, 2013). Cependant, dans le cadre de notre étude, nous mettons un accent particulier sur la compréhension et l'explication du lien entre la pratique de l'orientation scolaire et l'insertion socioprofessionnelle.

L'ambition de la présente étude se veut donc de mettre à la disposition des acteurs de l'orientation, accompagnateurs et décideurs de l'orientations appropriées pour alimenter leur technique de recherche d'emploi. Qui, est l'un des outils recommandés par le Gouvernement et d'autres partenaires d'éducation et surtout d'emmener les jeunes à mobiliser leurs propres ressources afin d'améliorer significativement leur insertion socioprofessionnelle.

## **1.2.FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME**

La recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne pose pas de question. (Assie, 2013). Pour une recherche, Loubet (1978) et Gordon (1980), distingue trois type de problèmes : un problème général, un problème principal et un problème spécifique. Le problème général de la recherche est abstrait, vague et théorique, il est une vision globale de ce qui interpelle.

Au Cameroun, comme dans plusieurs autres pays, le chômage constitue un défi majeur et un phénomène redoutable, en raison des conséquences désastreuses qui peuvent en découler

sur les plans économique et social. Il représente ainsi, pour les pouvoirs publics, un enjeu économique et social de première, puisqu'il est souvent la principale cause du mécontentement des populations. L'efficacité des politiques économiques et sociales se mesure par la maîtrise du phénomène de l'insertion socioprofessionnelle. En effet, le phénomène de l'insertion socioprofessionnelle représente l'un des problèmes les plus cruciaux dans le monde et peut être à tout moment un danger pour la sécurité, la stabilité et l'économie mondiale selon les experts internationaux (Oualid & Aissa, 2017).

En effet, le chômage des jeunes est un des plus importants fléaux des sociétés modernes. D'après les estimations de l'INS (2019), le chômage touche 5,7% de la population générale, avec une concentration forte des jeunes de 15 à 34 ans (9,6%). Il est présent en zones urbaines (15,5%) qu'en zones rurales (4,3%). Soulignons un taux de sous-emploi élevé en population générale (70%), avec une forte concentration chez les jeunes de 15 à 34 ans (78,95%). Une personne est en difficulté de l'insertion socioprofessionnelle quand elle est sans travail et à la recherche d'un emploi. Les deux conditions sont nécessaires pour que l'on puisse parler d'une situation de chômage. Une personne peut en effet être à la recherche d'un emploi tout en occupant un emploi : mais alors elle n'est pas en difficulté de l'insertion professionnelle, elle est simplement demandeuse d'emploi. À l'inverse, une personne peut être sans emploi et ne pas être à la recherche d'emploi. Là aussi il ne sera pas question de difficulté de l'insertion socioprofessionnelle mais simplement d'inactivité (Noumbissi, 2022). La difficulté de l'insertion socioprofessionnelle est une inactivité forcée qui résulte du fait que l'on ne trouve pas d'emploi ou de travail malgré une démarche de recherche (Guichard & Huteau, 2007). Au sens BIT, la difficulté de l'insertion professionnelle c'est lorsqu'une personne est sans travail, est disponible pour travailler, et fait des démarches en vue de trouver un emploi. Ainsi, on constate que le taux de chômage augmente avec le niveau de scolarité. En effet, il s'accroît avec le nombre de diplômés sortants ; il est passé de 27% en 2014 à 40% en 2015 (INS, 2017), ce qui traduit la prépondérance de l'inadéquation formation-emploi. D'après les conséquences survenues à l'échelle nationale notamment, avec la baisse du PIB, l'augmentation des agressions, et du terrorisme chez les jeunes, le gouvernement camerounais pour essayer d'améliorer la situation de l'emploi a proposé des solutions parmi lesquelles se trouvent : l'intégration du Plan triennal Spécial Jeune, la création des structures de promotion de l'emploi telle que le MINEFOP (Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle), le FNE (Fond National de l'Emploi), CIOP (Centre d'Information et de l'Orientation Professionnelles), la mise en place de plus de 35 programmes et projets gouvernementaux de créations d'emplois

indépendants et d'auto-emplois, le recrutement spécial de 25000 jeunes dans la fonction publique en 2011 et celui de 2000 enseignants titulaires d'un PH.D en 2018.

Faisant suite à ces solutions, plusieurs diplômés camerounais et en particulier les étudiants Tupuri peinent à s'insérer, notamment vu le taux de chômage de 4,3% en 2020. D'après un tel constat, le problème mis en évidence dans la présente étude est la difficulté d'insertion socioprofessionnelle des diplômés alors qu'ils bénéficient des conseillers d'orientation.

Cette situation porte sur l'orientation reçue pour une insertion socioprofessionnelle des diplômés. Plus précisément, il s'agit des formations que les étudiants Tupuri développent dans le processus de l'insertion socioprofessionnelle. En accordant un intérêt particulier à la pratique de l'orientation scolaire au Cameroun et aux différents mécanismes que les diplômés notamment les étudiants Tupuri mettent en jeu dans le processus de l'insertion socioprofessionnelle, la présente étude se propose d'étudier le lien qui existe entre la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle des diplômés Tupuri développent pour s'insérer dans la vie active.

### **1.3.QUESTIONS DE RECHERCHE**

Une question de recherche : c'est l'ensemble de question qui mène à la recherche de notre étude. La remarque faite par le chercheur, débouche toujours à une question principale appelée question de recherche. Question essentielle et centrale par rapport au sujet de notre étude. Selon N'da (2015, p.61), « *les questions de recherche suggèrent par elle-même l'investigation empirique à faire, car c'est une question que la recherche doit apporter les réponses attendues* ». Cependant, la présente recherche est structurée autour d'une série de question dont une question principale et deux questions secondaires. On se pose généralement une question que lorsqu'on est confronté à un problème. Bachelard (1979), pense que, pour un esprit scientifique, toute connaissances est une réponse à une question, s'il n'y a pas de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique ; toute connaissance est une réponse à une question en ce qui concerne notre étude, il est articulé autour de la pratique de l'orientation scolaire et nous amène à nous demander s'il y a une possibilité de la pratique d'orientation pour une insertion socio professionnelle des diplômés. En d'autre terme, existe-t-il un lien entre la pratique de l'orientation scolaire et l'insertion socioprofessionnelle des diplômés pour un dépassement du chômage ?

### **1.3.1. Question principale de recherche**

La question principale de recherche est l'un des aspects importants, saillants, nets, réels du problème général de la recherche ; c'est le poumon de la recherche. Elle sert de fil conducteur à cette étude. Elle est formulée comme suit : la Pratique de l'orientation scolaire détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ?

### **1.3.2. Question spécifiques de recherche**

Les questions spécifiques (QS) de notre étude s'énoncent de la manière suivante :

**QS1** : la réalisation des activités de formations prescrites détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ?

**QS2** : la réalisation des services adaptés prescrits détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ?

### **1.3.3. Hypothèses de l'étude**

L'hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est tout simplement la réponse provisoire à une question de recherche.

#### **1.3.3.1. Hypothèse générale de recherche**

Cependant, nous avons formulé une hypothèse générale et ensuite de cette hypothèse, découlent deux hypothèses spécifiques.

Il convient de différencier l'hypothèse générale et des hypothèses spécifiques.

L'hypothèse générale de cette recherche est la réponse anticipée à la question de recherche que nous avons posée ci-contre. Elle est énoncée de la manière suivante :

**HG** : la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

#### **1.3.3.2. Hypothèse spécifiques de recherche**

Les hypothèses de recherche constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Deux hypothèses spécifiques de recherche ont été formulées en croissant les modalités de la variable indépendante de l'hypothèse générale avec la variable dépendante de cette hypothèse.

Elles sont fondées théoriquement.

**HR1** : la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

**HR2** : la réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

De tout ce qui précède, nous récapitulons les hypothèses, les variables, modalités, indicateurs et items dans le tableau ci-après.

#### **1.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE**

Les objectifs sont des déclarations affirmatives qui expliquent ce que le chercheur vise, cherche à atteindre. Ils expriment l'intention générale du chercheur ou le but de la recherche et spécifient les opérations ou actes que le chercheur devra poser pour atteindre les résultats escomptés (Assie & Kouassi, 2013).

L'objectif est une communication d'intention qui décrit ce que l'on se propose d'atteindre et de réaliser à la fin de l'étude. Du point de vue scientifique, l'objectif est le point d'atterrissage dans le développement de l'étude. Il s'avère être la partie la plus délicate de l'œuvre académique. bien évidemment, par le biais de cette recherche, nous poursuivons deux types des objectifs : l'objectif générale et les objectifs spécifiques.

L'objectif de cette étude est d'étudier le lien qui existe entre la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle des diplômés. Cette étude met en évidence l'importance de la pratique de l'orientation scolaire dans l'insertion socioprofessionnelle.

##### **1.4.1. Objectif général de la recherche**

L'objectif général d'une étude est celui dont l'aboutissement est évalué à long terme. Dans cette étude nous cherchons à vérifier en général, si la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés et en particulier chez les étudiants Tupuri comme l'explique la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle à travers ses modèles.

##### **1.4.2. Objectifs spécifiques (OS)**

Il s'agit sur le plan empirique, de constater si l'insertion socioprofessionnelle est plus manifeste chez les diplômés. Lorsque les facteurs psychosociaux (comportement, l'environnement et la personnalité) sont satisfaisants. Bref, nous désirons connaître si la pratique de l'orientation scolaire face à l'adversité sociale qu'engendre le chômage ou

l'insertion socioprofessionnelle est plus dépendant de certains facteurs de la pratique de l'orientation scolaire.

Les objectifs spécifiques de cette recherche consistent à :

➤ **OS1** : déterminer si la réalisation des activités de formations prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

➤ **OS2** : déterminer si la réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

## **1.5. INTÉRÊTS ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE**

L'intérêt de l'étude est l'ensemble des phénomènes qui nous amènent à faire une recherche scientifique. Il consiste à préciser l'attention ou la raison motivationnelle, dont la communauté scientifique et la société doivent accorder à notre problème d'étude. Ainsi, l'intérêt de notre étude se trouve à trois niveaux à savoir : scientifique, social et professionnel.

### **1.5.1. Intérêt scientifique**

L'intérêt scientifique de cette recherche trouve un fondement théorique adéquat sur la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (Lent, Brown & Hackett, 1994). Notamment le modèle des intérêts. Ce modèle, de la TSCOSP, les sentiments d'efficacité personnel et les attentes de résultat relatives à des activités particulières contribuent à la construction des intérêts professionnels (par exemple la configuration des goûts, de rejets des sentiments d'indifférence que chaque personne développe à l'égard de tâches propres à certaines professions). L'intérêt pour un type d'activités à une probabilité plus forte de se développer et de renforcer, quand on les considère elles-mêmes comme compétentes (personnellement efficaces) pour cette activité, et quand elles anticipent le fait qu'en réalisant cette activité, elles obtiendront des résultats valorisés (attentes positives à l'égard des résultats).

### **1.5.2. Intérêt social**

La pratique de l'orientation scolaire est une activité sociale qui vise à accompagner entre autre les jeunes à s'insérer dans la société, à s'adapter à leurs environnements, les difficultés d'insertions socio professionnelles des jeunes diplômés dans le contexte camerounais et en particulier ceux des étudiant Tupuri est un problème social important qui intéresse non seulement le pouvoir public, les famille des diplômés; mais aussi le professionnel de la chaine de l'orientation, donc la contribution peut être importante pour adresser cette équation.

Cette étude permettra de pallier les difficultés que rencontrent les diplômés dans leur insertion socioprofessionnelle et contribue à améliorer le niveau des diplômés. Il s'agit essentiellement d'un travail d'accompagnement des Élèves et Étudiants dans leur processus de recherche d'emploi, à travers les sessions de formations et des services adaptés en faveur des Élèves et Étudiants, afin de les aider à réussir dans leurs choix professionnels. L'orientation est un trait d'union entre l'école et la famille, les milieux de formation et le monde du travail, le conseiller joue un rôle important pour la société de manière générale. Informer l'élève et l'étudiant sur les réalités de son milieu de vie, le conseil, l'information sur les filières d'études et les débouchés professionnels permettent de lutter en amont contre le chômage et la délinquance juvénile. Il permet au Conseiller d'Orientation de préparer des futures ressources humaines et les jeunes à être des futures adultes responsables et patriotes.

### **1.5.3. Intérêt professionnel**

Le conseiller d'orientation est un éducateur au choix dont les avis prennent en compte le respect des droits fondamentaux de la personne. À ce titre, l'essentiel des missions des professionnels de l'orientation le concerne. L'information des Étudiants sur les filières de formation et leurs débouchés professionnels, l'information à l'élaboration du projet professionnel, aide à la résolution des difficultés d'insertion, l'aide à l'adaptation aux réalités du milieu de vie de l'apprenant, la consultation individuelle, l'orientation, l'éducation au choix sont autant de services qui aident à s'adapter à l'école et qui préparent à une meilleure insertion socioprofessionnelle.

## **1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE**

Les délimitations d'une étude sont les bornes ou les frontières que le chercheur place, trace ou s'impose pour mieux situer son étude dans l'espace, le temps, et son domaine précis de connaissance et de compétence afin de la rendre compréhensible mais aussi atteindre les objectifs qu'il s'est fixé Itong (2020). Ainsi pour cette étude nous limiterons sur trois plans : thématique, géographique et temporaire :

### **1.6.1. Délimitation thématique**

Cette étude s'inscrit dans le cadre des Sciences de l'Education en général, et dans le domaine de l'Orientation et Conseil en particulier. Elle n'a pas l'ambition de traiter de tous les problèmes de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés et dans la vie professionnelle en générale, mais, elle s'intéresse particulièrement à la difficulté d'insertion socioprofessionnelle des diplômés, en particulier les étudiants Tupuri à Yaoundé.

### **1.6.2. Délimitation géographique**

Sur le plan géographique, cette étude est menée au Cameroun plus précisément dans la ville de Yaoundé, auprès des Étudiants Tupuri situés dans la région du centre, département du Mfoundi.

### **1.6.3. Délimitation temporelle**

Sur le plan temporel, notre étude s'est déroulée sur une période de septembre 2023. Sa population cible est constituée des Étudiants Tupuri. Ledit choix du site est dû au constat fait sur la difficulté d'insertion socioprofessionnelle que rencontrent les Étudiants dans ces cinq dernières années 2019 à 2024 qui leur Permettant de mener une vie épanouie. Car, la plupart d'entre eux éprouvent des difficultés à s'insérer de manière optimale.

## CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre s'inscrit dans un cadre théorique de l'étude et s'articule autour des définitions opératoires des concepts clés qui entrent en droit ligne de notre sujet de recherche. De même, il importera d'étayer les réflexions théoriques par une revue de la littérature et les théories relatives, la formulation des hypothèses. Dans le but d'aider le lecteur à mieux cerner les contours de la présente recherche, et enfin, le tableau synoptique.

### 2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS

Dans le cadre de la présente étude, il est important de définir les concepts clés mobilisés. Il s'agit des concepts suivants : diplômés, élève, étudiant, pratique de l'orientation, orientation scolaire, insertion socioprofessionnelle.

#### 2.1.1. Diplômé

Un diplômé se réfère à une personne qui a obtenu un diplôme dans un domaine.

Pour ces diplômés, la qualité du diplôme est appréciée au regard du savoir désintéressé ou du plaisir qu'il procure et non pas du travail qu'il permet d'obtenir (Vultur, 2016).

#### 2.1.2. Étudiant

« Jeune adulte en développement, en interaction constante avec son milieu et qui interagit dans toutes les dimensions de sa personnalité tant cognitive, socio-affective qu'environnementale. » Laliberté (1987, p.3) c'est celui, ou celle qui reçoit un enseignement dans un établissement universitaire (institut universitaire ou tout autre établissement professionnel et faculté).

#### 2.1.3. Insertion socioprofessionnelle

L'insertion socioprofessionnelle est un processus d'entrée dans la vie active par l'exercice d'une activité génératrice de revenu. Cette activité peut être un emploi salarié ou un emploi indépendant (Mezo'o, 2023). C'est aussi le processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socio-économique par l'appropriation des normes et règles de ce système.

Pour le conseil supérieur de l'éducation Québécois (1997) ; Dictionnaire encyclopédique de l'éducation (1994), l'insertion socioprofessionnelle est définie comme le

processus d'accès à l'emploi qui renvoie donc à la capacité d'effectuer avec succès la transition entre l'école et le marché du travail. Pour aboutir à une certaine stabilisation professionnelle.

Ainsi, dans la présente étude, nous définissons l'insertion socioprofessionnelle comme un processus multidimensionnelle, économique et social dont le but étant d'assurer le passage réussit entre l'orientation et la vie active.

#### **2.1.4. Orientation scolaire**

Selon Mezo'o (2023), l'orientation scolaire est une méthode d'assistance, une démarche et une pratique éducative de type continu visant à aider un individu (client) à faire des choix délibérés et bénéfiques lui permettant de se réaliser pleinement. C'est une action de diriger l'individu vers la forme d'enseignement qui lui convienne afin de développer au maximum toutes ses potentialités (Okéné, 2009), pense qu'il est question de suivre et d'accompagner un individu tout en lui donnant, en cas de besoin, des informations et des conseils utiles dans la perspective de lui permettre de construire ses propres projets sur tous les plans.

#### **2.1.5. Pratique de l'orientation scolaire**

La pratique d'orientation est l'ensemble des activités d'aide à l'orientation qui sont respectivement l'entretien de conseil, le bilan d'orientation, l'éducation à l'orientation, les technologies de l'information et de la communication, puis en fin, l'évaluation des effets des pratiques d'aides à l'orientation (Mezo'o, 2023). La pratique de l'orientation scolaire s'appréhende comme l'ensemble des activités exercées au quotidien par les professionnels de l'orientation pour le compte des publics cibles (notamment les Élèves). Au Cameroun, la pratique de l'orientation est fort ancienne elle remonte aux années 1945 et bien au-delà, et concerne uniquement le domaine professionnel. Pour cet auteur, l'orientation conseil ou l'orientation intégrale est plus récente Okéné (2009, p. 106), L'orientation peut se définir comme une méthode d'assistance, une démarche ou une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à faire des choix délibérés et positif lui permettant de réaliser pleinement dans la vie.

Ces activités comprennent : la mise à la disposition des diplômés les informations objectives et pratiques concernant les voies, formation et débouchés des filières d'études, l'évaluation (diagnostic de l'individu pour une adéquation des alternatives qui lui sont proposées).

## **2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Dans une recherche, la revue de la littérature porte sur les différents écrits en rapport avec le sujet ou tout de moins avec quelques aspects de celui-ci. Elle peut aussi être le fait pour le chercheur de procéder à l'inventaire des ouvrages et documents relatifs au sujet de la recherche choisie par le chercheur. De ce fait, pour qu'une recherche soit sérieuse et objective, elle doit comporter certaines prescriptions qui facilitent sa compréhension, ce qui entraîne une explication de l'étude (N'da, 2015). Dans cette logique, l'objectif de ce chapitre est de faire une synthèse des principaux travaux déjà effectués sur notre thématique. De même, nous allons passer en revue de manière non exhaustive les réflexions menées autour du sujet. Ainsi, nous sommes intéressés à la notion de pratique de l'orientation scolaire et l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants.

La revue de la littérature, également nommée « état de l'art », permet d'inscrire le travail dans un cadre théorique existant. Cette partie vise à présenter les principaux travaux, modèles et avancées théoriques réalisés dans le domaine. Le travail préalable à la rédaction de cette partie est un important travail de lecture d'ouvrages et d'articles académiques sur le sujet de manière à avoir une compréhension exhaustive du sujet.

### **2.2.1. État des lieux de la pratique de l'orientation scolaire**

Nous inspirons des travaux de Mezo'o (2023), pour faire l'état des lieux de la pratique de l'orientation.

L'orientation scolaire qui, entre et autres a pour finalité de mettre sur le marché de l'emploi une main d'œuvre qualifiée et favoriser une meilleure adaptation scolaire est une vie traditionnelle. Elle est pratiquée presque partout, d'abord dans le monde, en Afrique et au Cameroun qui retiendront notre attention.

### **2.2.2. L'histoire de l'orientation scolaire dans le monde**

La complexité et la diversité des questions d'orientation aujourd'hui font qu'on ne puisse pas parler d'une seule, mais de multiples psychologies de l'orientation (Guichard & Huteau, 2006), ont situé généralement la naissance du conseiller en orientation en 1908 par l'ouverture du premier centre d'orientation « vocation bureau » par Parson (1909), à Boston aux États-Unis. La publication de son ouvrage de référence : *choosing a vocation* jette les bases d'un cadre conceptuel au domaine. L'auteur, plus intuitif que véritablement théorique, prône un choix professionnel optimal en trois étapes comme le souligne Perdris (2013).

- **Etape 1** : par une bonne connaissance de soi (aptitudes, capacités, intérêts, ambitions, ressources et limites) ;
- **Etape 2** : par une bonne connaissance du milieu professionnel (exigences, conditions, avantages et inconvénients, opportunités, perspectives) ;
- **Etape 3** : par une réflexion réalité « true reasoning » sur la combinaison entre ces deux étapes.

Le principe de la recherche d'un appariement « matching » entre personne et environnement professionnel était alors posé. Au-delà de divergences interne à la discipline, on peut considérer que le développement de l'orientation en suisse est similaire à celui qui s'est déroulé aux Etats unis, notamment parce que le postulat de Parsons s'inscrit dans un contexte historique marqué par une série de facteurs socio-économiques qui ont eu des répercussions mondiales et marqué la naissance et le développement de cette discipline.

On peut notamment préciser qu'au XX<sup>ème</sup> siècle, une industrialisation et une division du travail croissant ont influencé la recherche d'une main d'œuvre spécifique et performante crites (1981). En particulier, les organisations du travail tayloriste et fordiste influencent l'orientation professionnelle vers une logique de placement et une centration sur les intérêts économiques. La succession de crise économique et des conflits mondiaux qui ont jalonné la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle ont également encouragé le développement de l'orientation professionnelle. En suisse, les difficultés économiques en termes de main d'œuvres et le chômage ont confirmé le rôle du conseiller d'orientation en tant que pourvoyeurs des places et d'espace d'apprentissages Tabin (2000). La mesure objective des habiletés individuelle devrait permettre de prédire l'adéquation dans des environnements professionnels. Cette perspective rationnelle et positiviste a forgé le rôle du conseiller d'orientation comme celui d'un expert. Non seulement comme un expert des caractéristiques du marché du travail mais également de l'évaluation psychométrique qui doit également permettre à ces professionnels de guider les individus de manière directive dans leur choix professionnel.

Selon Parson (1909), l'approche du choix professionnel fut également un tremplin particulier pour les théories très-facteurs (Dawis, 2005 ; Holland, 1997 ; roger, 1952). Ces dernières se centrent sur les différences interindividuelles et postulent qu'un choix professionnel est le résultat d'une association entre des caractéristiques individuelles (besoins, intérêt, valeurs personnalité, aptitudes, compétences, etc.) et des opportunités professionnelles (perspectives de carrière, situation économique, demande sur le marché du travail, possibilités

de formation, etc.). Et des opportunités professionnelles (perspectives de carrière, situation économique, demande sur le marché du travail, possibilité de formation, etc.). Par une mesure objective de ces deux aspects, le processus central d'orientation est alors associé afin d'atteindre un bon ajustement. Cet ajustement doit prédire l'efficacité et la satisfaction au travail. La théorie des types de personnalité et des types d'environnement de Holland (1966, 1997), est la plus représentative et influente de ce courant. Dans sa théorie du choix vocationnels qui correspond à des types de personnalité (réaliste, investigateur, artistique, social, entrepreneur, et conventionnel. Holland insiste sur deux postulats.

- Premièrement, la congruence représente la qualité de l'appariement entre un type de personnalité et un environnement.

- Deuxièmement, la satisfaction au travail devrait découler de cette congruence.

Cette approche conceptuelle du choix a conservé une place importante tant dans la recherche que la pratique, même après l'introduction de nouvelles approches et théories en orientation au cours du XXe siècle (Mezo'o, 2023).

La théorie de Holland a généré notamment un grand nombre de recherches tend à vérifier empiriquement ses postulats. Dans une méta-analyse, Nauzet (2005), ont montré que les individus tendent effectivement à faire des choix professionnels qui correspondent à leurs caractéristiques personnelles. Cependant, le lien de cette congruence avec des impacts positifs sur la vie au travail (satisfaction, bien-être) semble relativement faible. Selon la théorie de l'adaptation au travail, en anglais *theory of work adjustment* (Dawis, 2005), la satisfaction au travail ne dépend pas uniquement de la congruence entre personnalité et milieu professionnel en tant qu'état statique, mais d'un processus dynamique visant cette correspondance. La compréhension de ce processus implique notamment de prendre en compte des éléments interactionnels entre la personne et son environnement. Ce sont des éléments modérateurs du lien entre correspondance et satisfaction, tels que les efforts menés pour ajuster une situation de travail afin de la rendre plus satisfaisante. Ces conduites d'ajustement sont notamment basées sur le style de « flexibilité », « d'endurance » ou encore d'engagement au travail des individus.

De ce qui précède, il semble que la congruence soit une bonne base pour identifier de potentiels choix professionnels satisfaisants, mais que cela ne soit pas suffisant pour expliquer leur complexité. C'est notamment certains aspects réducteurs de l'approche en trait et facteurs qui ont été critiqués. Par exemple, certains ont critiqué son manque d'acuité en postulant des caractéristiques stables dans un marché du travail et des formations mouvantes et incertaines

Mitchell & Krumboltz (1996) ; Mezo'o (2023). D'autres ont également soulevé la difficulté à généraliser cette perspective théorique à différents groupes notamment dans une perspective culturelle. Finalement, selon Krumboltz (1994), l'influence persistante de ce modèle mène à la dévalorisation de la discipline ainsi qu'à son manque d'ancrage dans une tradition académique. Or, principalement investie par la psychologie différentielle, l'orientation dans sa pratique utilise encore de nombreux outils traditionnels qui découlent de cette approche. La question sur la personnalité, de l'intérêt professionnels, de valeur ou encore d'aptitudes sont des instruments qui permettent d'accéder à de nombreuses informations sur les consultants dans un temps relativement restreint. Ainsi, le développement de différents outils d'évaluation reste utile à la pratique de l'orientation, même s'il est nécessaire d'envisager les processus d'orientation de manière plus complexe à en croire (Mezo'o, 2023).

L'année 1950 marque le début de réflexion sur les théories développementales, alors que la première moitié du XXe siècle, il n'y avait aucune alternative à l'approche développée par Parsons (1909). La pratique de l'orientation conseil s'intensifie et se complexifie dès les années 1950. Un certain nombre de nouvelles approches théoriques émergent. Aux États- unis, Tanyi (2009) voit deux éléments majeurs qui ont mené à la professionnalisation de la pratique de l'orientation conseil « career counseling » pendant cette période. D'une part, les années d'après-guerre ont donné un rôle majeur au conseil en orientation dans la réorientation des vétérans de guerre qui se retrouvaient souvent sans emploi et/ou limités dans leurs perspectives professionnelles par des blessures de guerre (réorientation professionnelle). D'autre part, la conquête de l'espace et la rivalité avec l'URSS (union des républiques socialistes soviétiques) nécessitaient des compétences technologiques en force (psychotechnique). Les conseillers étaient donc formés à identifier de potentiels Étudiants et les encourager pour des études en mathématiques et ingénierie. En suisse, l'orientation professionnelle prend également un essor particulier dès la fin de la deuxième guerre mondiale. En 1952, on trouve 305 offices en suisse, mais la structure est encore peu définie, souvent communale et parfois cantonale (Mezo'o, 2023). Ce développement s'insère dans une autre évolution sociale : celle de la pénétration progressive de l'Etat dans la vie et les compétences traditionnellement dévolues aux familles Tabin (1989). En définitive, les besoins de l'économie priment toujours sur les besoins de l'individu. Les « conseillers de profession » travaillent donc en lien avec le développement économique et technologique. L'évolution majeure qui se dessine à partir des années 1950 est la diversification des publics d'orientation liée à l'allongement des études. L'orientation ne se fait plus seulement au niveau scolaire, mais également au niveau secondaire, supérieur et

universitaire. C'est d'ailleurs un élément clé dans l'évolution des approches théoriques à cette époque.

Super (1957) est considéré comme le théoricien ayant libéré la psychologie de l'orientation de la conception du choix professionnel comme un choix unique à l'adolescent crites (1981). Dès les années 1950, super, étend d'abord la théorie de Ginzberg et al., (1951), qui avaient initiés ce mouvement vers une conception développementale des choix d'orientation en étape. Selon super, le développement professionnelle et personnelle sont des processus continus tout au long de la vie. Environ quarante ans plus tard et suite à des nombreux ajustements et développement théoriques, super et al., (1996), présentent le modèle de la carrière dans l'espace et le cours de la vie (life-space, life-space approach to career développement). Dans ce modèle symbolisé par un arc-en-ciel, le cours de la vie professionnel et personnel y est représenté par cinq étapes à savoir : la croissance, l'exploration, l'établissement, le maintien, et le désengagement. Ces étapes sont articulées avec différents rôle sociaux que les individus jouent à certains moments de leurs vies : enfant, étudiant, homme/femme pendant les loisirs, citoyen, travailleur, chargé de famille. Ces différents rôles sont en interaction au cours de la vie. Des périodes de transition impliquent la modification de leur équilibre dans la vie d'un individu. Le postulat de base de la théorie est qu'un individu cherche à développer et à réaliser dans une carrière professionnelle, ses concepts de soi. Selon super, la carrière professionnelle est influencée par ce qu'il a appelé la « maturité vocationnelle » qui désigne la capacité d'un individu à faire face, à un moment donné, à la fois aux exigences de son environnement et à ses attentes personnelles. Le rôle de l'orientation dans cette approche est d'apporter une facilitation de la maturation des habilités, intérêts et ressources pour faire face aux transitions et d'encourager la mise à l'épreuve des concepts de soi professionnels dans la réalité. En comparaison à parson (1909), on a ici une conception identitaire du choix professionnel, suggérant qu'un individu exprime ce qu'il voudrait devenir au travers de son choix professionnel (Guichard & Huteau, 2006).

Les approches cliniques en orientation scolaire sont parties des années 1940, Rogers (1942) impose une nouvelle vision de la psychothérapie, c'est le mouvement du counseling centré sur la personne. Il trace une vision humaniste de l'accompagnement psychologique où la qualité de la relation entre le thérapeute et le client est nécessaire et suffisante au développement personnel et au changement de personnalité (Rogers, 1957). Aux États-Unis, le counseling Rogerien a eu pour effet d'élargir et de moderniser la conceptualisation des tâches et des objectifs du « carrer counseling » et de le rapprocher ainsi de la psychologie et du

counseling personnel. Selon crites (1981) cette perspective a forcé à réexaminer certaines assomptions sous-jacentes au conseil en orientation. Entre autres, cela a permis de revoir la perspective très cognitive du processus de choix professionnel et d'y inclure des dynamiques motivationnelles et émotionnelles. L'écoute et l'exploration des émotions deviennent donc des tâches à part entière. On a également insisté sur l'importance de viser l'acceptation et la compréhension de soi en tant que but du conseil en orientation. Finalement, cela a permis de mettre l'accent sur la qualité de la relation entre le conseiller et son client. Poulet (2000) est le deuxième auteur ayant significativement œuvré pour la connaissance du statut des aspects relationnels dans les entretiens d'orientation. Il insiste sur la place de la relation entre le conseiller et le client dans un entretien d'orientation.

### **2.2.3. L'histoire de l'orientation en Afrique**

Les pays africains notamment d'Afrique noire francophone, ont connu un développement politique, économique, social et culturel variable. Ils traversent des processus et des problématiques similaires vis-à-vis de l'éducation et de l'orientation scolaire et professionnelle. Notre approche ici consiste à montrer que l'orientation est une tradition relativement ancienne en Afrique.

Cependant, l'émergence de l'orientation scolaire et professionnelle en Afrique

En Afrique francophone, l'histoire de l'orientation scolaire et professionnelle fait état de trois principaux moments Bomda (2008a, 2013b) ; Okéné (2009) ; Tsala Tsala (2007) :

- La phase de l'orientation professionnelle (1945- 1958) : le colon utilise l'orientation pour identifier et affecter les compétences de manière à rentabiliser l'exploitation coloniale ;

- L'ère de l'orientation scolaire et universitaire (1959-1995) : les états devenus indépendants, utilisent l'orientation scolaire pour mener la propagande en faveur des métiers utiles à la mise en place des plans quinquennaux de développement. Au Cameroun, l'élève qui refuse son orientation est disqualifié à la bourse ;

- La période de l'orientation intégrale (1996- à nos jours) : la crise économique des années 80 amène les institutions internationales de Bretton Wood, notamment la banque mondiale (BM) et le fond monétaire internationale (FMI) a obligé les États de l'Afrique subsaharienne à se défaire de leurs nombreuses responsabilités (Eiraud, 1990) ; Roubaud 1994). L'ère des libertés aidant, l'orientation cesse d'être prescriptive et devient davantage éducative. L'expertise de l'UNESCO ouvre sur l'orientation intégrale, c'est-à-dire une orientation qui dépasse désormais les aspects uniquement scolaires, universitaires et professionnels pour se préoccuper de l'individu en tant que personne autonome et membre d'une société aux prises

avec des problèmes personnels et relationnels qu'il doit pouvoir gérer pour vivre en harmonie avec lui-même et avec les autres (Okéné, 2013). De nombreux États africains vont adopter cette vision dès 1996, mais une évaluation aboutira en 2004, à un fiasco (vultur, 2006 ; pottier et al., 1992). Néanmoins, la pratique à cours tant bien que mal dans les systèmes scolaires africains, notamment au Cameroun où l'exercice du métier du conseiller d'orientation est l'objet d'a priori, d'une relation sociale souvent négative qui ne facilite pas l'ancrage social d'une pratique éducative pourtant importante pour la bonne santé du système éducatif. En Afrique, la pratique de l'orientation scolaire est socialement perçue comme un luxe, voir une sinécure (Bomda, 2008b).

De ce qui précède, il semble que la pratique de l'orientation en Afrique n'est que représentative, ce qui amène Mezo'o (2023) à poser la question de savoir importe-t-il de souligner que le cheminement de l'orientation en Afrique n'est pas forcément différent de ce qui a eu lieu à travers le monde ? Partant d'une vision d'un être humain à orienter dans le sens jugé indiqué, on en est arrivé à celle d'une personne capable d'autodétermination par voie éducative (Danvers, 1988 ; 2001 ; Guichard & Huteau, 2006). Dans un premier temps, la coopération française, parfois en conflit avec l'UNESCO, va participer activement à la formation des premiers conseillers d'orientation et opérateurs psychotechniciens jusque dans les années 80, année à laquelle les premières filières de formation des Élèves-conseillers d'orientation vont être ouvertes (Okéné, 2009 ; Tangang, 2011). Par la suite, l'UNESCO va avoir un rôle d'accompagnateur dans l'élaboration d'un système d'orientation scolaire et professionnelle en Afrique comme en témoignent des nombreux rapports publiés sur ce thème dans les années 60-70 (Congo, 1963,1965 ; Rwanda, 1963 ; Mali, 1963, 1965 ; Cameroun, 1968 ; Sénégal, 1969, etc.) (Mezo'o, 2023).

La gestion des Élèves et des formations à travers l'orientation scolaire et professionnelle est régulièrement affirmée par plusieurs experts (Tchamegnon, 1991 ; Deliry, 1995 ; Chitou, 2011) et l'UNESCO (1970). L'importance accordée à cette pratique éducative a conduit à l'investissement des moyens considérables pour développer un système éducatif comprenant un système d'orientation scolaire et professionnelle et une planification de l'éducation fiables. Au début des années 1990, plusieurs conférences successives organisées par l'UNESCO et la BM affirment la nécessité de revitaliser les systèmes éducatifs d'Afrique noire francophone soulignant notamment l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle (shabani, 2007). Au cours de cette même décennie, des lois d'orientation visant à garantir une aide à

l'orientation scolaire et professionnelle des Élèves sont votées notamment au Congo en 1995, au Burkina Faso en 1996, au Cameroun en 1998 et au Niger 1998.

Les pays africains ont cependant connu des évolutions économiques différentes qui ont conduit à des répercussions variables sur la gestion de l'orientation scolaire. Après deux décennies de délaissement (1984-2005), L'UNESCO va appuyer en 2005 la déclaration de politique sous- régionale en faveur du programme d'orientation et de conseil ratifiée par 28 États dont 10 francophones : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, cote d'ivoire, guinée Conakry, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad (Vultur, 2009 ; piper & Vultur, 2004).

Par contre, dans certains pays Africains, la pratique de l'orientation scolaire est une réalité en Afrique qui connut des progrès remarquables même si on observe que les conseillers d'orientation scolaire présents dans le système éducatif sont en nombre insuffisant. À titre d'exemple, au Cameroun, pour 1574 452 Élèves dénombrés dans les établissements scolaires du secondaire en 2011, il n'y avait que 1155 conseillers d'orientation affectés, soit un déficit de 4093 conseillers d'orientation si l'on se réfère au quota d'un conseiller d'orientation pour 500 Élèves dans le secondaire prévu par la législation. Pour 207887 Étudiants, seulement 229 conseillers étaient recensés au supérieur ; soit un conseiller d'orientation pour 500 étudiant (Bomda, 2013a, 2013b). Au Togo, il n'existe qu'un seul conseiller pour s'occuper des 43000 Étudiants de l'université de Lomé (Atitsogbe, 2012). Ce qui précède semble suggérer la nécessité de renforcer les effectifs des conseillers sur le terrain, cela permettrait d'accroître la visibilité de l'offre du service en orientation et conseil.

En dépit de l'intégration et l'implémentation timide de l'orientation scolaire et professionnelle dans les curricula, les choix scolaires et professionnels se font encore par les stéréotypes sur les professions, les injonctions parentales, les interférences des professeurs, le suivisme des pairs et sur la base des conseils de l'informel. Ce qui précède montre que l'orientation n'a pas encore un bon ancrage psychologique, social et culturel dans notre pays. En conséquence, on aboutit à un système éducatif tourné vers l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et professionnel qui aurait pu mettre sur le marché de l'emploi, une main d'œuvre qualifiée susceptible d'apporter une contribution au développement et à l'émergence du Cameroun. Les statistiques suivantes permettent d'argumenter notre propos : 2/3 de jeunes camerounais qui accèdent au supérieur sont inscrits dans les filières générales (MINSUP, 2012b). En 2011, par exemple, sur les 44588 diplômés Bac +2 et Bac+3, près de la moitié (49%) sont issus des filières des sciences sociales, 18% des sciences de l'éducation (y compris la formation des enseignants du secondaire), 13% des

lettres, 11% des sciences, 7% de l'ingénierie et 2% de la santé (MINSUP, 2012a). En 2009-2010, au Togo, près des 13000 Étudiants étaient inscrits en sciences humaines et sociales tandis que 320 étaient inscrits en sciences de l'ingénierie et 611 en filière de médecine et pharmacie. Au Togo, chichou (2011) identifiait un taux de chômage de 80-90% pour les jeunes diplômés et déscolarisés sans emploi se reconvertissent dans la saisonnalité, l'indécence et la précarité du secteur informel Tangang (2000), secteur par excellence de l'incivisme fiscal Latouche, (1989), où 90% d'actifs exercent déjà (institut national de la statistique, 2011). Les carrières négatives qu'ils embrassent ainsi leur font vivre un sentiment de déclassement social Bourdieu (1978), déteignent sur leur estime de soi et génèrent de frustrations qui font de la jeunesse la proie facile des divers à travers la société : alcoolisme, vol, viol, violence urbaine (Mugah, 2011). L'école sans orientation est de plus en plus vécue comme un gâchis et depuis la fin de la crise économique, on assiste à une orientation massive vers l'enseignement technique et professionnel qui manque cruellement d'équipement (MINEPAT, 2002) ; Tsala (2004). L'orientation scolaire et professionnelle s'impose comme une pratique éducative à faible ancrage psychologique, social et culturel qui souffre encore d'une relation sociale floue lorsqu'elle n'est pas négative en Afrique, notamment au Cameroun. L'orientation est pourtant nécessaire à l'amélioration de la qualité de l'éducation et à la préparation des Ressources Humaines aptes à répondre aux défis du développement et à l'émergence de notre pays. Au Cameroun, l'orientation a une histoire relativement jeune.

#### **2.2.4. L'histoire de l'orientation scolaire au Cameroun**

Cette partie est une tentative de reconstitution historique de la formation des conseillers d'orientation au Cameroun. La mise en place de cette formation n'a pas été aisée (Akono, 1983). Nous nous sommes inspirés des travaux de cet auteur ainsi que de ceux d'Okéné (2009) pour retracer la genèse de l'orientation scolaire au Cameroun. Selon ces derniers, l'orientation a variée au cours des trois principales phases ci-après :

- 1945- 1963 : époque de l'orientation professionnelle ;
- 1964-1995 : période de l'orientation scolaire, Universitaire et professionnelle ;
- 1996-2005 : ère de l'orientation et conseil.

##### **2.2.4.1. La phase de préparation**

Le souci des autorités camerounaises d'orienter le système éducatif dans le sens de son adaptation aux réalités socio-économiques locales s'exprime par la reconnaissance du rôle que peut jouer le conseiller d'orientation pour le développement d'un pays. L'intérêt du Cameroun

pour l'orientation date bien avant l'indépendance. Entre 1945- 1963, c'est l'époque de l'orientation professionnelle. Les ministères des travaux publics, de l'emploi et de la formation professionnelle s'occupent de la question Okéné (2009).

En 1945, le service de psychotechnique de la direction des travaux publics du Cameroun oriental s'occupe du problème de la sélection du personnel d'exécution, puis des Élèves et des apprentis devant être formés dans l'enseignement technique, nouvellement ouvert. En 1949 et en 1951, c'est respectivement le Centre de Psychologie d'Orientation et de Sélection Professionnelle (CPOSP) de l'inspection générale du travail et le centre de psychologie et de la sélection professionnelle du secrétariat général du gouverneur du Cameroun oriental qui s'occupent de l'orientation. En 1959, le Bureau des bourses et des Étudiants du service administratif du ministre de l'éducation nationales, de la jeunesse et des sports est mandaté pour l'orientation et l'administration des Étudiants boursiers ou non poursuivant leurs études soit à l'extérieur du Cameroun soit dans l'établissement d'enseignement de notre pays et correspondance.

En 1963, c'est la naissance du service d'orientation professionnelle et d'étude psychologiques de problème du travail et de l'emploi. Ce service a la charge des études psychologiques adaptés à l'orientation et à la sélection scolaire et professionnelle, des études et de la documentation relative aux méthodes et aux programmes de formation. Il prête son concours au ministère de l'éducation nationale (MINEDUC) pour l'organisation des examens psychotechniques dans des différents ordres d'enseignements : primaire, secondaire, et technique, tant public que privé, en vue de l'orientation scolaire et professionnelle (Okéné, 2009).

La période de 1964-1995 est considérée comme celle de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Les services d'orientations sont logés dans les ministères cités ci-dessus. Ils sont aussi logés au MINEDUC et à l'enseignement supérieur et de recherche scientifique. En 1964, le bureau d'orientation et de documentation voit le jour dans le service de la planification et des programmes du Ministère de l'Education Nationale.

Dans le but de dynamiser le système éducatif camerounais, le décret présidentiel du 12 Juillet 1968 crée le Bureau de l'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (BOSSU). Ce Bureau est transformé en Service de l'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle (SOUPA) en 1974/1975. Le MINEDUC a mis sur pied un plan programme

d'extension de la SOUPA qui sera décentralisé jusqu'aux départements dans le souci de rapprocher l'orientation des Élèves (Mezo'o, 2023).

La transformation de BOSSUP en SOUPA par le décret N°74/406 du 24 Avril 1974 portant réorganisation du MINEDUC avait renforcé la volonté des autorités camerounaises de disposer d'une structure nationale de formation des personnes de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Le plan programme prévoyait la collaboration du fonds d'aide et de coopération française pour réaliser un projet portant plusieurs aspects : construction des bâtiments, équipements des bureaux, attributions des véhicules et matériels techniques mise en place d'une section de formation des conseillers à L'ENS (École Normale Supérieure de Yaoundé. Ce projet estimé à 180 millions n'a pas pu aboutir.

L'idée de mise sur pied d'une institution de formation et de recherche avait été retenue en 1974. Cette institution devait avoir pour but de former les conseillers de l'orientation et les opérateurs psychotechniciens. Une vocation panafricaine lui était assignée.

#### **2.2.4.2. La formation dans les instituts étrangers**

Le premier concours de recrutement des conseillers d'orientation fut organisé au Cameroun en juillet 1975, en vue d'une formation de deux ans en France à l'Institut Nationale d'Étude du Travail et de l'Orientation Professionnelle (INETOP). Ouvert aux candidats de l'ensemble des pays africains, le concours de L'INETOP offrait malheureusement un nombre de place limité. La formation dans les instituts étrangers avait deux inconvénients majeurs :

- Le nombre d'Étudiants camerounais retenus chaque année était faible par rapport au besoin estimé en raison des capacités d'accueil limitées dans les instituts français.
- Une déperdition importante était enregistrée dans la mesure où le nombre de diplômés camerounais ayant pris un poste au SOUPA était inférieur au nombre de personnes formées à l'étranger. Ces inconvénients évoqués ainsi que le cout élevé de la formation à l'étranger ont contraint les autorités camerounaises à renoncer à l'option formation à l'étranger et à la substituer par une structure nationale (Mezo'o, 2023).

#### **2.2.4.3. La formation dans les structures nationales**

Pour relever le grand défi de la formation des conseillers, les autorités camerounaises ont mis sur pied un certain nombre de stratégies.

En 1979, le projet de la mise en place d'une section de formation des conseillers d'orientation au premier cycle de l'ENS de Yaoundé a été mis sur pied (Décret N°79/309 du

10 Août 1979 portant création d'une section des conseillers d'orientation à l'école normale supérieure de Yaoundé). Le niveau requis par l'administration était le baccalauréat et la durée des études de trois ans. Cette ambition, hélas a connu un échec qui a suscité la conception d'un nouveau projet de formation au sein du Centre National de l'Éducation (CNE). Ce nouveau projet prévoyait que le CNE s'occuperait de la formation des conseillers d'orientations, puis sera placé sous la direction administrative du chef de département de la formation et sous la tutelle pédagogique de L'INETOP de paris. Mais ce projet ambitieux, à son tour, s'est soldé par un échec (Mezo'o, 2023).

Avec la réorganisation des cycles d'études à l'ENS (1<sup>er</sup> cycle= bac+3 ; 2<sup>nd</sup> = licence + 2), le premier projet de mise en place d'une section de formation des conseillers d'orientation à l'ENS est totalement refondu. Il est cette fois-ci envisagé au second cycle de cette école. Le projet est devenu effectif par l'arrêté N°284/B1/87/MINEDUC/DES du 16/Novembre/81 portant création de la section des Élèves conseillers d'orientation à l'école normale supérieur de Yaoundé et fixant les conditions d'admission, d'organisation des enseignements et des examens. La formation dure deux ans après un concours ouvert au titulaire d'une licence. Elle est conditionnée par le Diplôme de Conseiller d'Orientation (DIPCO) 2<sup>ème</sup> grade et comprend une série unique.

La formation des professionnels en orientation- conseil comporte des enseignements théoriques sous formes de cours magistraux et des enseignements professionnels sous formes de travaux dirigés et de stages. Les stagiaires sont encadrés sur le terrain par des conseillers justifiant d'une certaine ancienneté dans l'exercice de la profession.

L'ouverture de la formation des praticiens de l'orientation a effectivement commencé à l'ENS en octobre 1982. La première promotion des conseillers d'orientation dénombrait onze (11) Étudiants. C'est ainsi que la formation est devenue une réalité au Cameroun. Elle est gérée par le département des sciences de l'éducation de l'ENS de Yaoundé (Bomda, 2009 & Okéné, 2008).

Pour satisfaire la forte carence en professionnel de l'orientation sur le terrain, le gouvernement camerounais a ouvert la formation à la série conseillé d'orientation à partir de l'année 2010 aux ENS de Maroua, douala et tout récemment à l'ENSET de Bambili, d'Ebolowa et à Bertoua. Si le gouvernement camerounais s'est soucié et œuvré pour la formation des praticiens de l'orientation à l'étranger et plus tard dans notre pays, c'est à cout sur parce qu'il

a reconnu le rôle majeur de ces guides dans la société. Un certain nombre de concepts de base existent en orientation.

L'orientation scolaire est une pratique institutionnelle et codifiée qui se fait selon les exigences ou les normes établies (MINESEC, 2009). Considéré comme l'institution par exemple de la pratique de l'orientation scolaire, le MINESEC postule trois principaux types d'activités aux conseillers d'orientation exerçant au sein d'un établissement. Ces activités de l'orientation conseil doivent pratiquer dans les établissements auprès des Élèves, personnel administratives et de parents. Ainsi, les activités suivantes qui concernent non seulement l'élève, mais aussi les enseignants, les parents et le staff de l'éducation qui ensemble, constituent la communauté éducative. Les activités de l'orientation conseil, conformément à ce cadre de référence de la pratique de l'orientation scolaire au Cameroun, ainsi trois principaux types d'activités suivantes doivent être menées selon une planification bien précise comme le précise (Mezo'o, 2019).

#### **2.2.5. Les activités administratives**

Au Cameroun, les Conseillers d'Orientation en service dans les établissements scolaires sont soumis aux obligations administratives (participation aux différents conseils de classes, rédaction des rapports d'activités, suivi et encadrement des stagiaires issus des Ecoles normales supérieures, etc.) et aux obligations de recherche (élaboration des monographies sur les formations et les métiers de la localité, exploitation de la fiche d'orientation en classe de Terminale et des données issues de l'évaluation psychométrique et du counseling, participation aux projets de recherche initiés par les services départementaux, régionaux et centraux en charge de l'orientation scolaire, etc.)

Cette lourde charge de travail semble aggravée par des dissonances observées dans les textes juridiques régissant l'exercice de l'orientation conseil au Cameroun. Au rang de ces dernières, Okéné (2009) note le manque d'engagement politique affirmé, l'insuffisance quantitative et qualitative du personnel d'orientation et de conseil, la gestion approximative des ressources humaines de ce maillon du système éducatif, l'absence avérée de moyens techniques d'action de ces personnels notamment les tests psychotechniques adaptés au contexte camerounais, les tests d'acquisitions scolaires en rapport avec les programmes d'enseignement en vigueur, des locaux adéquats, les logiciels d'aide à l'orientation, la rareté des ressources financières affectées à l'orientation. La promotion de l'Orientation Conseil passerait alors par la définition d'une politique nationale intégrant sa lisibilité, sa visibilité, son efficacité et son efficience. Il est indispensable d'améliorer la qualité et la quantité des

ressources humaines, organiques, techniques, financières du segment de l'orientation tout en gérant efficacement celles qui sont déjà disponibles.

Ainsi, si l'éducation est considérée comme l'un des droits fondamentaux des enfants, il en est de même de l'Orientation. Pour une bonne orientation des Élèves, les CO doivent travailler en collaboration avec tous les membres de la communauté éducative ci-dessus. Ce qui n'est pas toujours le cas.

#### **2.2.6. Les activités des sessions de formations du conseiller de l'orientation.**

Selon Mezo'o (2019) les activités des formations consistent à doter l'élève d'un savoir et d'un savoir-faire (par exemple apprendre à l'élève le métier de sa discipline de manière théorique et lui laisser un libre choix pour les métiers de sa carrière) utiles à son adaptation au milieu scolaire, à la prise de décision, à l'élaboration d'un projet scolaire, l'exploitation des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou une profession.

Les activités de formation sont une activité de la pratique éducative que le conseiller d'orientation doit se servir pour amener l'apprenant à élaborer son projet professionnel réaliste. Ainsi, les cibles des conseillers d'orientation pour les activités de formation sont les parents, les Élèves et la communauté éducative comme le précise le (MINESEC, 2009).

Les activités de formation consistent à amener l'élève à la connaissance des milieux éducatifs, sensibilisation et information de l'élève et de la communauté éducative dans le but d'apprendre à apprendre, ainsi, on parle de l'orientation scolaire.

Dong et al., (2016), soutiennent l'idée selon laquelle l'information sur les réalités du monde du travail et celui de l'emploi contribue à développer chez les Élèves et Étudiants des aspirations professionnelles, plus réalistes que détournées ou plus utopiques qu'indéfinies. Selon cette étude, 7,2 % d'Élèves enquêtés qui affirment être bien informés sur les réalités du monde du travail et celui de l'emploi. Ces auteurs parviennent à la conclusion selon laquelle l'information n'a pas une influence significative sur l'aspiration professionnelle des jeunes diplômés. Mais l'information sur les filières d'étude a une influence significative sur les aspirations professionnelles, car selon les résultats de ces auteurs, au moins 42% des sujets enquêtés admettent être bien informés des filières d'études universitaires qui débouchent sur les professions auxquelles ils aspirent.

Dans la même veine, les activités de formation aident l'élève à la réussite scolaire. La formation des jeunes constitue l'une des premières préoccupations dans l'évolution du

mouvement de la pratique de l'orientation scolaire. C'est la formation et l'apprentissage qui améliorent la croissance de la main d'œuvre recherchées dans le marché du travail. D'après Sautier (2002), l'orientation professionnelle résulte principalement d'un désir et d'un besoin impérieux d'apporter une solution partielle à la pénible crise de l'apprentissage. Les écoles sont en ce moment créées pour permettre aux apprenants de prolonger, si possible la période scolaire et d'aider les jeunes à choisir une occupation en rapport avec les capacités personnelles de l'enfant et qui assurent moins un gain immédiat que l'apprentissage d'un métier, en suite un emploi stable. La pratique de l'orientation est dès lors considérée comme le lien nécessaire entre une scolarité obligatoire et une formation professionnelle et elle joue un rôle de placement des jeunes sur le marché.

Les résultats obtenus au regard des évidences apportées par les observations du modèle montrent que les activités de sessions de formation et d'information contribuent de manière significative à l'accompagnement de l'élève dans la dynamique de construction de son projet professionnel qui aboutira à son insertion.

Il en résulte dès lors que, les Élèves qui ont bénéficié d'une bonne couverture des activités de sessions de formation (cours dans les salles de classe) sur la préparation à l'insertion socioprofessionnelle ont cinq fois plus l'avantage d'avoir des projets professionnels pertinents et réalistes par rapport à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces enseignements. Néanmoins, l'étude menée par Dong & Fozing (2016), montre plutôt l'absence de lien entre l'information sur les filières d'études et leurs débouchés et les aspirations professionnelles des Élèves.

Toutefois pour que les activités de sessions de formation dans les salles de classe influencent significativement la construction des projets professionnels auprès de tous les Élèves, le CO ne saurait se limiter à une énumération expliquée des métiers ou profession. Bien plus, il devrait aider chaque élève à construire un projet professionnel ayant un plan d'action, un échéancier, un but et des actions en cours de réalisation qui s'appuient sur la vision future de l'identité professionnelle que chacun veut réaliser (Goguelin & Krau, 1992).

Guichard & Huteau (2006), pensent que l'engagement dans un cheminement scolaire et professionnel fait sur la base d'un projet scolaire et professionnel est une occasion privilégiée dans la construction de soi et de son identité socioprofessionnelle dans un monde où le chômage ne cesse de croître. Chaix (1993), souligne pour sa part que l'existence d'un projet professionnel chez l'élève permet à ce dernier d'utiliser l'écart entre l'école et l'entreprise pour développer des compétences professionnelles en lien avec le métier choisi. Alagui (2015)

relève que pour les apprenants, « l'élaboration de leurs projet personnels et professionnels est un facteur de motivation qui accroît les chances de réussite et paramètre déterminant dans l'engagement de l'étudiant (ou de l'élève) dans une dynamique d'insertion professionnelle ».

Par contre, l'absence d'un projet professionnel chez l'élève est souvent lourde de conséquences au plan scolaire et au plan professionnel Riberolle & Beauchesne (2000, 2017). C'est dans ce sens qu'Alagui relève que la difficulté des jeunes à construire leur avenir professionnel peut les contraindre à abandonner prématurément les études et à se retrouver sans diplôme.

L'orientation informative considère l'information comme principal moyen de faire connaître aux jeunes les formations, les filières d'étude et leurs débouchés dans l'optique que grâce au bagage dont ils disposent sur les formations et les métiers, les apprenants pourraient effectuer un choix judicieux en toute liberté. Le rôle du conseiller en orientation serait dans ce cas, d'encourager, de provoquer et d'animer des séances collectives et individuelles d'information scolaire et professionnelle (okéné, 2009)

L'information est mise à la disposition du public ou de l'individu par le biais des causeries-discussion de groupe, des journées dites d'information et d'orientation, des projections de films sur les professions suivies de discussion et d'échanges, des salons de formations et de l'orientation, des plaquettes et annuaires, de l'internet etc. Dans certains pays, l'orientation informative se fait dans les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) qui sont des structures ouvertes, aux apprenants, Étudiants parents d'Élèves et dont le fonctionnement est permanent. Par exemple des structures comme : le CIOP, FNE, CIBLE RH etc. au Cameroun, l'ANEP au Congo.

En France, elle est assurée par l'Office Nationale d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP). Au Bénin, cette approche de l'orientation était mise en œuvre par un service dénommé "laboratoire de psychologie." à l'INFRE. C'était avant la mise en place de l'école nouvelle. Aujourd'hui ce genre d'approche est plutôt mise en œuvre par certaines Organisations Non Gouvernementale (ONG) ou encore des agences de communication qui ont senti le besoin de s'intéresser à l'orientation des apprenants. L'avantage de cette approche est qu'elle réduit le coût des investissements en matière d'orientation et permet d'atteindre un grand effectif de bénéficiaires. Mais le grand inconvénient se pose en question d'efficacité de l'approche, car l'orientation ne se réduit pas à l'information. Elle reste tout un processus dont

l'information n'est qu'une petite étape. Justement, l'orientation éducative accorde une place prépondérante à la construction de ce processus.

Les activités de sessions de formation prescrites par le ministère de l'enseignement secondaire aux conseillers d'orientation scolaire et professionnelle sont réparties dans un tableau récapitulatif ainsi qu'il suit, il précise les modules, les objectifs, la session de formation et le code :

**Tableau 1 : Répartition des activités des sessions de formation en orientation-conseil**

Modules	Objectifs	Session de formation	code
Module I Connaissance des milieux éducatifs, sensibilisation et information de l'élève et de la communauté éducative	Apprendre à apprendre (orientation scolaire)	1- Présentation du système éducatif	SF 101
		2- Présentation de l'établissement scolaire	SF 102
		3- Connaissance de l'orientation	SF 103
		4- Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels	SF 104s
Module II Aide à la réussite scolaire de l'élève	Apprendre à apprendre (orientation scolaire)	1- Exploitation des aptitudes et des intérêts de l'élève	SF 201
		2- Initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées	SF 2042
		3- Aide à l'amélioration des performances scolaires	SF 203
		4- Initiation à l'élaboration du projet scolaire	SF 204
Module III Aide au développement de la personnalité de l'élève	Apprendre à vivre (orientation personnelle et orientation sociale)	1- Formation de la personnalité	SF 301
		2- Initiation à la connaissance des normes et valeurs sociales	SF 302
		3- Présentation de quelques troubles de personnalité et des comportements déviants	SF 303
		4- Aide à la recherche des solutions aux problèmes personnels personnel ou relationnels	SF 304
		5- La prise de décision	SF 305
		6- La notion d'affirmation de soi	SF 306

Module IV Aide à l'insertion socioprofessionnelle de l'élève	Apprendre à travailler (orientation professionnelle)	1- Présentation des réalités du monde du travail	SF 401
		2- Initiation à l'élaboration du projet professionnel	SF 402
		3- Initiation aux techniques de recherche d'un emploi	SF 403
		4- Préparation à l'auto emploi	SF 404
Module V Approche psychoaffective et sociale de la sexualité des adolescents	Apprendre à vivre (orientation personnelle et orientation sociale)	1- La notion de sexualité	SF 501
		2- Le développement psycho-sexuel : de l'enfance à l'âge adulte	SF 502
		3- L'approche sociale de la sexualité des adolescent (e) s.	SF 503
		4- Risques et périls liés à la sexualité	SF 504

Source : MINSEC, (2009). Cahier des charges du conseiller d'orientation au Cameroun

### 2.2.7. Les activités des services adaptés en orientation-conseil

Le tableau ci-dessous présente les différentes activités qu'a prescrit le MINSEC aux conseillers d'orientation dans un établissement scolaire.

**Tableau 2 :** Répartition des activités du service adapté en orientation-conseil

Types de services	Activités	Période
A. Évaluation psychotechnique	Administration des tests psychotechniques pour un meilleur suivi psychopédagogique et une aide à l'orientation scolaire	Fin trimestre 2
B. Counseling	Prise en charge des Élèves en situation d'échec ou manifestant des troubles de personnalité ou des comportements déviants	Trimestre 1, 2,3
C. Appui aux équipes éducatives et pédagogiques	Participation active aux réunions des équipes pédagogiques en tant que psychologue des apprentissages pour contribuer à : - L'analyse et à la compréhension des facteurs de réussites ou d'échec scolaires et la recherche des solutions éventuelles ; - Préparation de la prise des décisions des conseils de classe qui prennent en compte la personnalité de l'élève.	Trimestre 1, 2,3
D. Assistances aux parents	Organisation des rencontres et/ ou participation aux réunions des parents des Élèves	Trimestre 1, 2,3

Source : MINSEC, (2009). Cahier des charges du conseiller d'orientation au Cameroun

Les services adaptés visent à assurer un développement harmonieux de l'élève au plan personnel et scolaire, ainsi que la préparation à son insertion socioprofessionnelle. Les services adaptés consistent en des entretiens individuels (face à face) entre le conseiller et son client sur un sujet précis afin de lui apporter une aide spécifique et adaptées à son problème diagnostiqué (Mezo'o, 2023).

C'est une pratique qui consiste à aider la personne cible à trouver une solution à son problème de manière libre. Elle se fait de manières indirect c'est-à-dire par un échange indirect que Mezo'o l'appelle « service fixe »

L'accompagnement personnalisé de l'élève dans la construction de son projet professionnel a trois effets positifs pour l'apprenant : effets motivationnels (accrocher, susciter l'engagement des (Élèves) et leur persévérance face aux tâches scolaires), cognitifs (acquérir des savoirs et des démarches mobilisables parce que construits par le sujet en réponse à des besoins éprouvés dans l'interaction avec l'environnement) et socio-affectifs (apprendre à assumer des responsabilités, collaborer, dynamiser autrui...) (Becker, 2007, p. 243).

Cette approche est basée sur la perception classique de l'orientation, le modèle trait-facteurs qui consiste en l'appariement entre les caractéristiques de l'individu et celles de la profession. L'orientation directive est la plus ancienne approche expérimentée depuis que l'orientation était au service de l'industrie. Elle est pratiquée dans la plupart du temps par les conseillers d'orientation lorsqu'ils reçoivent un consultant en entretien. Elle est de plus en plus critiquée en raison du pouvoir important qu'elle accorde au conseiller en orientation qui apparait ici comme un expert face au consultant qui reste passif dans le processus. Mais malgré les griefs qui lui sont portées, l'orientation directive est encore utilisée par bon nombre de conseillers à ce jour et n'a cessé de faire ses preuves. Au côté de l'orientation directive, se développe l'orientation informative. Elle également est très pratiquée.

L'entretien de conseil est la forme d'aide à l'orientation la plus répandue. Il consiste à un échange entre le conseiller en orientation et le consultant qui se fait sur la base de l'écoute, avec l'utilisation des fiches d'orientation qui permettent d'avoir les informations sur l'individu et le recours à d'autres techniques comme les tests qui permettent d'évaluer ses intérêts professionnels et ses compétences.

Guichard & Huteau (2006), pensent que l'entretien de conseil en orientation constitue l'une des techniques majeures du conseil en orientation. Il vise à aider une personne à trouver

la voie professionnelle ou de formation et, plus généralement, la forme de vie qui lui convient le mieux et à s'engager dans la direction qu'elle aura ainsi déterminée.

L'entretien de conseil est essentiellement caractérisé par trois étapes. La première est définie comme l'alliance de travail. C'est l'étape au cours de laquelle une relation de confiance s'établit entre le conseiller en orientation et le consultant. Ce dernier énonce clairement les raisons qui l'ont conduit à demander ou accepter un entretien. À ce niveau selon Guichard et Huteau (2005), le rôle du conseiller en orientation consiste alors à faciliter cette explication. « Le conseiller doit avoir une attitude ouverte, faire preuve d'empathie et se garder de toute interprétation ».

La deuxième étape consiste en l'analyse de la situation évoquée par le consultant, en la clarification du problème posé par lui. Au cours de cette étape, le conseiller en orientation va davantage appréhender la personnalité de l'individu, ses intérêts et ses attentes.

La troisième étape consiste en l'établissement des objectifs. Le conseiller en orientation facilite l'élaboration d'objectifs réalistes par le consultant qui désormais trace la voie à suivre et précise les moyens dont il dispose pour réussir ses objectifs.

L'entretien s'achève souvent par un bilan d'orientation qui est selon Guichard & Huteau (2005) un ensemble de procédures mise en œuvre de manière intégrée afin d'apporter une aide à la personne ayant un problème d'orientation.

Pour Mezo'o (2023), l'entretien ou interview est un échange entre deux personnes concernant un sujet précis. Il permet au conseiller d'avoir des informations variées qui l'intéressent concernant son client. Il engage deux protagonistes dont l'un est l'aidant et l'autre est l'aidé. L'entretien est une méthode très utilisée dans la pratique de counseling. Il est l'instrument privilégié du conseil et de l'aide en orientation. La technique la plus utilisée lorsqu'on recourt à cet instrument est l'entretien semi-directif.

Le professionnel en orientation- conseil doit mobiliser les ressources possibles pour satisfaire son client. Au cours de l'entretien conseil-élève, le professionnel cultive un certain comportement (un comportement qui ne cherche pas à découvrir quelque chose car il y a rien à découvrir), et une attitude professionnelle (attitude qui ne juge pas et qui cherche à comprendre le client dans sa spécificité).

Au moment de l'entretien, l'attitude du conseiller ne doit pas influencer le client mais plutôt lui faciliter l'expression libre et converger vers la compréhension de problème du client

sur fond d'aide, ce qui pourrait favoriser un meilleur ajustement ou un meilleur épanouissement. Conformément au cahier de charge du conseiller d'orientation, celui-ci passe généralement par quatre étapes (MINESEC, 2009) à savoir : la présentation de soi et classification de la relation, l'investigation biographique, l'exploration du problème de l'élève, l'étude de cas proprement dit et le diagnostic et propositions de solution ou conseil.

### **2.2.8. Les travaux antérieurs sur l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle**

Il s'agit de faire une revue de la littérature sur l'Orientation scolaire et professionnelle ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle

#### **2.2.8.1. Les travaux antérieurs sur l'orientation scolaire**

L'Orientation scolaire ou la guidances est une activité éducative de type continu qui ambitionne d'outiller le bénéficiaire à la gestion de ses problèmes en toute autonomie. En milieu scolaire, l'orientation-Conseil est l'expression de l'abandon de l'orientation prescriptive dans laquelle le client était considéré comme passif et susceptible d'être agi. Dans l'Orientation conseil on le considère comme un être capable d'autonomie et de responsabilité. Il faut donc non pas lui imposer quelque chose, mais l'accompagner à se frayer un chemin dans la dédalle d'opportunités et de contraintes en tant que architecte sinon le Co-architecte.

L'Orientation-Conseil s'inscrit dans un programme qui a cours depuis 1996 : le programme d'orientation-conseil (Vultur, 2009 ; Piper &Vultur, 2004) dans ses objectifs. Il s'agit d'individuer et d'individualiser l'élève de manière à le rendre capable d'assumer ses choix indépendamment de tout déterminisme extérieur, encore dite orientation intégrale, l'Orientation-Conseil ne se limite pas à certains aspects de la vie de l'individu. C'est un processus éducatif de type continu qui doit préparer aux choix d'orientation et permettre une adaptation réciproque de l'élève-école, la résolution des problèmes divers, une contribution à l'épanouissement personnel et une prise en compte des besoins de l'élève et de la Nation (Okene, 2013) Le souci de l'Orientation-Conseil n'est plus seulement la mise à disposition du consultant des informations sur les filières d'études et leurs débouchés. Il est d'avantage question de :

- Mettre l'accent sur le consultant en tant qu'unité sociologique aux prises avec ses préoccupations personnelles et exigence de son milieu de vie. À l'occasion, l'expert en orientation est appelé, entre autres, à renforcer les capacités individuelles du consultant, à

renforcer les capacités individuelles du consultant, à l'aider à gérer ses problèmes personnels et relationnels et à disposer des techniques de recherche d'emploi.

- Renforcer les capacités du consultant à prendre lui-même de bonne décision ;
- Tenir compte des besoins du consultant, de la société, des entreprises et l'Etat dans son accompagnement ;
- Faire naître et faire développer chez le consultant une attitude proactive matérialisée par une lecture soutenue de son environnement.

L'importance de l'Orientation-Conseil dans une société confrontée à un changement rapide de ses structures sociales, à une évolution accélérée des sciences et techniques, au développement massif des moyens d'information et à l'usage efficace de moyens d'information et à l'usage efficace des ressources, l'UNESCO pose l'Orientation-Conseil comme moyen adéquat de gestion des transitions. D'autres auteurs sont de cet avis (Bengle & Laflamme, 1979 ; Roberge, 2003. Schlosberg, 2005) dans ce genre de société où l'imprévu est très courant, l'orientation doit participer à la formation tout au long de la vie aux fins d'aider ses usagers à mieux répondre aux conjonctures diverses de leurs temps et de leurs milieux.

Mieux elle consiste à mettre l'individu en mesure de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études et de ses activités professionnelles dans toutes les conjonctures de son existence, avec le souci conjoint de servir le développement de la société et l'épanouissement de sa personnalité (UNESCO, 1970, p6).

Dans la même lancée l'UNESCO (2002) définit l'orientation comme une pratique éducative de type continue visant à aider chaque individu à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses habitudes, ses goûts et à ses intérêts, à s'y adapter en résolvant éventuellement ses problèmes comportementaux et psychologiques, académiques relationnels et sociaux d'insertion dans la vie active en vue de son plein épanouissement personnel et de la satisfaction des besoins de la société dans une prise en compte des impératifs de développement du pays et ses perspectives de progrès économique, sociale et culturelle.

C'est à dire que même si l'Orientation-Conseil vise l'autonomisation, et l'individualisation des parcours scolaires et professionnels, il s'agit avant tout d'une progression économique, sociale et culturelle méthode d'assistance, une démarche ou une pratique

éducative de type continue visant à aider chaque individu à faire des choix délibérés et positifs lui permettant de se réaliser pleinement dans la vie. C'est-à-dire, qu'on aura remarqué que la notion de conseil n'a pas été trop développée. C'est à dessein. Peut-on en effet orienter sans avoir au préalable conseillé ? Cette question n'est pas aisée à répondre. L'orientation peut précéder le conseil comme elle peut lui être postérieure, Dans le conseil, on « tient conseil dans un mouvement dialogique en vue de faciliter le guidage d'un individu par lui-même (Lhotellier, 2003). Orienter et conseiller sont liés. Voilà pourquoi l'UNESCO définit le Conseil comme un processus à visée éducative qui se fait habituellement dans une relation interactive dans le but d'aider une personne à apprendre plus sur elle-même et à utiliser cette découverte pour devenir un membre actif de la société (UNESCO, 2003).

L'UNESCO (2002), publie un manuel sur l'orientation professionnelle relatif à la conférence mondiale sur l'enseignement qui a eu lieu du 5 au 9 octobre 1998 à Paris en France et destiné aux établissements d'enseignement supérieur désireux de mettre en place un centre d'orientation professionnelle ou de renforcer les services aux Étudiants dans le domaine de l'orientation. Les auteurs de ce manuel insistent sur dix (10) hypothèses relatives aux domaines de l'orientation professionnelle. Ils exposent par ailleurs les théories relatives à la carrière professionnelle et mettent un accent particulier sur le personnel, les instruments, les procédés et les composantes de l'orientation professionnelle. Au sujet des personnes qui peuvent intervenir dans l'orientation de l'étudiant, ils évoquent en première ligne les parents et les autres membres de la famille qui selon eux peuvent constituer une importante source d'appui lors du choix de la profession. Les membres de la famille peuvent activement participer au processus de prise de décisions. Les amis proches constituent également d'éventuelles sources de soutien et de données d'expérience.

L'OCDE et la commission européenne ont mené des recherches entre 2000 et 2003 dans les pays de l'OCDE d'une part, et d'autres part dans les pays tels que l'Afrique du sud, Chili en collaboration avec la banque mondiale. L'objectif de ces recherches était de savoir comment les services d'orientation professionnelle contribuent à la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie et des politiques du marché du travail. Pour parvenir à des résultats fiables, l'OCDE et la commission européenne ont procédé à des examens internationaux au travers d'un questionnaire sur les politiques d'orientation conçus à cet effet. À l'issue de ces examens internationaux, les résultats obtenus montrent que l'accès aux services de l'orientation est limité et plus particulièrement en ce qui concerne l'orientation des adultes (OCDE & UE, 2003), Il a aussi été relevé que les services ne perfectionnent pas l'aptitude des

individus à gérer leurs carrières. En outre, la coopération entre les parties prenantes de l'orientation professionnelle n'était pas bonne et les services de l'orientation ne sont pas adaptés aux besoins des clients, quand bien même ils diffuseraient des informations.

Aussi pour amener les décideurs à mieux résoudre ces problèmes épineux des propositions ont été faites. Ces propositions sont axées sur quatre points dont le premier est d'améliorer l'orientation professionnelle des jeunes, le second consiste à améliorer l'orientation professionnelle des adultes, le troisième point consiste à améliorer l'accès aux services d'orientation professionnelle et l'amélioration du système d'orientation professionnelle.

Certes, ces recherches n'ont pas été menées au Cameroun, mais ce sont des problèmes réels qui se posent dans l'orientation scolaire, universitaire au Cameroun. Aussi sans vouloir mener une recherche axée de manière explicite sur les problèmes liés à l'orientation professionnelle, sous l'angle abordé par l'OCDE, ce travail envisage d'analyser quelques facteurs de la pratique de l'orientation scolaire qui concourent à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés.

#### **2.2.8.2. Les travaux antérieurs sur l'insertion socioprofessionnelle**

Plusieurs auteurs ont mené des recherches sur les déterminants de l'insertion socioprofessionnelle.

Allard & Ouellette (1995), ont mené une étude sur les déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Ils tentent d'expliquer le bien fondé d'un modèle macroscopique dont l'objectif est d'englober les facteurs qui interviennent dans le contexte de l'insertion socioprofessionnelle. Aussi regroupe-t-il ces facteurs en trois dimensions que sont : la dimension sociologique, la dimension socio psychologique et la dimension psycho professionnelle.

Ils retiennent un modèle qui comporte trois niveaux d'analyse des facteurs pouvant influencer directement ou indirectement l'insertion socioprofessionnelle, niveau qu'ils nomment dimensions.

La première dimension du modèle est appelée la dimension sociologique du modèle, elle intègre les facteurs économique, politique, culturel et démographique.

La deuxième dimension du modèle qu'est la dimension socio psychologique, concerne quant à elle les microsystèmes susceptible d'influencer l'insertion professionnelle du jeune diplômé. Dans cette dimension, rentrent en compte les facteurs tels que le milieu familial, le milieu formé des pairs, le milieu scolaire, le milieu du travail ainsi que les médias.

La troisième dimension du modèle qu'est la dimension psycho professionnelle, englobe les facteurs liés à l'identité personnelle, l'identité professionnelle, la préparation de l'insertion professionnelle et la démarche de l'insertion professionnelle.

D'autres auteurs comme Maigari (1997) ; Guichard (1993), soutiennent que la famille est un agent de socialisation d'une importance. Les vécus professionnels des membres de la famille précisent-ils, influencent les perceptions du travail et du marché de l'emploi chez les enfants. Par ailleurs, ces vécus familiaux sont cumulatifs de par la transmission entre les générations successives de certaines expériences, des situations vécus, bonnes ou mauvaises et ces situations servent d'exemples aux enfants dans leur avenir.

Beduwe (1995), Brown (1990), affirment que le niveau d'éducation et le niveau professionnel atteint par les parents sont souvent en relation avec les aspirations professionnelles de leurs enfants. Maigari (1997), soutient pour sa part que les réseaux d'amis et des pairs influencent aussi, au même titre que l'éducation des parents les aspirations éducationnelles et professionnelles des jeunes. Quand à Sullivan (1989), la situation sociale des meilleurs amis et des meilleures amies a une influence sur les jeunes.

Maigari (1997) ; Guichard (1993), accordent une importance particulière à l'analyse des expériences vécues dans les milieux scolaires par les jeunes. D'après ces auteurs, les expériences de réussite dans l'acquisition des connaissances et des habilités qui sont enseignées à l'école favorisent le développement des attitudes positives envers les études, envers soi-même et ainsi qu'envers le développement des aspirations professionnelles. À l'inverse, les jeunes qui font l'expérience d'échecs répétés acquièrent des attitudes négatives vis-à-vis des études et ceci peut entraver leur insertion socioprofessionnelle future dans le monde de l'emploi. L'expérience de réussite et d'échec des jeunes à l'école est significative, car l'école est un lieu de contact entre le personnel enseignant, les groupes de travailleurs et travailleuses. C'est dire que la qualité des relations que les jeunes établissent avec les personnes travaillant à l'école pourrait jouer un rôle déterminant sur leur perception du monde en générale et du monde du travail en particulier. De même, la façon dont ces travailleurs exercent leur tâche peut s'avérer néfaste ou non pour les jeunes.

Chen & Reagen (1985) ; Super (1980), Young (1985), soutiennent que les expériences vécues dans le milieu du travail permettent aux jeunes d'observer les travailleurs et travailleuses et de vérifier la justesse de leur perceptions croyances relatives, aux milieux de travail et aux travailleurs qui y œuvrent. Bandura, (1986), pour sa part soutient l'idée selon

laquelle les expériences de travail des jeunes, lorsqu'elles sont positives leurs permettent de développer des sentiments d'efficacité.

À l'opposé, Evangelista (1988) émet l'idée selon laquelle ces expériences, lorsqu'elles sont négatives, peuvent amener à l'importance et à la dévalorisation de soi. Parlant des médias, cet auteur repris Allard & Ouellette, affirme que ceux-ci présentent des images aux jeunes, et ces images amènent les jeunes à développer les stéréotypes. Par ailleurs, ces images contribuent à leur faire acquérir des connaissances, des attitudes, des aptitudes et des comportements qui leur seraient utiles pour une éventuelle tentative d'insertion professionnelle.

Plusieurs auteurs ont identifié divers facteurs influençant l'insertion socioprofessionnelle des diplômés à l'instar de :

Cherruault et al., (2016) ont souligné l'importance des compétences transversales et des soft skills dans l'insertion professionnelle des diplômés. Ils ont mis en avant le fait que les entreprises valorisent de plus en plus ces compétences, en plus des connaissances académiques.

Marc Tardieu (2018) a mis en avant l'importance de la mobilité géographique et professionnelle pour l'insertion professionnelle des diplômés. Selon lui, être prêt à s'adapter et à se déplacer pour trouver un emploi peut grandement augmenter les chances de réussite sur le marché du travail.

Anne-Marie et al., (2017) ont étudié l'impact de l'expérience professionnelle préalable sur l'insertion professionnelle des diplômés. Leur recherche a montré que les diplômés ayant eu des stages ou des jobs étudiants pendant leurs études ont généralement une meilleure insertion professionnelle que ceux n'ayant pas cette expérience. En résumé, les compétences transversales, la mobilité géographique et professionnelle, ainsi que l'expérience professionnelle préalable sont autant de facteurs à prendre en compte pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Voici quelques auteurs et références qui ont travaillé sur les dispositifs d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle, ainsi qu'un résumé de leurs pensées :

Marc et al, (2015) a étudié l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes. Il souligne l'importance de ces dispositifs pour aider les jeunes à trouver un emploi en les accompagnant dans leur recherche, en leur fournissant des outils et en les aidant à développer leurs compétences.

Boutinet et al., (2007) a quant à lui mis en avant l'importance de l'accompagnement personnalisé dans l'insertion professionnelle. Selon lui, chaque individu a des besoins et des

attentes spécifiques, et un accompagnement individualisé permet de prendre en compte ces particularités pour favoriser une insertion réussie.

Derval (2018) a étudié l'efficacité des dispositifs d'orientation professionnelle pour les jeunes diplômés. Elle souligne l'importance de ces dispositifs pour aider les jeunes à se projeter dans leur avenir professionnel, à mieux comprendre le marché du travail et à prendre de décisions éclairées pour leur insertion professionnelle.

En résumé, les dispositifs d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle sont essentiels pour aider les jeunes diplômés à trouver un emploi et à réussir leur insertion professionnelle. Un accompagnement personnalisé, des outils adaptés et une orientation professionnelle efficace sont autant de moyens pour favoriser une insertion réussie sur le marché du travail.

Il existe de nombreuses études et recherches sur l'insertion socioprofessionnelle des diplômés réalisées par différents auteurs. Voici quelques exemples et un bref résumé de leurs pensées :

Rose et al., dans leur ouvrage "L'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail", les auteurs mettent en lumière les difficultés rencontrées par les jeunes diplômés pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Ils soulignent notamment les disparités régionales, sectorielles et de genre dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Dominique Brossard dans son article "Transition de l'école à l'emploi : la difficile insertion professionnelle des jeunes diplômés", l'auteure aborde les différents obstacles rencontrés par les jeunes diplômés lors de leur insertion professionnelle, tels que le manque d'expérience professionnelle, la qualification excessive, le choix de filière d'études inadapté au marché du travail, etc.

Anne Lupton et al. ; Maigari (1997) dans leur étude intitulée "Le devenir professionnel des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : entre précarité et dynamisme", les auteurs examinent les différentes trajectoires professionnelles des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, mettant en lumière les défis et les opportunités qui se présentent à eux sur le marché du travail.

Ces auteurs soulignent tous l'importance de prendre en compte les spécificités et les difficultés des jeunes diplômés lors de leur insertion socioprofessionnelle, et proposent des pistes de réflexion pour améliorer cette transition de l'école à l'emploi.

Qu'en est-il de notre étude portant sur la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelles des jeunes diplômés ? Ces diplômés ayant fini les fins des cycles et ont bénéficié d'un diplôme et se déversent dans le marché du travail, en vue de chercher un emploi stable et sécurisant.

L'élévation constante du taux de chômage dans la tranche d'âges des jeunes au Cameroun fait penser à la faiblesse d'un maillon de la chaîne de l'éducation. La faible assistance des jeunes par l'orientation dans la consolidation de leurs aspirations professionnelles, ou mieux dans l'élaboration et la consolidation des projets professionnels réalistes peut ainsi être indexée. Dans cette veine, Bomda (2010), pense que les parents sont les principaux artisans de l'orientation de leurs enfants avec (49,1 %), suivi de l'intéressé lui-même (29,3 %) qui le fait à sa guise ou dans une moindre mesure. Ses aînés (10,6 %) et que seuls 2 % des enquêtés sont motivés dans leur choix par le conseil de classe et/ou le conseiller d'orientation. Ce qui traduit bien que les Conseillers d'Orientation (CO) sont très éclipsés quant à l'accompagnement des jeunes en matière de choix scolaires et professionnels. Pourtant cette étude révèle qu'indépendamment du sexe, la rencontre avec un CO accroît la probabilité de servir dans le formel (public/parapublic et privé formel) plutôt que dans l'informel Bomda (2010).

Enfin, le niveau de connaissance des entreprises privées par les CO enquêtés est faible (46,2 %). Ici, les CO enquêtés n'ont pas une connaissance des aspects tels que les risques de chômage, les conditions de promotion et les perspectives de développement susceptibles de permettre des emplois stables ou de générer des recrutements. Par contre, le niveau de connaissance des techniques de recherche d'emploi par les CO enquêtés est moyen (51,3 %). Les CO sont ainsi moyennement informées sur les réalités du monde du travail et celui de l'emploi (Fozing & Mboning, 2013). Sur cette base, il leur serait impossible de bien informer en retour les demandeurs d'informations sur cette question (parents, Élèves).

L'insertion professionnelle désigne tout processus permettant l'intégration d'une personne au sein du système socioéconomique par l'approbation des normes et règles de ce système. Fournier et al., (2000, P62) ont abordé la question de l'insertion socioprofessionnelle de façon plus élaborée.

De ce fait, l'insertion socioprofessionnelle est définie comme le passage réussi entre la formation et la vie active. Ils ont su montré l'importance de la formation dans le processus

d'insertion socioprofessionnelle. S'insérer dans la vie active impose à l'individu d'être détenteur d'une formation.

Par conséquent la personne munies d'un emploi permanent, à plein temps et mieux rémunéré. Il faut souligner que certaines représentations sociales sont liées à l'insertion à savoir : la recherche du bien-être et la satisfaction au travail.

Ces dernières résultent de la réalisation du projet professionnel, du sentiment de maîtrise des compétences professionnelles, de la reconnaissance de soi par le milieu professionnel, et la réalisation de soi le sociologue Claude Dubar a écrit en 1998 que « la notion d'insertion constitue bien, avant tout, une notion du débat social et politique historiquement datée et sémantiquement floue »

Selon Bordigoni et al., (1994), proposent que l'insertion socioprofessionnelle corresponde à un « processus socialement construit dans lequel sont impliqués des acteurs sociaux et des institutions (historiquement construites), des logiques (sociétales) d'action et des stratégies d'acteurs, des expériences (biologiques) sur le marché du travail et des héritages socio scolaires »

De ce qui précède, précisons que nos recherches et orientations dans le cadre de cette étude seront menées par rapport aux sens des concepts d'insertion socioprofessionnelle et de profession définis respectivement par Fournier et al., (2000). De ce fait, les concepts de professionnalisation des enseignements et d'insertion socio-professionnelle comportent plusieurs dimensions et indicateurs :

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, ce concept a une dimension publique; une dimension privée et une dimension internationale ayant pour indicateurs concours, recrutement, étude des dossiers.

Mbwassak (2022), Soutient que le recours par les conseillers d'orientation à leurs principales activités que sont (les sessions de formation, le counseling, la recherche appliquée et le testing psychotechnique) favorisent l'accompagnement des Élèves dans la construction de leurs projets professionnels. Pour ce faire, un questionnaire a été administré à un échantillon de 628 Élèves des terminales des neuf établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bertoua. La mise à l'épreuve de quatre hypothèses par le test de régression logistique multiple a permis de vérifier que les activités de l'orientation conseil favorisent l'accompagnement de l'élève à la construction de son projet professionnel.

Notre champ de recherche s'incline en questionnant la pratique de l'orientation scolaire à travers ses variables qui déterminent l'insertion sociale et professionnelle des diplômés et en particulier les Étudiants.

### **2.2.9. La pratique d'aide à l'orientation**

Guichard & Huteau (2006), deux théoriciens de la psychologie de l'orientation scolaire et professionnelle du monde francophone, produisent un ouvrage qui fournit aux praticiens en orientation, aux chercheurs en psychologie et aux Étudiants une synthèse des problématiques de la psychologie de l'orientation. L'ouvrage présente les différentes pratiques d'aide à l'orientation qui permet aux professionnels de mieux accompagner les sujets. Il s'agit entre autre des points suivants :

- **L'entretien de conseil** c'est une démarche visant la création d'une relation de dialogue, la construction méthodique et plurielle du sens d'une situation problème et l'élaboration d'une décision fondatrice d'une action censée, responsable, autonomisante. Le plus souvent, il est utilisé conjointement avec d'autres techniques d'évaluation (test, questionnaires et bilan de compétence) ou avec des outils visant à informer le sujet sur les possibilités qui lui sont offertes.

- **Les bilans d'orientation** en fonction des conceptions dominantes en matière d'orientation et des problèmes sociaux auxquels les institutions d'orientation sont confrontées, ils peuvent prendre des formes spécifiques. Par le passé, l'année 1930 marque le début de l'examen psychologique de l'orientation professionnelle était la forme la plus utilisée par les praticiens de l'orientation scolaire, car il était convaincu que les aptitudes professionnelles étaient relativement stables chez les individus ainsi que chez les Étudiants que les exigences des métiers. Il faisait appel aux sources d'informations suivantes : l'entretien avec l'individu afin de cerner sa dynamique de développement, ses motivations, sa personnalité, les tests collectifs et individuels, la fiche scolaire et la fiche médicale jeune en question. À cause de ses multiples faiblesses, l'examen psychologique d'orientation a cédé place dès 1980 au bilan de compétence en France. Il vise généralement un triple objectif : vérifier la correspondance entre le sujet et le besoin à satisfaire, dégager dans une perspective du développement de la signification des expériences acquises, et en fin mettre l'accent sur l'identification et l'évaluation des acquis. Son élaboration nécessite des entretiens, des techniques, de l'approche biographique, des tests cognitifs et de personnalité, des épreuves d'évaluations des compétences. C'est en fonction des attentes des bénéficiaires qu'il est possible de juger l'efficacité du bilan de compétences. Ces attentes concernent la connaissance des soi c'est à

dire qui nous permet de s'orienter vers une formation, élaborer un projet personnel, changer de métier, choisir un métier, trouver un emploi qu'on peut s'adapter facilement la progression dans la profession exercée.

• **L'éducation à l'orientation** d'après Guichard & Hutteau (2006), l'éducation à l'orientation consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires et en lui suggérant de s'engager dans des activités variées. On incite aussi le jeune à tenir compte de l'expérience vécue dans le travail manuel enseigné à l'école, ou, pour ceux qui les fréquentent, dans les classes de préapprentissage, pour évaluer ses goûts et ses aptitudes qui sont capitales dans la recherche d'emploi.

• **Les technologies de l'information et de la communication (TIC)** la conjonction de l'informatique, de l'audiovisuel, des télécommunications et de la psychologie cognitive, par des innovations à introduire de modifications sensibles dans les pratiques d'orientation scolaire. L'informatique a fortement renouvelé les techniques d'évaluation des personnes et les modalités de la distribution des informations sur les formations et les professions, via le multimédia, les logiciels de guidances et l'internet. L'information et les multimédias permettent au sujet d'interagir avec les bases de données. C'est par exemple le cas de la base de données du système documentaire de L'ONISEP (Office National d'Information sur les Études et les Professions), qui est constitué d'environ 400 fiches de métiers. C'est aussi le cas de CD ROM (Digital Versatile Disc Read Only Memory) ou DVD-ROM (Digital Versatile Disc –Read only Memory) selon le domaine désiré. Par exemple, la collecte des 22CD –ROM de Rufino intitulée « itinéraire pour un métier », qui vise à apporter aux Élèves des collèges et des lycées, des connaissances essentiellement sur plus de 400 métiers classés par secteur d'activités. Pour ce qui est de logiciel de guidance, il existe trois grands types : les systèmes analogiques, qui visent à appairer un profil décrivant l'individu et un profil décrivant un métier ( c'est le cas du logiciel canadien « CHOICES » ), les aides à la décision, qui visent la connaissance de soi , la connaissance du monde professionnel et la facilitation du processus de choix (c'est le cas du logiciel « ACOR » (aide au choix en orientation ) et les systèmes d'apprentissage, qui visent à assister les sujets dans toutes les étapes d'élaboration de ses projets ( c'est le cas aux États-Unis du logiciel SIGI (System of Interactive Guidance and Information ) ). Enfin, l'internet et plus précisément des nombreux sites spécialisés qui accompagnent les jeunes pour leurs divers besoins d'orientation.

Ces différentes pratiques d'aide à l'orientation ; dont le choix de l'une ou de plusieurs d'entre elle est fonction de la spécificité des besoins du sujet concerné, rendent scientifiques le travail des professionnels de l'orientation. Elles sont donc d'un apport essentiel pour les questions d'aspirations professionnelles des jeunes.

### **2.3. THÉORIES APPLIQUÉES À L'ÉTUDE**

Les théories sont un ensemble d'idée, des concepts abstrait plus ou moins organisé pour appliquer à un problème organisationnel, social ou économique plus dynamique et facilitant la compréhension (banea, 2015). On la considère de manière générale comme une vérité établie à l'issue d'une expérimentation. En d'autre terme, elle est une information qui nous aide à mieux expliquer un travail. Elle renvoie donc à un ensemble, une série de concepts construits de définitions et de propositions qui présentent une systématisation d'un phénomène. Dans le cadre de notre travail, nous avons retenu les théories suivantes :

La Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (TSCOSP) de Lent et al., (1994) et la théorie de l'attribution causale de Heider (1946-1958).

#### **2.3.1. La Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (TSCOSP)**

La TSCOSP a été conçue en vue de développer un système explicatif bien intégré de l'orientation scolaire et professionnelle (Lent, Brown & Hackett, 1994, 2000). Cette théorie vise en particulier à rapprocher et à examiner les liens existant entre les variables clés dégagées par les théories antérieures de l'orientation scolaire et professionnelle et par la recherche. La TSCOSP postule aujourd'hui trois sous-modèles qui se recouvrent en partie lent (2008). Ces trois sous-modèles ont pour but d'expliquer les processus grâce auxquels les personnes

- Développent leurs intérêts professionnels,
- Réalisent leurs choix professionnels et les modifient
- Parviennent à des niveaux différents de réussite et stabilité professionnelle,
- La satisfaction professionnelle, a été développée récemment (Lent & Brown, 2006).

La TSCOSP repose principalement sur la théorie sociale cognitive générale de Bandura 1986 qui met l'accent sur les mécanismes complexes d'influence mutuelle qui s'exercent entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Fidèle à la théorie sociale cognitive de Bandura, la TSCOSP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation scolaire et professionnelle tout en reconnaissant aussi l'importance des

nombreuses influences personnelles et environnementales qui contribuent à renforcer, à affaiblir ou, dans certains cas, à annihiler l'*agentivité* personnelle ou la capacité à se diriger. Lent (2008, p.2)

Ainsi, la théorie sociale cognitive d'orientation scolaire et professionnelle présente trois sous modèles originaux. Étroitement liés pour expliquer le processus d'orientation d'un individu dans le but de rendre un objectif ou son insertion socioprofessionnelle. Dans son article, lent considère que ces trois sous modèles ont pour but d'expliquer les processus grâce auxquels les personnes : développent leurs intérêts professionnels, réalisent leurs choix professionnels, les modifient, parviennent à des niveaux différents de réussite et de stabilité professionnelle. Un quatrième sous modèle a été développé par lent récemment, il s'agit de la satisfaction professionnelle (Lent et Brown, 2006).

### **2.3.1.1. Postulat de base de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle**

La TSCOSP définit le comportement comme une « triade dynamique » dans une interaction réciproque de facteurs personnels, de comportement et d'environnement. Ici, ce sont les processus cognitifs qui sont les premiers médiateurs du comportement ; ainsi les conséquences de la réponse seront utilisées pour façonner le traitement des futurs comportements et ceci avant même que le comportement ne soit engagé. De plus la TSCOSP stipule que la majorité des comportements sont appris par imitation (apprentissage vicariant).

Pour la TSCOSP, l'important apport de la cognition implique que la pensée est une force active qui construit la réalité de chacun d'entre nous, sélectionnant l'information, et choisissant des comportements sur la base des attentes et des valeurs. Par le biais du feed-back et de la réciprocité, la réalité d'un individu se forme grâce à l'interaction de l'environnement et de la cognition.

Cependant, le traitement de l'information (attention, mémoire, capacité d'utiliser des symboles, et habiletés de résolution de problèmes) change avec le temps, selon le niveau d'expériences et de maturation. Ainsi, la compréhension des processus impliqués dans la construction de la réalité de chacun d'entre nous permet la description du comportement, sa prédiction et la capacité de le changer.

Comme la théorie sociale cognitive générale, la TSCOSP met l'accent sur l'interaction entre trois « variables individuelles » qui activent l'auto-direction du développement

professionnel : les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et les buts personnels.

Les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle concernent « les jugements que les personnes portent sur leurs propres capacités d'organisation et de réalisation des activités qui permettent d'atteindre des types de résultats déterminés » lent (2008).

- Ces croyances d'efficacité, qui comptent parmi les déterminants les plus importants de la pensée et de l'action dans la théorie de Bandura 1986, elles peuvent être questionné de la manière suivante : « suis-je capable de réaliser cette tâche ? » (Lent, 2008, p.3).

Un individu pourrait, par exemple, avoir des croyances d'efficacité personnelle élevées en ce qui concerne ses capacités artistiques, mais se sentir beaucoup moins compétent dans des tâches sociales ou mécaniques. Ces croyances relatives aux capacités personnelles, qui sont susceptibles de changer au cours du temps et qui sont sensibles aux conditions environnementales, peuvent être acquises et modifiées par quatre types principaux d'expérience d'apprentissage : les expériences individuelles de maîtrise, l'apprentissage par observation (ou modelage), la persuasion sociale et les états physiologiques et affectifs Bandura (1997).

- Les attentes de résultats font référence aux croyances personnelles relatives aux conséquences et aux résultats de la réalisation de comportement particulier lent (2008). Alors que les croyances d'efficacité personnelle concernent ses propres capacités. Les attentes de résultat concernent les conséquences de la réalisation d'un type particulier d'action. C'est ainsi que Bandura (1986), souligné l'importance du rôle joué par les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats dans le comportement humain. Notamment au sujet des activités que les personnes choisissent de réaliser ou d'éviter. Toutefois, on présuppose que ce sont les sentiments d'efficacité personnelle qui constituent souvent le déterminant le plus influent, en particulier lorsque les activités à réaliser font appel à des capacités complexes à mettre en œuvre pour réaliser un ensemble de tâches potentiellement difficiles à réaliser (lent & Brown, 2008 p.5). Les personnes développent des attentes par rapport à différentes filières universitaires ou professionnelles à partir d'une variété d'expériences d'apprentissage direct ou d'apprentissage par observation comme les perceptions relatives aux résultats qu'ils ont déjà obtenus antérieurement au cours d'activités du même type) par exemple la réussite scolaire ou au travail manuel et à partir de l'information qu'ils ont acquise auprès d'autres personnes sur différents domaines professionnels.

- Les buts personnels peuvent être définis comme l'intention qu'à la personne de s'engager dans une activité précise pour atteindre un objectif particulier (Bandura, 1986). Lent postule que la TSCOSP distingue les choix concernant les *buts exprimés en termes de choix de contenu* (le type d'activité ou de profession que quelqu'un souhaite poursuivre) et les *buts en termes de niveau de résultat fixé* le niveau ou la qualité du résultat que l'on cherche à atteindre dans le domaine choisi lent (2008, p.3). Les buts sont des moyens importants que les personnes utilisent pour exercer leur *agentivité* personnelle dans la réalisation de leur projet d'études ou de leur projet professionnel. En se fixant des buts, les personnes se donnent les moyens d'organiser, de diriger et de soutenir leur propre comportement, et cela même sur de longues périodes et en l'absence de renforcements externes lent (2008, p.3.).

### **2.3.1.2. Modèles de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle.**

Dans cette théorie, lent développe un nombre de modèle permettant le développement des intérêts, de choix professionnel des individus dans le but d'atteindre son insertion socioprofessionnelle.

Les modèles des intérêts, du choix et du niveau de réussite dans le cadre de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle amènent les Étudiants à développer leurs potentialités.

Dans le cadre de la TSCOSP, le développement des intérêts scolaires et professionnels, la construction des choix d'études et des choix professionnels et le niveau de réussite à atteindre dans les domaines universitaires et professionnels sont décrits dans le cadre de trois modèles de processus conceptuellement distincts mais en interaction (Lent *et al.*, 1994). Les sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats, et les buts sont considérées comme fonctionnant de concert avec d'autres caractéristiques.

Cependant, lent et al., (1994) ne cessent pas de faire la recherche c'est ainsi qu'ils formulent une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle. Personnelles importantes (par exemple le genre, l'appartenance ethnique), avec leurs contextes et avec les expériences d'apprentissage qui contribuent à modeler la progression dans les domaines universitaires et professionnels.

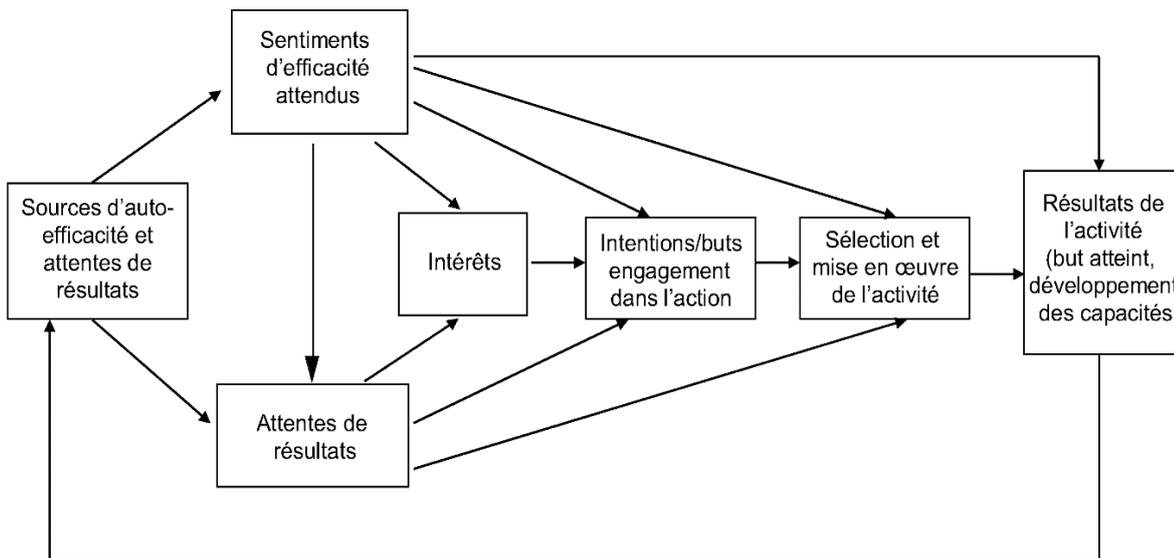
#### **2.3.1.2.1. Modèle des intérêts**

Le premier modèle, lié au développement des intérêts professionnels, montre qu'une personne s'intéresse réellement à un champ professionnel ou à un autre champ professionnel

en fonction de ses compétences, de ses croyances en son efficacité personnelle dans ce domaine et de ses attentes par rapport aux résultats. Ce modèle des intérêts explique comment le fait d'être exposé à certaine activité au cours de la vie influencera le développement des intérêts des individus. C'est ainsi que Brown & Lent expliquent grâce à l'exposition continues aux activités, les individus déduisent leurs compétences, créent des normes de performances personnelle, acquièrent la notion de leur propre efficacité relative à certaines tâches et nourrissent des attentes concernant les résultats de leurs participations à ces activités (Brown & Lent, 2006, p.67.). En revanche, ces chercheurs démontrent que les gens sont peu susceptibles de s'intéresser à des activités qui les amènent à douter de leurs compétences ou qui entraînera de résultat neutre ou négatif. (Brown & Lent, 2006, p.68). De même le modèle des intérêts que propose la TSCOSP correspond à « une boucle de rétroaction continue » que les auteurs résumement de la manière suivante :

Au fur et à mesure que les individus s'intéressent à une activité, ils sont susceptibles de se fixer des objectifs afin de continuer à la pratiquer ou d'augmenter leur participation à celle-ci. Plus la participation est élevée, plus l'individu maîtrise l'activité ou échoue, ce qui lui permet de réviser son sentiment d'auto efficacité, ses attentes par rapport aux résultats et en fin de compte. Ses champs d'intérêts grâce à la rétroaction continue » (Brown & Lent, p68). Ceci nous permet à prendre en compte un élément dans ce modèle est l'environnement (école, maison, communauté etc.) effectivement, les auteurs expliquent que pour que les individus s'intéressent à des activités pour lesquelles ils sont doués, leur environnement doit les exposer aux types d'expériences directes.

**Figure 1. Modèle du développement des intérêts professionnels fondamentaux au cours du temps**



**Source:** Lent, R. W., Brown, S. D. & Hackett, G. (1994)

Ainsi, selon le modèle des intérêts de la TSCOSP, les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats relatives à des activités particulières contribuent à la construction des intérêts professionnels, par exemple la configuration des goûts, des rejets et des sentiments des indifférences que chaque personne développe à l'égard des tâches propres à certaines professions). L'intérêt pour un type d'activité a une probabilité plus forte de se développer et de se renforcer quand les personnes se considèrent elles-mêmes comme compétentes (personnellement efficaces) pour cette activité et quand elles anticipent le fait qu'en réalisant cette activité elles obtiendront des résultats valorisés (attentes positives à l'égard des résultats).

En même temps, les personnes ont une probabilité plus forte de développer un désintérêt ou même une aversion envers des activités pour lesquelles elles doutent de leur propre efficacité et s'attendent à obtenir de mauvais résultats.

En se développant, les intérêts ainsi que les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats suscitent l'élaboration d'intentions ou de buts qui soutiennent ou accroissent sa propre implication dans des activités particulières. Les buts que l'on se fixe, à leur tour, augmentent la probabilité de pratique de l'activité et les efforts mis en œuvre au cours de cette pratique entraînent la construction progressive d'une configuration particulière de résultats qui, pour le meilleur ou pour le pire, aide à réviser les sentiments d'efficacité et les attentes de résultats grâce à une boucle de rétroaction en constante activité. On considère que

ce processus de base se répète sans arrêt avant l'entrée dans un parcours professionnel Brown & lent (2006).

Ainsi, la TSCOSP postule que, lorsqu'elles se produisent, les évolutions des intérêts sont fortement liées à des changements affectant les croyances d'efficacité personnelle et les attentes de résultats (Lent, 2008).

La TSCOSP prend également en compte d'autres caractéristiques des personnes et de leurs environnements, caractéristiques qui affectent le développement et la modification des intérêts. Par exemple, les capacités et les valeurs, éléments essentiels des théories. Facteurs qui jouent également un rôle important dans le cadre de la TSCOSP, mais on considère que leurs effets sur les intérêts s'exercent à travers la forte médiation des sentiments d'efficacité et des attentes de résultats. Ainsi, plutôt que de déterminer les intérêts de façon directe, la capacité objective (telle qu'elle est reflétée par des résultats à des tests ou par des succès ou des échecs antérieurs). Contribue à augmenter ou à diminuer les croyances d'efficacité personnelle qui, à leur tour, influent sur les intérêts (Lent et al., 1994). En d'autres termes, le sentiment d'efficacité personnelle remplit une fonction d'intermédiaire entre les capacités et les intérêts.

Il est nécessaire de mettre l'accent sur le fait que les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats ne se construisent pas dans un vide social, n'interviennent pas de façon isolée dans la construction des intérêts professionnels, des choix, ou des processus permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. Il faut plutôt considérer que les sentiments d'efficacité et les attentes de résultats sont le produit d'une construction et qu'ils fonctionnent dans un contexte où interviennent d'autres caractéristiques importantes des personnes et de leurs environnements, telles que le genre, l'appartenance ethnique, le patrimoine génétique, la santé physique ou le statut de handicapé, et les conditions socio-économiques, l'ensemble de ces caractéristiques pouvant jouer des rôles importants au cours du processus d'orientation scolaire et professionnelle. La TSCOSP présente un modèle de l'élaboration des intérêts et des choix scolaires et professionnels, modèle qui précise les relations existant entre les variables relatives à une personne singulière, à l'environnement, ainsi qu'aux apprentissages et aux expériences.

En bref, la TSCOSP met l'accent sur les aspects psychologiques et sociaux des variables telles que le genre et l'appartenance ethnique. On ne considère que ces variables sociodémographiques influents sur l'orientation scolaire et professionnelle suivant plusieurs voies principales en particulier, à travers les types de réaction qu'elles suscitent de la part de

l'environnement social et culturel et par l'intermédiaire de leur relation à la structure des opportunités à laquelle les individus sont exposés. Une telle conception incite à considérer la façon dont le genre ou l'appartenance ethnique influe sur les contextes au sein desquels les sentiments d'efficacité personnelle et les attentes de résultats sont construits. Par exemple, les processus de socialisation des rôles de genre tendent à biaiser l'accès des garçons et des filles aux expériences nécessaires pour développer des croyances. La forte efficacité et des attentes positives relatives aux activités perçues comme typiquement masculines (par exemple les sciences) et aux activités perçues comme typiquement féminines (par exemple l'aide). Il en résulte que les garçons et les filles ont une probabilité plus forte de développer des capacités orientés vers leurs activités et par la suite, des intérêts pour des tâches qui sont culturellement définies comme appropriées au genre (Hackett & Betz, 1981).

#### **2.3.1.2.2. Modèle du choix professionnel où choix de carrière**

Lent (2008), Fait remarqué que, « choisir une voie professionnelle n'est pas un acte singulier ou un acte de type statistique ». Il met en évidence l'idée selon laquelle un choix du métier ou une profession n'est jamais posé une fois pour toute mais qu'il reste sujet à de futurs remaniements parce que les individus et leurs environnements évoluent. De plus, plutôt que de concevoir un projet d'insertion socioprofessionnel comme un phénomène figé, il s'agit de le comprendre comme « un processus continu, soumis à des multiplicités d'influences, au cours desquelles les occasions du choix sont nombreuses ».

Dans un but de simplification conceptuelle, la TSCOSP analyse le processus de choix initial en trois composantes :

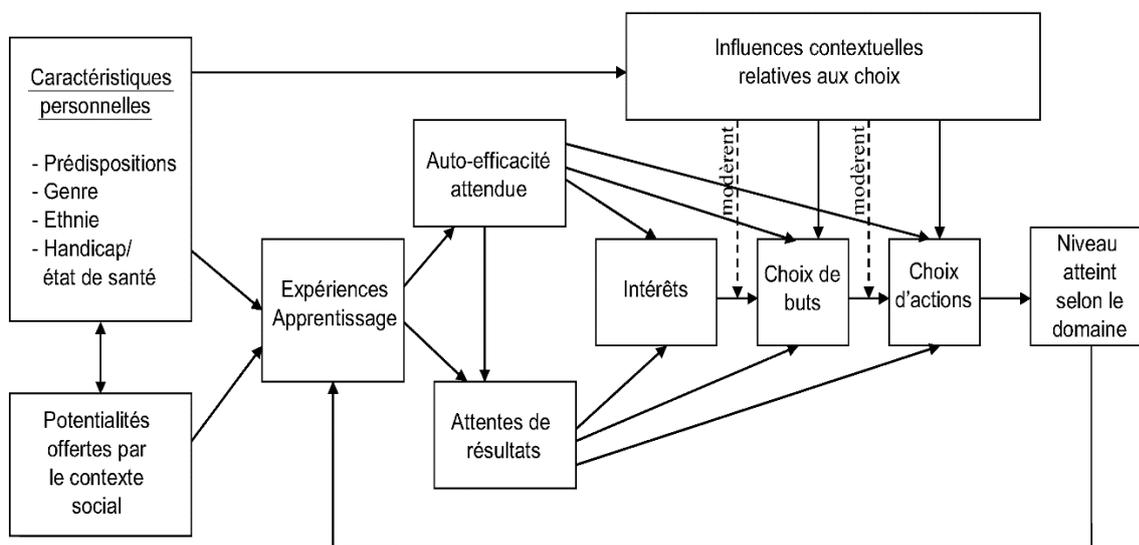
- L'expression d'un choix initial pour entrer dans un domaine particulier ;
- La mise en œuvre d'actions destinées à réaliser son propre but (par exemple s'inscrire à un programme de formation particulier ou dans une discipline ;
- Et Les expériences de réussite postérieures (les réalisations exemplaires) qui alimentent une boucle de rétroaction, affectent la configuration des futurs choix d'options.

Au parcours, il est bon de garder à l'esprit le fait que les personnes ne choisissent pas leur profession de manière unanime ; les environnements choisissent aussi les personnes. C'est ainsi que, le choix professionnel et la stabilité du choix effectués devient alors un processus interactif qui est conditionné. D'une part, par la réceptivité de l'individu à l'environnement et, d'autre part, par les jugements d'autrui concernant sa propre capacité à répondre aux obligations de formation et aux obligations professionnelles.

La TSCOSP postule que les intérêts professionnels des personnes sont leurs boussoles, ils tendent à les orienter vers des choix d'options qui pourraient leur permettre de réaliser leurs activités préférées et d'interagir avec d'autres individus qui ont les mêmes intérêts professionnels proches des leurs. C'est par exemple celui qui a un intérêt pour le domaine social, il doit chercher une formation qui relève du domaine social.

Il se peut en effet que le milieu social n'encourage pas les choix des individus et que les personnes ne soient pas toujours libres de poursuivre leurs intérêts principaux. Le choix peut être contraint, par exemple, par des pressions familiales, des contraintes économiques. Lent relève que : « le besoin de gagner rapidement sa vie, le manque d'argent pour se former » sont donc autant des aléas qui peuvent porter contre le choix d'un individu. Ainsi il peut être positif c'est par exemple le niveau atteint au cours de ses études antérieures. Dans de tels cas, il se peut que les intérêts professionnels ne soient pas les « éléments principaux » du choix professionnel d'un individu. C'est pourquoi il est important de prendre en compte les autres variables qui influencent le processus de choix (Lent, 2008).

**Figure 2. Modèle du choix professionnel où choix de carrière**



**Source :** Lent, R. W., Brown, S. D. et Hackett, G. (1994)

Le modèle du choix professionnel de la TSCOSP, présenté, est intégré dans un schéma conceptuel plus global qui prend en compte les antécédents et les conséquences des choix. Comme nous l'avons déjà mentionné, on considère que les sentiments, l'efficacité personnelle et les attentes de résultats influents conjointement sur les intérêts relatifs aux activités professionnelles, intérêts qui nourrissent les choix de buts professionnels (par exemple les intentions de poursuivre une voie professionnelle particulière) qui sont congruents avec ses

propres intérêts. Ces actions, à leur tour, aboutissent à une configuration particulière de réussites et d'échecs. Par exemple, après avoir été admis dans une école d'ingénierie, un étudiant peut avoir des difficultés pour suivre les cours de mathématiques et de physique. Il peut alors découvrir que l'environnement professionnel et les rémunérations offertes par le métier d'ingénieur lui conviennent moins bien qu'il ne l'avait imaginé auparavant. Ces expériences d'apprentissage peuvent inciter l'étudiant à réviser ses croyances d'efficacité et ses attentes de résultats, ce qui peut l'amener ensuite à modifier ses intérêts et ses buts (la sélection d'un autre type d'études et d'une nouvelle voie professionnelle par exemple).

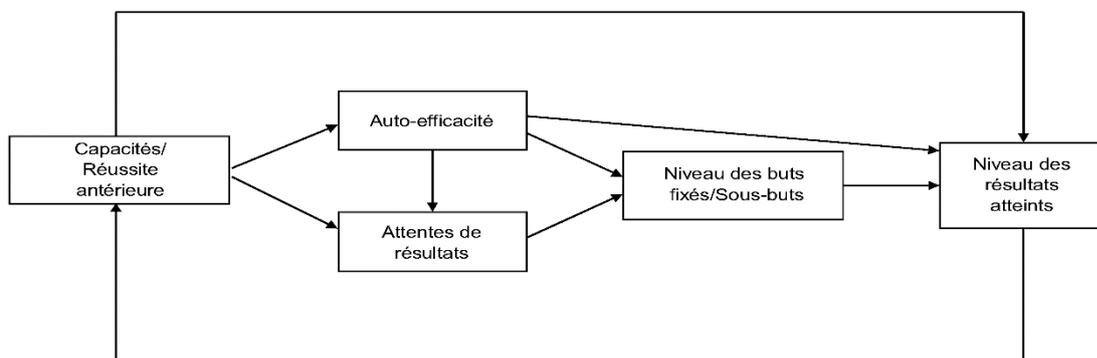
Il est important de souligner que les sentiments d'efficacité et les attentes de résultats peuvent influencer sur les choix de buts et d'actions des personnes, et cela en plus et au-delà de l'influence exercée par les intérêts il faut noter que les sentiments d'efficacité sont une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle.

### 2.3.1.2.3. Modèle du niveau de réussite atteint

La TSCOSP n'explique pas uniquement, comme le présente notre travail ci-dessus, l'émergence des intérêts et le niveau de succès et de persévérance d'une personne dans son choix du projet d'insertion dans la vie sociale ou professionnelle.

La TSCOSP comme la montre Lent « que le niveau de réussite atteint au cours des études ou de la vie professionnelle met en jeu les interactions qui s'exercent entre les capacités de la personne, les sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et les niveaux de buts fixés » lent (2008, p.8). Car, une personne qui a un bon sentiment d'efficacité personnelle et des attentes positives vis-à-vis de l'activité qu'elle a choisie, se fixera des objectifs de performance élevés, organisera ses compétences de manière efficace et insistera davantage en cas d'échec.

**Figure 3. Modèle du niveau de réussite atteint**



**Source:** Lent, R. W., Brown, S. D & Hackett, G. (1994)

Comme la théorie sociale cognitive générale, la TSCOSP postule l'existence d'une boucle de rétroaction qui met en relation les niveaux de performance atteints et les comportements futurs (Bandura, 1986). Plusieurs avantages découlent des tentatives de réalisation de tâches et des succès rencontrés, tout particulièrement lorsque la difficulté des tâches s'accroît de façon progressive. De telles expériences fournissent à la personne l'occasion d'améliorer ses connaissances et ses stratégies de réalisation de tâches, permettent d'atteindre des résultats (Lent, 2008)

Un autre élément important de ce modèle concerne les effets du sentiment d'efficacité lorsqu'ils sont mal évalués par les personnes par rapport à leurs niveaux de compétences réelles. Ainsi, Lent expose les deux cas de figures possibles.

- Les croyances d'efficacité personnelle qui surestiment fortement leurs capacités actuelles (cas de surestimation) peuvent encourager les personnes à se lancer dans la réalisation de tâches pour lesquelles elles sont mal préparées, risquant de ce fait l'échec et le découragement.

- les sentiments d'efficacité personnelle qui sous-estiment beaucoup leur capacité objectivement évaluée (cas de sous-estimation) peut influencer sur le niveau de réussite des personnes en suscitant une moins grande mobilisation des efforts et de la persévérance, des buts moins élevés, une anxiété plus forte relative au niveau de réussite à atteindre et à l'évitement de l'objectif qui est pourtant réalistes. Ces deux types de mauvaise interprétation (surestimation et sous-estimation) peuvent contrarier le développement des capacités. Au contraire, des sentiments d'efficacité personnelle légèrement supérieurs aux capacités objectives (légère surestimation) favorisent une utilisation optimale des capacités et une motivation pour leur développement (Lent, 2008).

Dans la présente étude, le modèle du niveau réussite atteint de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle est pertinent pour notre travail car, il est convoqué tous les facteurs individuels qui permettent d'expliquer le niveau de réussite atteint.

L'impulsion exclusive des résultats atteint par un individu est considérée lorsqu'il réalise une activité aux seuls facteurs individuels comme lacune et une insuffisance de ce modèle. Car, les facteurs situationnels que notre étude mène n'ont pas une valeur périphérique dans le cadre de l'orientation professionnelle mais elle continue un repère important susceptible d'influencer les facteurs interne auxquels la théorie a accordé une centralité et une exclusivité dans l'explication de la performance des individus.

#### **2.3.2.4. Application de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle**

La théorie sociale cognitive est appliquée dans plusieurs domaines de l'étude, dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons aux domaines de l'Orientation et la recherche d'emploi

##### **2.3.2.4.1. Applications de la TSCOSP à l'éducation et à l'aide à l'orientation**

Les modèles de base de la TSCOSP (modèle des intérêts, du choix professionnel et du niveau de réussite atteint) dont les hypothèses sur l'insertion socioprofessionnelle du diplômé sont posées sur l'éducation ont un objectif de soutien à l'orientation. En effet, la TSCOSP peut être utilisée comme cadre conceptuel permettant à la fois d'adapter les méthodes de « *counseling* » existantes et de développer de nouvelles techniques d'intervention (Lent, 2008). On considère dans ce sens que plusieurs processus clés interviennent au cours de la pratique de l'orientation (sphère scolaire, familiale, groupes de pairs et autres sphères sociales), et créent un sentiment d'efficacité chez le diplômé. Ce sentiment lui permet de faire un choix d'intérêt, choix professionnel et pour son adaptation future. Ces processus incluent sur l'acquisition des sentiments d'efficacité personnelle (SEP) et les attentes de résultats relatives à divers types d'activités professionnelles et la formation des aspirations professionnelles. Ces processus participent aux activités de développement qui prédominent au cours des années de scolarité de l'école élémentaire et du collège, et qui sont revisités continuellement et précisés au lycée, et au-delà (Lent, 2006 ; Lent et al., 1999).

Selon Lent, les personnes connaissent un nombre de plus en plus grand d'expériences (réalisations de tâches variées et expositions directes ou vicariantes à un nombre croissant de situations professionnelles) tout au long de leur processus de développement, du cursus scolaire. Ces expériences amènent les personnes à construire des croyances différenciées à propos de leurs capacités liées à différents domaines d'activité, et à une meilleure connaissance des conditions de travail et des valeurs offertes par divers types de choix professionnels. Le SEP et les attentes de résultats qui émergent nourrissent à leur tour des intérêts et des buts éducatifs et professionnels qui progressivement, vont se préciser et se cristalliser, en dépit de leur caractère relativement modifiable qui dépend de l'accroissement des connaissances relatives au soi (connaissance de ses capacités personnelles, de ses valeurs) et des professions (connaissance ses capacités requises, des renforçateurs offerts). « C'est ainsi que les aspirations professionnelles tendent à devenir progressivement (mais pas toujours) de plus en plus stables et réalistes – c'est-à-dire congruentes avec les intérêts personnels, les capacités et les valeurs »

(Lent, 2008). Ces interrelations entre variables de la TSCOSP suggèrent que le SEP et les attentes de résultats sont des éléments clés dans la construction des intérêts scolaires, universitaires et professionnels des Étudiants et dans l'élaboration de l'éventail de leurs insertions socioprofessionnelles envisager.

Toutefois, les aspirations professionnelles des diplômés peuvent se voir restreintes soit parce que l'environnement social leur offre des possibilités limitées ou biaisées de réaliser des expériences susceptibles de développer le SEP (rares opportunités de réussir dans un secteur d'activité, par exemple la recherche scientifique, absence de modèles de rôle de genre dans une spécialité donnée), soit parce qu'ils développent un SEP ou des attentes de résultats professionnels non réalistes. Ainsi une recherche d'emploi réussie requiert la définition de but et des attentes de résultat professionnel qui soient en cohérence avec le contexte socioprofessionnel. Ce préalable est nécessaire pour que le SEP du chercheur d'emploi, lorsqu'il est élevé, lui permette d'opérer des choix susceptibles de faciliter son accès au marché du travail.

Les composantes de base de la TSCOSP appliquée à l'éducation et à l'orientation et les prédictions qu'elle autorise ont suscité un grand nombre de recherches au cours des dernières années. Gelpe (2009) fait une synthèse des tendances majeures et des principaux résultats dont quelques-uns sont repris ici. Il existe des revues complètes (Bandura, 1997 ; Swanson & Gore, 2000) et des méta-analyses (Lent et al., 1994 ; Stakovic & Luthans, 1998) qui, à la lumière de la TSCOSP, sont consacrées à l'analyse approfondie relative aux questionnements sur les processus développementaux de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que leurs résultats. L'essentiel des résultats suggère que les variables sociales cognitives favorisent la compréhension des comportements dans les domaines de l'enseignement et du choix professionnel au cours de la phase préparatoire, de la phase de transition (le passage de l'école au travail ou le changement d'emploi) et de la phase qui suit l'entrée dans le monde professionnel (adaptation professionnelle). On relève que parmi les variables sociales cognitives, le SEP a fait l'objet de la plus grande attention, étoffé par les conclusions suivantes (Blanchard, 2009 ; Gelpe, 2009) :

- Les mesures des sentiments d'efficacité personnelle relatif à un domaine spécifique sont prédictives des intérêts professionnels qui sont liés à ce domaine, au choix, au niveau de réussite et à la persistance du comportement.

- Les études qui portent sur des interventions, des études expérimentales et des études utilisant des analyses en pistes causales confirmant certaines relations causales dont la TSCOSP fait l'hypothèse (par exemple le fait que les sentiments d'efficacité personnelle sont un déterminant des intérêts).

- Les différences de genre en termes de sentiments d'efficacité personnelle aident à expliquer les différences constatées entre les garçons et les filles dans le domaine professionnel, notamment dans les domaines scientifiques et mathématiques (Bandura, 1997 ; Hackett, 1995 ; Hackett & Lent, 1992; Swanson & Gore, 2000).

Ce dernier résultat corrobore les résultats des recherches sur le genre et les constructions identitaires chez des femmes à responsabilités (Doutre, 2009 ; Eagly, 2009 ; Forte, Masclat, Przygodzki-Lionet & Desonay, 2008 ; Somat, 2009 ; Steinbuckner, 2009). Doutre (2012.)

Questionner les raisons et l'origine du sexisme hostile source d'inégalité professionnelle chez les ingénieurs dans une grande entreprise électronique. Elle constate que les femmes ingénieures ont développé face à l'attitude négative et hostile des hommes envers elles trois stratégies de défense identitaires : soit démissionner de l'entreprise, soit se réorienter vers des postes supports, soit se mesurer à leurs homologues masculins. Bien que l'étude n'ait pas mesuré le SEP des femmes étudiées, l'on pourrait postuler que ces différentes stratégies sont influencées, sinon déterminées par le SEP. Du fait même de leur caractère défensif, le choix de l'une ou l'autre de ces stratégies doit certainement reposer aussi bien sur l'image de soi que sur les croyances de la personne sur ses capacités à préserver son équilibre dans la nouvelle situation résultant de son choix. À ce propos Bandura (1993) remarque que quand les personnes comprennent qu'elles doivent faire des choix professionnels en transigeant avec leurs intérêts ou pour des raisons autres que les intérêts (à cause d'obstacles environnementaux comme c'est le cas dans la situation de traitement inégalitaire et de discrimination dont sont victimes les femmes ingénieures) il se peut qu'elles choisissent des options moins intéressantes en se fondant sur le type de travail qui leur est accessible et qui est en rapport avec le SEP (« est-ce que j'ai, ou suis-je capable de développer les capacités nécessaires pour réaliser ce travail ? ») et avec leurs attentes de résultats (« est-ce que les avantages valent la peine que je fasse ce travail ? »).

La TSCOSP appliquée à l'orientation pose qu'idéalement, à la fin de l'adolescence et au début de la vie adulte, les personnes parviennent à avoir : (a) une bonne appréciation de leurs intérêts, de leurs valeurs et de leurs talents, (b) une compréhension de la façon dont ces attributs

personnels correspondent à des choix professionnels potentiels, (c) un but clair ou un choix qui permet de faire des liens entre leurs attributs personnels et une voie professionnelle qui convient (choix pouvant éveiller leurs intérêts, satisfaire leurs valeurs et susceptible de valoriser leurs talents, par exemple), (d) des capacités suffisantes pour prendre des décisions, se fixer des buts et les poursuivre (capacités d'autorégulation par exemple), (e) un environnement qui les soutient suffisamment dans leurs buts (soutien social, mentors, ressources financières), l'existence d'obstacles liés aux buts qui soient surmontables (discrimination sociale) et enfin (f) un ensemble de traits de personnalité qui aide généralement à prendre les décisions importantes dans la vie et à les réaliser. Lent (2008) observe à ce sujet qu'il est peu probable que ceux qui disposent de fortes ressources personnelles et environnementales fassent appel aux services d'un conseiller d'orientation.

Pour résumer, la TSCOSP postule que les choix d'études et les choix professionnels sont souvent pour la plupart des personnes, liés à leurs intérêts. Les circonstances et les conditions culturelles nécessitent quelquefois de faire un compromis avec les intérêts professionnels.

Dans de tels cas, les choix sont déterminés par les types d'options disponibles pour la personne, par la nature de ses croyances d'efficacité personnelle et de ses attentes de résultats et par les types de message que la personne reçoit de son réseau de soutien. Les facteurs environnementaux (soutiens et obstacles) peuvent aussi faciliter ou contrarier le processus de réalisation du choix, indépendamment du fait de savoir si les personnes poursuivent ou non des choix qui sont cohérents avec leurs intérêts principaux ou si ces choix ont été faits librement. La TSCOSP s'intéresse aussi aux facteurs qui influent sur les résultats scolaires et universitaires, ainsi que sur les niveaux de réussite professionnelle. À cet effet, elle considère que le niveau de réussite atteint au cours des études ou de la vie professionnelle met en jeu les Auto efficacité interactions qui s'exercent entre les capacités de la personne, le SEP, les attentes de résultats et les niveaux de buts fixés. Lent et al., (1993) ont schématisé ce processus ainsi qu'il suit :

Selon le modèle de réalisation de la tâche, les personnes fondent leur SEP et leurs attentes de résultats sur les perceptions des capacités qu'elles possèdent habituellement (ou qu'elles estiment pouvoir développer) d'une part, et d'autre part, sur le niveau de réussite atteint et sur les résultats obtenus par le passé dans des conditions similaires. Le SEP et les attentes des résultats à leur tour, influent sur le niveau de difficulté des buts que les personnes se fixent. Les sentiments d'efficacité personnelle élevés et des attentes de résultats positifs encouragent la fixation de buts plus ambitieux qui aident eux-mêmes à mobiliser et à maintenir les efforts

mobilisés pour atteindre le niveau de performance que l'on s'est fixé. A l'instar de la théorie sociale cognitive générale (Bandura, 1986), la TSCOSP postule l'existence d'une boucle de rétroaction qui met en relation les niveaux de performance et les comportements futurs. Des tentatives de réalisation de tâches et des succès rencontrés, découlent plusieurs avantages dont l'importance varie avec le niveau de difficulté de la tâche à exécuter (Gelpe 2009). Le talent, les compétences, le SEP et les attentes de résultats s'alimentent à la source de telles expériences dans la mesure où elles fournissent à la personne l'occasion d'améliorer ses connaissances et ses stratégies de réalisation de tâches, et promeuvent un cycle de développement dynamique de capacités. Ce modèle se vérifie-t-il dans l'exécution des tâches de recherche d'emploi ? C'est ce que nous allons tenter de vérifier ci-après.

#### **2.3.2.4.2. Applications de la TSCOSP à la recherche d'emploi**

Des études sur les conduites de recherche d'emploi ont porté une attention particulière à l'effet des dimensions suivantes : la régulation motivationnelle (se donner des buts, faire face aux contraintes de l'environnement, persister dans le temps), le contrôle des émotions (dépasser l'anxiété de la situation) et la capacité perçue à conduire des actions de recherche d'emploi. Les résultats montrent que ces dimensions favorisent l'intensité des actions de recherche d'emploi. Toutefois, cette intensité diminue le délai d'obtention d'un emploi, et seule la dimension régulation motivationnelle résiste à l'épreuve du temps, vu qu'elle conserve son effet après quelques mois de chômage.

À partir d'une revue de résultats, Kanfer, Wanberg et Kantrowitz (2001) postulent quant à eux que pour prédire l'accès à l'emploi, trois étapes interviennent : les antécédents psychologiques de la recherche d'emploi, les comportements de recherche d'emploi et l'accès à l'emploi, qu'ils résument en schématisant comme suit :

Pour les auteurs, la séquence est la suivante : les antécédents influencent les comportements de recherche d'emploi qui, à leur tour, ont un effet sur l'accès à l'emploi. Ce modèle procède de l'hypothèse qu'un effort important dirigé vers un but, augmente la probabilité de l'atteindre. Néanmoins, Kanfer et al., (2001) prévoient également un effet des antécédents sur l'embauche effective. À terme, ils observent entre autres que des variables liées aux processus autorégulateurs, impliquant au moins partiellement une forme de contrôle actif de l'individu, interviennent dans le comportement de recherche d'emploi. Ils en concluent que les conduites de recherche d'emploi nécessitent une « conceptualisation motivationnelle et autorégulation » (Gelpe, 2009). Mettant l'accent sur le rôle des attentes (contrôle des résultats),

du SEP, des motivations (valeur des buts) et des supports sociaux. Pour ce qui est spécifiquement des caractéristiques liées à la personne, Herman et al., (2007, p. 291) identifient la santé mentale comme variable ayant un effet significatif sur l'antécédent

Des travaux portant sur l'analyse de la persévérance dans la recherche d'emploi sont signalés par Herman et al., (2007). Ils montrent que la recherche d'emploi connaît de fluctuations (Wanberg et al., 2005). Elle commence avec énergie, diminue après quelques temps dans l'attente de nouvelles, pour reprendre légèrement plus tard. Les démarches restent les mêmes dans la durée : elles comportent des procédures aussi bien formelle (consulter des annonces dans les journaux ou sur internet, envoyer de curriculum vitae) qu'informelles (réseau personnel, contacts spontanés avec des employeurs).

L'étude établit par ailleurs une relation quoique faible entre l'évaluation positive de soi (appréhendée par des indices élevés de l'estime de soi, du contrôle perçu, du SEP et de la stabilité émotionnelle) et la persévérance dans la recherche d'emploi. Relation qui connaît des fluctuations en fonction de la durée de la recherche et de la population d'étude.

Au regard des résultats des différents travaux résumés, il nous apparaît plus qu'évident que les composantes de la TSCOSP sont des prédicteurs des comportements de recherche d'emploi. En sera-t-il même pour les diplômés camerounais et chercheurs d'emploi ayant participé aux études de cette thèse ?

### **2.3.2. La théorie de l'attribution causale**

La théorie de l'attribution causale de Heider tente d'analyser comment nous expliquons le comportement des autres et les événements de la vie. En d'autres termes, comment nous réalisons des attributions sur le comportement. Selon Heider, nous avons tendance à attribuer le comportement des autres à l'une des deux causes. Une cause interne (traits de personnalité, intelligence, motivation, etc.) ou une cause externe (chance, situation, interventions de tierces personnes...).

#### **2.3.2.1. Les causes des attributions causales**

La théorie de l'attribution causale de Heider ne distingue qu'entre les attributions internes et externes. Par la suite, Bertrand Weiner vint ajouter deux autres facteurs à la théorie. Les attributions de Heider ont été renommées **locus de contrôle**, auxquelles furent ajoutées la stabilité et la contrôlabilité. Chacun de ces facteurs est expliqué ci-dessous :

- **Locus de contrôle** : le locus peut être interne ou externe, selon la personne ou le contexte. Ceci est lié à l'estime de soi. Un individu qui attribue ses échecs à des facteurs personnels subira un déclin notable de l'estime de soi. Il utilisera un locus de contrôle interne.

- **Stabilité** : la stabilité est l'évaluation que nous faisons de la stabilité du comportement dans le temps. Il est ici fait référence à la durabilité de la cause. Si un sujet attribue son échec à des facteurs qu'il juge stables dans le temps (par exemple, la difficulté d'une carrière), sa motivation pour l'accomplissement de cet objectif diminuera. Au contraire, si nous l'attribuons à des facteurs non-stables, notre motivation ne s'en trouvera pas réduite.

- **Contrôlabilité** : ce terme se réfère au fait savoir si l'interprétation est due à des facteurs externes, qui ne dépendent pas de la personne, ou interne, dépendant de la personne. Un facteur externe est la malchance tandis qu'un facteur interne serait le manque de compétences. Lorsqu'il est estimé que la cause résulte de facteurs internes, la motivation pour la réalisation diminue.

La société contemporaine s'est intéressée aux mécanismes cognitifs par lesquels nous percevons et pensons la société éducative. Ce sont ces prénotions que l'on désigne aujourd'hui sous le terme de cognition sociale. Elle peut être définie comme un ensemble d'activité mentale de traitements d'information concernant le monde social et par lesquelles se construit un mode de connaissance de la réalité, basé sur les savoirs préalables composés de valeurs et croyances Fisher (1996). C'est donc dans la cognition sociale qui classe les processus d'attribution qui est un domaine d'étude de la perception qui s'intéresse non seulement à la vérité de cette perception, mais aussi au processus qui la sous-entend.

Pour Fisher (2002). Il y'a chez l'individu une tendance à vouloir expliquer les événements en cherchant à relier leurs apparitions et leurs expressions à des causes particuliers.

En effet, les causes des conduites des individus ne sont pas toujours directement observables, de sorte que l'individu impose sa propre perception de la causalité à partir d'un processus d'inférence que les psychologues ont appelés « attribution ». L'attribution selon Entache (1997), consiste à utiliser une information disponible, pour lui adjoindre une information complémentaire liée à l'information du départ par une relation du type inductif. Pour les théoriciens de l'attribution, les hommes n'enregistrent pas passivement les faits observables qui se produisent autour d'eux. Ils cherchent à les rattacher à des invariants sous-

jacents à eux ou à leurs environnements, afin d'accéder à une maîtrise cognitive de la structure causale de la situation. C'est dans la recherche de ces causes que l'individu est selon Hellriegel et al., (1992) a tendance à s'acquitter de ses propres problèmes pour accuser ses pairs.

Parmi les concepts liés à la perception inter personnelle, l'attribution fait partie de ceux qui, à ce jour, ont été le plus explorés en psychologie sociale et dans le champ plus large des sciences sociales. Généralement définie comme un processus par lequel l'individu justifie la cause d'un événement, d'une action ou d'une occurrence, l'attribution est devenue l'un des objets majeurs de la psychologie sociale avec la parution du livre de Fritz Heider (1958), *The psychology of interpersonal relations*. Depuis, les travaux ont été développés dans deux lignes directrices (Gilbert et al., 1980). Une première, dans la filiation des travaux de Heider, s'est attachée à comprendre comment les gens expliquent les événements auxquels eux-mêmes ou autrui est confrontés. Comment un étudiant explique-t-il sa note (ou celle d'un camarade) à une épreuve ? Quelle est notre responsabilité dans l'altercation que nous avons eue hier avec notre collègue ? Pourquoi certaines personnes pensent-elles que les universitaires n'ont pas les pieds sur terre ? Bref autant de questions, d'événements et de comportements auxquels la psychologie du sens commun s'attache à apporter des réponses et à donner du sens en remontant la chaîne causale des effets aux causes. Pour Heider, tout événement, action, ou occurrence, même des plus banals (le retard d'un train, l'achat d'une maison, un rendez-vous manqué, etc.) peut stimuler un désir de compréhension et générer la recherche de causes. Dans l'analyse des relations interpersonnelles qu'il propose, cette activité d'inférence quotidienne est mue par le désir qu'a tout un chacun de développer une vue cohérente de l'environnement dans lequel il agit. Dans cette perspective, l'attribution est vue comme un principe important de la psychologie naïve par lequel « l'homme appréhende la réalité et peut la prédire et la contrôler » (Heider 1958, p. 79). L'homme est considéré ici comme un observateur rationnel qui cherche à expliquer de manière aussi juste et valide que possible les événements qui se produisent dans son environnement social. L'efficacité d'une inférence attributive (explication) tiendrait alors aux possibilités qu'elle lui offre de maîtriser et de contrôler son environnement (Heider, 1958 ; Kelley 1967). Aussi, l'observateur ferait des inférences attributives d'autant plus utiles qu'elles reposent sur une appréhension exacte des événements, condition qui est supposée nécessaire à leur maîtrise ou à leur contrôle. C'est donc vers la connaissance que se sont portés les premiers théoriciens pour chercher des modèles sur la perception de causalité comme le célèbre modèle du scientifique naïf de Heider (1958), celui des inférences correspondantes de Jones & Davis, (1965), ou encore le modèle de la Co variation de Kelley

(1967). À ce niveau d'analyse, et pour reprendre la distinction de Kelley & Michela (1980), la préoccupation des chercheurs était directement orientée sur les antécédents de la production attributionnelle.

Une seconde ligne de recherches, dont l'origine est à rechercher dans les réflexions de ces premiers théoriciens, a très vite vu le jour et s'est surtout attachée à étudier les conséquences des attributions sur le plan affectif, conatif et comportemental. Rappelons que dans ces travaux, l'attribution, à l'instar d'autres processus cognitifs, ne peut pas être manipulée directement. Les chercheurs sont donc partis du postulat selon lequel l'attribution est un médiateur de la relation antécédents-conséquences. Ces travaux impliquent tous, en entrée, les antécédents d'attributions qu'ils s'attachent à faire varier selon la valence des stimuli considérés (événements, actions ; un résultat à un examen) et en sortie les conséquences pour l'individu (émotions et sensations en regard d'événements passés, attentes futures, attitudes, comportements et perceptions de soi). Aussi, le fait de ne pas obtenir les conséquences (psychologiques et comportementales) attendues sur la base de la production attributionnelle d'un individu peut provenir soit de la relation antécédent-attribution, soit de la relation attribution-conséquence ou encore des deux à la fois. Cette chaîne de liens de causalité est au cœur de ce qu'il a été convenu d'appeler par la suite la théorie attributionnelle (Kelley & Michela, 1980).

Rappelons, comme l'avaient observé Kelley & Michela (1980), il y a déjà trois décennies, qu'il existe non pas une théorie de l'attribution mais bien un groupe de théories qui s'est intéressé au raisonnement causal. Si, dans l'ensemble, les chercheurs s'entendent pour dire que les attributions jouent un rôle causal sur les émotions, les attentes, la motivation, l'adaptation psychologique et comportementale, les théories se distinguent selon les phénomènes auxquels elles s'intéressent, les facteurs supposés à l'origine du travail attributionnel et le statut accordé aux attributions elles-mêmes (influence directe, indirecte, etc.). Par exemple, dans l'une des premières théories attributionnelles des émotions, la théorie bi factorielle de Schachter & Singer (1962), les affects sont vus comme le produit de l'interaction entre l'activation physiologique et les cognitions associées à cette activation.

Dans cette perspective, le stimulus doit engendrer une augmentation de l'activation physiologique par exemple augmentation du rythme cardiaque pour que l'individu effectue ensuite une recherche attributionnelle afin d'expliquer ce qu'il ressent sur le plan physiologique. Il est important de retenir que les théories attributionnelles et leurs théoriciens ne présument en aucun cas que tout comportement est contrôlé, modulé ou influencé par les

processus attributionnels. Ce serait oublié qu'il existe des systèmes de réponses automatiques et des situations dans lesquelles les individus ne font pas d'attributions des événements prévisibles qui constituent un ensemble prédéterminé de comportements, de causes logiques mais aussi que c'est, en général, lorsque l'événement est important, inattendu et non systématique que l'activité attributionnelles joue un rôle clé dans l'activité perceptive. Ces limites ne sont en rien inconsistantes avec la question qui nous préoccupe ici, à savoir le rôle des attributions sur le plan affectif, conatif et comportemental, elles rappellent simplement l'intervention d'autres systèmes de réponses et les conditions dans lesquelles l'activité attributionnelles peut s'effectuer.

Les propos qui suivent s'inscrivent précisément dans cette seconde ligne et fournissent une vue d'ensemble de l'approche de quelques grandes théories attributionnelles dans le champ éducatif. Loin d'être exhaustifs, nous nous attacherons à traiter essentiellement de quelques phénomènes liés à la production des émotions et à la motivation pour introduire les questions de l'adaptation psychologique et des mécanismes de reconversion attributionnelle. Après avoir retracé rapidement quelques positions théoriques largement répandues dans la littérature en psychologie, nous passerons en revue les principales études empiriques considérant la question de la reconversion attributionnelle à l'université. Enfin, dans une dernière section, nous verrons que l'engouement que peuvent susciter les manipulations de reconversions attributionnelles doit être tempéré en regard d'un paysage encore flou sur les facteurs qui modulent ces effets et sur ce qui médiatise précisément ces effets.

### **2.3.2.2. Modèles de la théorie d'attribution de causalités**

Les avancées dans le champ des théories attributionnelles vont très globalement de pair avec la préoccupation des chercheurs d'utiliser les principes de l'attribution pour modifier les comportements et les appliquer à des problèmes cliniques (détresse psychologique, anxiété, troubles psychiatriques, inadaptation scolaire). Cela tient à deux grandes questions : quelle théorie devrait être mobilisée ? Quelles sont les attributions favorables et non favorables pour les personnes ? Sur ces bases, quelle méthode pourrait être mise en place pour augmenter la probabilité de succès d'un programme de reconversion ? C'est ce que nous verrons à partir de cinq modèles relevant des théories attributionnelles: Modèle de biais d'auto-préservation (Snyder, 1974), modèle de biais de confirmation (Nickerson, 1998), modèle de complexité causale (Kenny, 1994), modèle d'attribution culturelle (Markus & Kitayama, 1991), modèle d'attribution situationnelle (Monson & Snyder, 1977), ces modèles récents de la théorie de l'attribution causale

#### **2.3.2.2.1. Modèle de biais d'auto-préservation (Snyder, 1974)**

Ce modèle suggère que les individus ont tendance à faire des attributions qui protègent leur estime de soi. Par exemple, ils peuvent attribuer les succès à des causes internes (par exemple, leur intelligence ou leurs efforts) et les échecs à des causes externes (par exemple, la difficulté de la tâche ou la malchance).

#### **2.3.2.2.2. Modèle de biais de confirmation (Nickerson, 1998)**

Ce modèle suggère que les individus ont tendance à rechercher et à interpréter les informations qui confirment leurs attributions existantes. Par exemple, une personne qui croit qu'elle est intelligente peut rechercher des preuves qui soutiennent cette croyance et ignorer les preuves qui la contredisent.

#### **2.3.2.2.3. Modèle de complexité causale (Kenny, 1994)**

Ce modèle reconnaît que les événements peuvent avoir des causes multiples et complexes. Il suggère que les individus utilisent une variété de stratégies pour identifier et évaluer les différentes causes potentielles. Par exemple, lorsqu'un individu échoue à un examen, il peut considérer des facteurs tels que la difficulté de l'examen, son niveau de préparation et son état émotionnel.

#### **2.3.2.2.4. Modèle d'attribution culturelle (Markus & Kitayama, 1991)**

Ce modèle suggère que les attributions causales peuvent varier selon les cultures. Par exemple, les cultures individualistes ont tendance à mettre l'accent sur les attributions internes, tandis que les cultures collectivistes ont tendance à mettre l'accent sur les attributions externes.

#### **2.3.2.2.5. Modèle d'attribution situationnelle (Monson & Snyder, 1977)**

Ce modèle suggère que les attributions causales peuvent être influencées par la situation. Par exemple, les individus sont plus susceptibles d'attribuer les comportements à des causes situationnelles lorsqu'ils sont observés dans des situations inhabituelles ou contraignantes.

Les limites de la théorie de l'attribution causale, les individus s'identifient à leur groupe, et ne veulent pas être identifiables à des membres ayant des croyances ou des comportements négatifs afin de conserver une identité sociale positive. Cela explique pourquoi les membres indésirables de l'endogroupe sont rejetés avec encore plus de rigueur que ceux de l'exo groupe.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET  
OPÉRATOIRE**

## CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE

Cette partie consiste à présenter le site de l'étude, la démarche scientifique, la méthodologie est l'ensemble des règles et principes qui déterminent ou régissent une méthode particulière. Elle constitue le cadre d'un travail, le moment de justification du choix de la méthode et de la technique de recherche. Il s'agit de préciser le type de recherche, les caractéristiques de la population, justifier les méthodes et les instruments de collecte de données. En fin, décrire le déroulement de la collecte de données et indiquer le plan d'analyse de données.

### 3.1. GÉNÉRALITÉ SUR LA RECHERCHE

La recherche empirique consiste à soumettre à l'épreuve des faits. Pour la collecte des données sur le terrain, le chercheur utilise une méthodologie qui lui permet de réaliser son étude. La méthodologie adaptée dans le cadre de cette investigation sera mise en évidence. Les indicateurs, les modalités des variables manipulées (VD) et de la variable dépendante (VD) seront relevées. Le site de l'étude sera également précisé. Ces différents moments permettent non seulement l'élaboration de la recherche, mais aussi et surtout la préparation des opérations : conception de l'outil d'investigation, collectés des données, dépouillement et plus tard l'analyse et interprétation des résultats.

### 3.2. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSE

De tous ce qui précède, il revient pour nous ici de rappeler les questions de recherches et les hypothèses de notre étude

#### 3.2.1. Rappel de la question de recherche

La question de recherche qui sert de fil conducteur à cette étude est formulée comme suit : la pratique de l'orientation scolaire détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ?

#### 3.2.2. Hypothèses de l'étude

L'hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est tout simplement la réponse provisoire à une question de recherche.

Cependant, nous avons formulé une hypothèse générale et ensuite de cette hypothèse, découlent deux hypothèses spécifiques.

Il convient de différencier l'hypothèse générale et des hypothèses spécifiques.

L'hypothèse générale de cette recherche est la réponse anticipée à la question de recherche que nous avons posée ci-contre. Elle est énoncée de la manière suivante :

**HG** : la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

Les variables de l'hypothèse générale

Cette hypothèse met en évidence deux variables : une variable indépendante et une variable dépendante :

#### **La variable indépendante (VI)**

La variable que nous avons manipulée est la variable indépendante. Dans cette étude, la pratique de l'orientation scolaire constitue notre variable indépendante.

#### **Les indicateurs de la variable indépendante**

- Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels ;
- Initiation à l'élaboration du projet scolaire ;
- Initiation aux techniques de recherche d'un emploi ;
- Initiation à l'élaboration du projet professionnel ;
- Préparation à l'auto emploi.

#### **La variable dépendante (VD)**

La variable dépendante ou variable observée dans cette recherche est l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Cette variable demeure non seulement une réalité scientifique, mais aussi une réalité sociale de plus en plus récurrente qui s'affirme comme un mal des diplômés.

#### **Les indicateurs de la variable dépendante**

- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur primaire ;
- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur secondaire ;
- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur tertiaire.

#### **Les hypothèses spécifiques de recherche**

Les hypothèses de recherche constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale. Deux hypothèses spécifiques de recherche ont été formulées en croisant les

modalités de la variable indépendante de l'hypothèse générale avec la variable dépendante de cette hypothèse.

Elles ne sont pas fondées théoriquement.

**HR1** : la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

**HR2** : la réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

De tout ce qui précède, nous récapitulons les hypothèses, les variables, modalités, indicateurs et items dans le tableau ci-après.

**Tableau 3 : Récapitulatif des hypothèses, variables, modalités, indicateurs et items de l'étude**

<b>Hypothèse générale (HG)</b>	<b>Hypothèse de recherche (HR)</b>	<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Modalités</b>	<b>Items</b>	<b>Test statistique</b>
La pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés	HR1 : La réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés	VI : Réalisations des activités de formation prescrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels</li> <li>- Initiation à l'élaboration du projet scolaire</li> <li>- Initiation aux techniques de recherche d'un emploi</li> <li>- Initiation à l'élaboration du projet professionnel</li> <li>- Préparation à l'auto emploi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas du tout d'accord</li> <li>Pas d'accord</li> <li>Aucune idée</li> <li>D'accord</li> <li>Entièrement d'accord</li> </ul>	Q1-16 et 21-30	Khi deux
		VD : Insertion socioprofessionnelle des Diplômés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur primaire</li> <li>- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur secondaire</li> <li>- Insertion socioprofessionnelle dans un métier du secteur tertiaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas du tout d'accord</li> <li>Pas d'accord</li> <li>Aucune idée</li> <li>D'accord</li> <li>Entièrement d'accord</li> </ul>	Q21-23	Khi deux
	HR2 : la réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés	VI : Réalisation des activités de formation prescrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- assistance aux parents</li> <li>- Administration des tests psychotechniques</li> <li>- Évaluation psychométrique</li> <li>- Appui aux équipes éducatives et pédagogiques</li> <li>- Prise en charge des Élèves en situation d'échec ou présentant des troubles ou des comportements déviants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas du tout d'accord</li> <li>Pas d'accord</li> <li>Aucune idée</li> <li>D'accord</li> <li>Entièrement d'accord</li> </ul>	Q17-20	Khi deux

### **3.3. PRÉSENTATION DU SITE DE RECHERCHE**

La ville de Yaoundé, particulièrement le département du Mfoundi ou les Élèves et Étudiants Tupuri sont concentrés est le cadre dans lequel nous avons effectué notre investigation. Notre choix se justifie par deux raisons fondamentales : c'est la communauté la plus importante des diplômés des Tupuri, en raison de sa situation géographique et le nombre sans cesse croissant des diplômés. L'autre argument se réfère au nombre considérable de jeunes qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans la vie socio-professionnelle. Au cours de son histoire, les Élèves et Étudiants Tupuri ont connus d'importants changements. La présentation de cette population aborde son historique, sa description, puis son organisation fonctionnelle.

### **3.4. HISTORIQUE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS TUPURI À YAOUNDÉ**

Regroupés au sein d'une association culturelle dénommé Association des Élèves et Étudiants Tupuri qui, a été créée vers 1998- 1999 au nom de DJACKAO sous le mouvement des créations des universités de N'Gaoundéré et Douala en 1993, les Étudiants Tupuri de ces institutions ont créé des Associations, notamment TAÏKAO, TAÏSEKE, TAÏKARA etc. De ce fait, plusieurs tentatives de fusionner ces différentes Associations ont échoué.

En 2003, alors le président des élèves et étudiants Tupuri, antenne de Yaoundé voit le jour. Cependant, ce dernier entreprend de rencontrer les Étudiants des Universités du Cameroun et certains aînés en vue de trouver une seule dénomination susceptible d'identifier tout Étudiant Tupuri du Cameroun.

Fort heureusement, les principaux acteurs ont compris la nécessité avec l'onction de certaines aînées. Ainsi, un forum a eu lieu à N'Gaoundéré vers la fin de l'année 2003. C'est au cours de ce forum que l'Association des Élèves et Étudiants Tupuri est née. Elle rassemble tous les Étudiants Tupuri.

Par ailleurs, au cours de cette importante rencontre, les participants avaient formulé le vœu de confier la coordination nationale à l'initiateur, au regard de la campagne de sensibilisation qu'il avait mené dans les différentes Universités. Ce dernier avait remercié les participants avant de décliner poliment cette proposition pour la simple raison qu'il était en fin de formation de ses études professionnelles donc il pouvait laisser Yaoundé à tout moment et préférait laisser la place à d'autres jeunes Étudiants dynamiques. C'est après ces réglages qu'une autre personne a été élue

coordinatrice nationale, l'architecture de cette dernière est ainsi qu'elle suit : un coordinateur national et des présidents au niveau des antennes.

Depuis sa mise en relief, de la dénomination de Djackao en passant par Djacktäï, elle a connu douze (12) présidents qui se sont succédés comme des magistères de cette association et deux (2) coordonnateurs.

### **3.5. DESCRIPTION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS TUPURI À YAOUNDÉ**

Créée conformément à la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 sur les libertés de réunion et d'Association au Cameroun, sous la connotation de l'Association nationale des Élèves et Étudiants Tupuri. Son Siège est fixé à Yaoundé, Sa devise est « Rassemblement, Solidarité, Développement ». L'Association des Élèves et Étudiants Tupuri est une Association Apolitique, - À but non lucratif, - Ouverte au monde extérieur, - Laïque. Elle est une Association créée depuis des décennies, regroupant en son sein les Élèves et Étudiants Tupuri du Cameroun et d'ailleurs. Elle œuvre pour le bien-être de ses membres et sympathisants sans discrimination. Elle a pour objectifs de :

- Regrouper en son sein tous les Élèves et Étudiants Tupuri qui le désirent sans discrimination ;
- Sauvegarder et de promouvoir le rayonnement de la culture Tupuri ;
- Contribuer à la résolution des problèmes académiques de ses membres ;
- Assister moralement et/ ou matériellement en cas de difficulté tout membre éprouvé ;
- Réfléchir sur les maux qui minent la société et les défis à relever ;
- Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle de ses membres.

### **3.6. MÉTHODE D'INVESTIGATION ET RECHERCHE SUR LE TERRAIN**

Comme toutes recherches scientifiques, nous nous sommes intéressés aux méthodes et la recherche sur le terrain pour collecter les données.

#### **3.6.1. La Méthode d'investigation**

Dans son sens le plus large, l'orientation est définie comme un processus qui permet d'aider l'individu pour qu'il fasse un choix entre plusieurs opportunités ou débouchés professionnelle et scolaire qui sont à sa disposition. La méthode d'observation est la méthode de recherche utilisée dans cette étude. Selon Reuchlin (1973), l'observation scientifique est celle qui

utilise des hypothèses complètement explicitées. De ce qui précède, il ressort que l'orientation en tant que science se donne pour règle d'utiliser que des entretiens répétables, c'est-à-dire un échange. D'après Carl Rogers, l'entretien peut être vu comme étant l'écoute active, l'empathie, et le codage de l'ensemble des comportements et des environnements qui s'appliquent à l'individu dans le besoin d'aide.

La sélection correspond au fait que le chercheur choisi et cible ce qu'il observe de manière délibérée ou non.

La provocation signifie que le chercheur peut provoquer la situation qu'il observe. Il crée les événements afin de les observer.

L'enregistrement se réfère à l'idée que : les données observées ou obtenues (sur le terrain par exemple) sont consignées (conservées), organisées en catégorie.

Le codage : les données observées ou enregistrées peuvent être mises sous un code. Ce processus de simplification opérationnelle facilite l'usage des données.

Selon Tsala Tsala (1005), L'observation est une « méthode fondamentale pour en savoir davantage sur notre environnement », et aussi, une « pratique privilégié » de l'enquête scientifique. » Il sous-tend que l'observation ne sera réellement une technique scientifique que si :

- Elle vise un objectif de la recherche clairement énoncé ;
- Elle fait l'objet d'un plan systématique ;
- Elle est reliée à une théorie (théorie + hypothèse) ;
- Elle est soumise à des contrôles de validité et de fidélité.

Il existe une variété d'instruments d'observation. D'après Reuchlin (1973), l'instrument d'observation est un moyen de coder l'information recueillie afin de la mettre sous une forme qui facilite son emploi, qui lui confère une valeur heuristique plus grande. Dans le cadre de cette recherche, le questionnaire constitue notre instrument de collecte de données sur le terrain. Il sera présenté ultérieurement.

Selon Ghiglione & Richard (1993, p. 343) le recueil de l'information par le biais d'une enquête suppose que le chercheur ait répondu au préalable aux trois questions suivantes :

- **Quelles informations recueillir ?**
- **Auprès de qui ?**

### • **Comment le faire ?**

À La question **quelle information recueillir** ? Trouve une réponse formulée aux pages précédentes en se référant à notre préoccupation dans ce travail. En fait, nous nous intéressons à la question de savoir si la pratique de l'orientation scolaire au Cameroun détermine l'insertion socioprofessionnelle dans le contexte du système éducatif camerounais.

La question auprès de qui ? Correspond à l'échantillon de cette étude c'est-à-dire aux Élèves et Étudiants Tupuri. Les informations recueillies pour cette étude doivent donc être en relation avec cette question et par conséquent avec nos hypothèses de recherche.

La question **comment le faire** ? Obéit principalement à l'instrument de recueil des données de l'étude : le questionnaire. Cet instrument sera présenté ultérieurement, notamment en ce qui concerne ses principales articulations.

### **3.6.2. Population et échantillon de l'étude**

Il s'agit ici de décrire la population d'étude et les techniques utilisées pour notre échantillon.

#### **3.6.2.1. Définition de la population d'étude**

La population de l'étude peut se définir comme un ensemble de personnes ou d'objets localisé dans l'espace ou le temps, et sur lequel portent les observations. C'est donc un rassemblement de tous les cas qui répondent à un ensemble déterminé de caractère considéré. Dans le cas qui nous préoccupe, le choix de notre population est porté sur l'ensemble des diplômés dans la ville de Yaoundé et qui sont des étudiants. Étant difficile d'avoir accès à toute cette population, nous avons trouvé nécessaire de la scinder en deux notamment : la population cible et la population parente.

##### **3.6.2.1.1. Population cible**

La population cible est celle qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères généraux de l'étude.

Notre population cible est l'ensemble des diplômés Tupuri à Yaoundé.

### **3.6.2.1.2. Population accessible**

C'est un sous ensemble de la population cible, disponible au chercheur et à partir de laquelle le chercheur pourra extraire son échantillon. Dans le cas d'espèce il s'agit des Élèves et Étudiants Tupuri ayant l'âge comprise entre 18 et 40 ans.

### **3.6.2.1.3. Échantillon d'étude**

L'échantillon est un petit groupe représentatif extrait d'un grand groupe que l'on nomme « population ». En matière de recherche quantitative, il y a une règle précise concernant la taille de l'échantillon, car ce dernier variera selon que l'on veut savoir, l'objet de la recherche, son enjeu. D'après l'auteur, en recherche quantitative, c'est le nombre de sujets qui compte que la qualité de données collectées. L'ensemble des Élèves et Étudiants Tupuri constitue la population de notre étude. De cette population-mère, nous avons choisi les Élèves et Étudiants Tupuri ayant l'âge compris entre 18 et 40 ans donc les caractéristiques respectent les objectifs que nous nous sommes fixé au départ. Ainsi, notre échantillon est composé de (161) sujets au total.

### **3.6.2.1.4. Technique d'échantillonnage de l'étude**

La détermination de la taille de l'échantillon à constituer est un problème crucial. Le nombre de personnes interrogées doit satisfaire à deux contraintes : être assez précis dans l'estimation de la population parente, c'est-à-dire celle à laquelle on s'intéresse ; être capable de donner les informations fiables en tenant des caractéristiques auxquelles on s'intéresse.

D'une manière générale, l'échantillon doit être assez grand pour que les résultats soient suffisamment précis. Le problème majeur, auquel nous avons été confronté dans la délimitation de la taille de notre échantillon, a été le caractère du chômage des diplômés et qui de ce fait, amené à beaucoup de réserve et à de l'anonymat. Nous nous sommes limités, au vu de toutes ces difficultés et compte tenu de la taille du questionnaire, 161 participants. Les personnes qui constituent cet échantillon répondent aux caractéristiques de notre population parente et non caractéristique personnelles, dans la mesure où nous avons inféré statistiquement à notre population cible un caractère homogène en ce qui concerne le choix de l'échantillon. Ceci signifie en d'autres termes que nous ne tenons pas compte au moment du tirage des caractéristiques personnelles des participants. Tout élève et étudiant Tupuri rencontré au moment de l'enquête qui nous prête son temps pouvait être interrogé sans aucune considération.

### **3.6.2.2. Recherche documentaire**

L'étude documentaire a consisté à identifier, à collecter et à exploiter les informations potentielles relatives à notre sujet d'étude portant sur la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle des diplômés. Cette étude a permis de faire le point théorique en présence. À cet effet, les bibliothèques et les établissements suivants ont été visités : la bibliothèque de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1, la bibliothèque de l'école normale supérieure de Yaoundé 1, la bibliothèque du cercle philo-psycho Anthro-socio de l'université de Yaoundé 1, les archives des élèves et étudiants Tupuri à Yaoundé, l'institut nationale de la statistique, le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, le centre d'information et de l'orientation professionnelle, des personnes ressources aussi ont été contactées. En différents lieux les ouvrages, les mémoires, et rapport de stage consultés nous ont permis de déposer des informations nécessaires et de clarifier les concepts clés de notre sujet d'étude. Les cours reçus et les moteurs de recherches font également partie des outils de référence.

### **3.6.2.3. L'investigation sur le terrain**

L'investigation sur le terrain est un moment fondamental de la recherche en sciences sociales, notamment en éducation spécialisée. Sous ce titre, nous allons aborder : l'instrument de collecte des données, sa validation et enfin l'enquête définitive.

L'investigation sur le terrain a commencé avec la pré-enquête auprès des Élèves et Étudiants Tupuri de l'Association du 05 au 10 avril 2023 (dates de la pré-enquête) du 15 au 30 avril 2023 (date de l'enquête définitive). Cette étape nous a permis de recueillir les informations utiles pour notre étude. Il semble important de nous intéresser à l'outil, de collecte des données sur le terrain.

### **3.6.2.4. L'instrument de collecte des données**

Selon Jakobi (1993, p.345), le questionnaire et l'interview sont les principales techniques de recueil d'informations de l'enquête.

Cette recherche est une étude descriptive. Compte tenu du nombre important des personnes que nous devons enquêter soit 161. Il nous a semblé adéquat d'opter pour le questionnaire comme instrument de collecte des données. Par ailleurs, cet instrument d'observation et de collecte des données a l'avantage qu'il est facile à administrer et à dépouiller. Cependant son élaboration exige le respect des contraintes méthodologiques rigoureuses pour sa validité.

Le questionnaire que nous avons construit est constitué uniquement des questions fermées. Il s'organise autour de six (6) rubriques. La première rubrique correspond à l'identification du sujet. (Voir items : **Q.01-Q.06**). La deuxième s'intéresse aux informations sur les filières d'études et leurs débouchés professionnelles : **Q.07 –Q.11**). La troisième est intitulée : information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale (voir items : **Q.12 – Q.16**). La quatrième rubrique porte sur les activités des services adaptés du conseiller d'orientation. (Voir items : **Q.17-Q.20**). La cinquième rubrique porte sur la connaissance des secteurs d'activités. (Voir items : **Q.21-Q.23**). La sixième rubrique porte sur le projet professionnel du diplômé. (Voir items : **Q.24-Q.30**).

### **3.6.2.5. La pré-enquête**

Grawitz (2001) souligne l'importance de cette étape lorsqu'elle affirme que la pré-enquête consiste à essayer sur un échantillon réduit un instrument d'enquête.

Avant l'administration effective des questionnaires aux 161 sujets de notre enquête, nous avons procédé, entre 05 au 10 Avril 2023 à la mise à l'épreuve des formes des questions, de leurs fonds et de leur ordonnancement sur une population en tout point de vue semblable à la nôtre. Il s'agissait des Élèves et Étudiants Tupuri travaillants ou pas, dans la fonction publique ou dans le secteur privé ainsi que dans l'auto emploi rencontrés au sein de l'Association à Yaoundé. Cet essai a été suivi d'une série distincte de deux entretiens autours desquels nous avons intensifié au maximum les moyens d'analyse du fonctionnement du questionnaire, des réactions aux questions et des réponses des sujets.

Le premier entretien s'est déroulé la semaine du 05 avril, il s'agissait des discussions libres au cours desquelles nous essayions, dans le but de clarté et de précision des termes pour qu'ils n'exigent plus des explications, d'analyser les difficultés rencontrées par les 161 sujets dans la compréhension des questions posées. Chaque difficulté était analysée puis traitée pour y remédier. Ainsi, nous avons testé la forme de question en y introduisant des doublons à distance respectables et en changeant la place de certains termes de la même phrase (teste d'insertion) ; l'ordre des questions en dispatcher les questions délicates à l'intérieur du questionnaire et des questions de détente à ses places spéciales ; l'introduction au questionnaire de compréhension des objectifs de l'enquête.

Ce test pilote nous a permis, non seulement de revoir les difficultés sémantiques et syntaxiques des questions mais aussi d'organiser le questionnaire de manière à éviter aux répondants les déformations involontaires provenant de la pratique de l'orientation scolaire.

#### **3.6.2.6. L'enquête définitive et les difficultés rencontrées**

Selon Ghiglione & Matalon (1993), l'enquête peut se dérouler soit au domicile de l'enquêté, soit dans les lieux publics. Etant donné que l'association est une communauté, nous avons choisi les deux options, la réunion étant un lieu public et le domicile qui un lieu privé. Quivy & Campenhoudt (1995), donne l'importance de cette étape par sa facilitation de collecte des données.

Dans cette partie de notre analyse, nous avons montré d'une part les méthodes d'administration du questionnaire ainsi que la collecte de données. Par la suite, nous présenterons les difficultés rencontrées durant cette collecte des données.

#### **3.6.3. Administration du questionnaire et collecte des données**

La présente étude a été menée auprès des Élèves et Étudiants Tupuri à Yaoundé ayant au moins un diplôme académique ou professionnel. De ce fait, pour collecter les données de cette recherche, nous avons demandé une autorisation et attestation de recherche au département de l'éducation spécialisée de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé 1, une fois munie de cette autorisation, nous sommes partis sur le terrain. Notons qu'avant la passation du dit questionnaire, nous avons demandé le consentement des participants et seuls les Élèves et Étudiants Tupuri volontaires remplissaient ce questionnaire. De ce fait, nous avons procédé à une distribution directe du questionnaire papier en vue d'une auto-administration. À cet effet, il leur avait été demandé de répondre à tous les items du questionnaire. Pour répondre au questionnaire, chaque participant était appelé à se positionner sur une échelle de Likert à cinq (5) points allant de pas du tout d'accord (1) ; pas d'accord (2) ; aucune idée (3) ; d'accord (4) et entièrement d'accord (5). Immédiatement après ces consignes, ceux qui étaient d'accord recevaient et remplissaient le formulaire de question. La technique d'échantillonnage par convenance reposait alors sur le volontariat. La collecte des données a duré un mois (15 au 30 avril 2023). Certains participants remplissaient le questionnaire à notre présence et d'autres nous les remettions au bout de quelques jours.

### 3.6.4. Technique d'analyse des données

Les données recueillies après l'enquête ont été analysées grâce aux instruments de la statistique descriptive et de la statistique différentielle. La statistique descriptive nous permet de calculer les fréquences d'apparition d'un certain nombre de caractéristiques des sujets.

Le traitement statistique des données de l'enquête obéit à certaines exigences d'ordre méthodologique. Le test de Khi-deux ( $X^2$ ) est la technique statistique qui nous permet d'éprouver les hypothèses de recherche. Ce test vérifie le lien entre deux variables quantitatives et permet d'après Amin (2005), de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Le test de Khi-deux semble être le plus indiqué pour notre étude dans la mesure où nous avons affaire aux variables quantitatives en raison des objectifs que nous nous sommes fixés dans cette étude.

La formule du Khi-carré utilisée est la suivante :

$$X^2 = \sum \frac{[(F_o - F_e) - 0,5]^2}{F_e}$$

**Avec :**

**F<sub>o</sub>** = fréquence observée ou marginale

**F<sub>e</sub>** = fréquence théorique ou conditionnelle

Le principe du test de Khi-deux est que :

• Si  **$X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$** , **H<sub>0</sub>** est rejetée et **H<sub>a</sub>** est **acceptée**. L'on conclura alors qu'il existe un lien statistique significatif entre les deux variables de l'hypothèse.

• Si par contre  **$X^2 \text{ cal} < X^2 \text{ lu}$** , alors **H<sub>0</sub>** est **acceptée** et **H<sub>a</sub>** est rejetée. L'on conclura qu'il n'existe pas un lien entre les deux variables de l'hypothèse.

La valeur du  $X^2 \text{ lu}$  s'obtient en lisant dans la table de  $X^2$  le degré de liberté (**d.d.l**) et le seuil de signification  $\alpha$ .

$$(d.d.l. l) = (l-1) (c-1)$$

L = nombre de lignes

C = nombre de colonnes

En sciences sociales, le seuil de signification est généralement égal à **0,05**. Nous l'adoptons pour notre étude.

## **CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DE RÉSULTATS**

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats des investigations menées auprès de 161 sujets. De ce fait, il s'agira de ressortir d'une part les résultats des analyses descriptives et les résultats des analyses différentielles pour vérifier les hypothèses.

### **4.1. RÉSULTAT DESCRIPTIF**

L'objectif de ces analyses est de présenter la physionomie des données recueillies lors de l'enquête sur le terrain. Cette analyse descriptive portera essentiellement sur les variables de la présente étude à savoir : la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle des diplômés.

### **4.2. PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE**

Dans la présente étude, la manière dont l'orientation est pratiquée dans les établissements scolaires correspond à la variable indépendante. Elle a été opérationnalisée en cinq (5) modalités :

- Information sur les filières d'étude et leurs débouchés professionnels ;
- Initiation à l'élaboration du projet scolaire ;
- Initiation aux techniques de recherche d'un emploi ;
- Initiation à l'élaboration du projet professionnel ;
- Préparation à l'auto emploi.

### **4.3. PRÉSENTATION DES RÉSULTAT**

Le dépouillement des données de notre questionnaire a permis d'obtenir des résultats que nous allons présenter sous ce titre.

#### **4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques**

L'enquête définitive a été faite auprès de la population que nous avons décrite plus haut et qui nous a permis d'obtenir un échantillon de 161 sujets, tous des diplômés faisant partie des Élèves et Étudiants Tupuri.

Le dépouillement des données de notre questionnaire a permis d'obtenir des résultats que nous allons présenter sous ce titre.

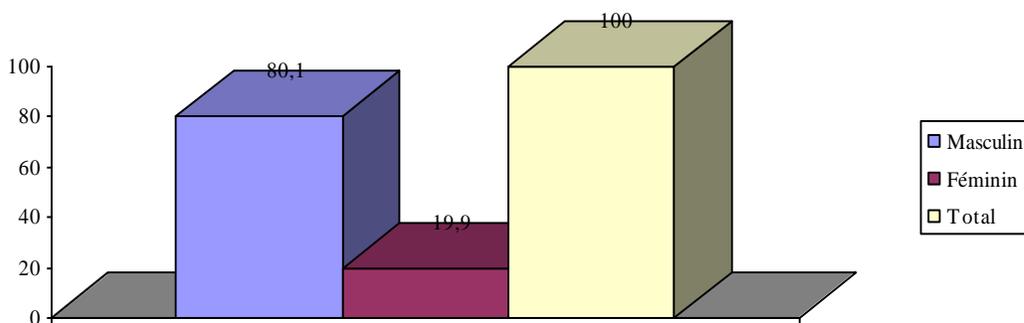
**Tableau 4 : Distribution des sujets par genre**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Masculin	129	80,1	80,1	80,1
	Féminin	32	19,9	19,9	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

L'analyse de ce tableau et graphique montre que 80,1% des participants sont de sexes masculin et 19,9% sont des sexes féminins. Ainsi, nous déduisons que tous les sujets enquêtés sont plus de sexe masculin que féminin. Ces résultats montrent la population masculine est plus ouverte à collaborer à l'étude.

**Graphique 1 : Distribution des sujets par genre**



Source : Enquête de terrain, avril 202

**Tableau 5 : Distribution des sujets par âges**

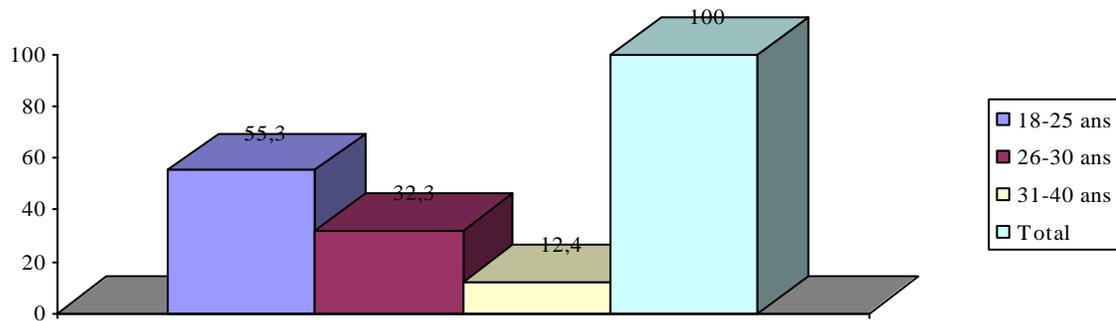
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	18-25 ans	89	55,3	55,3	55,3
	26-30 ans	52	32,3	32,3	87,6
	31-40 ans	20	12,4	12,4	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

D'après le tableau 5 ci-dessus, la tranche d'Âge la plus représentée se situe entre 18 et 25 ans soit un pourcentage valide de 55,3%, alors que la tranche d'âge qui se situe entre 26 et 30 ans

EST à 32,3 et la population qui ont un âge entre 30 et 40 ans sont au nombre de 20 soit un pourcentage réel de 12,4%. C'est dire que notre population d'étude est très jeune. Aussi s'avère-t-il important de présenter la population selon le sexe un autre critère d'identification sélectionné dans cette argumentation.

**Graphique 2 : Distribution des sujets par âges**



*Source* : Enquête de terrain, avril 2023

Le graphique représentant la tranche d'âge des Élèves et Étudiants Tupuri, met en évidence un fait : 55,3% des sujets sont âgés de 18 à 25 ans. Ceux âgés de 26 à 30 ans représentent 32,3% et les sujets ayant l'âge compris entre 31- 40 ans semblé représenter la tranche la plus faible avec un pourcentage de 12,4%.

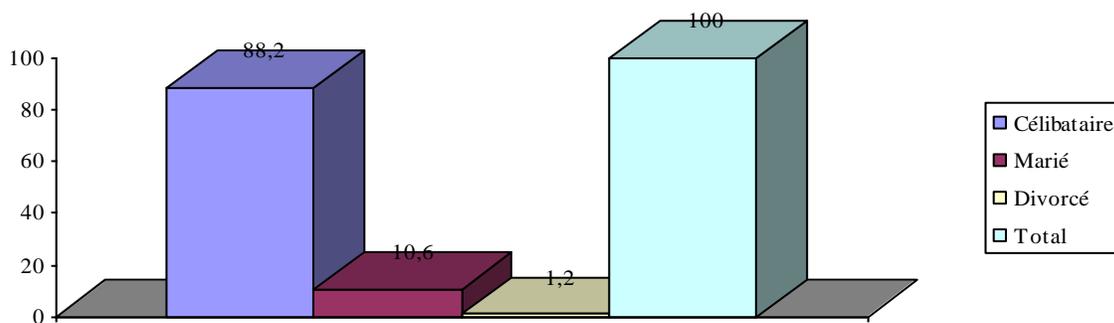
**Tableau 6 : Distribution des Situations Matrimoniales**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Célibataire	142	88,2	88,2	88,2
	Marié	17	10,6	10,6	98,8
	Divorcé	2	1,2	1,2	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

*Source* : Enquête de terrain, avril 2023

L'observation de la situation matrimoniale des sujets interrogés révèle que 88,2% des sujets de l'enquête sont des célibataires, contre 10,06% qui sont mariés et 1,2% divorcés comme l'indique le tableau et le graphique.

**Graphique 3 : Distribution des Situations Matrimoniales**



Source : Enquête de terrain, avril 2023

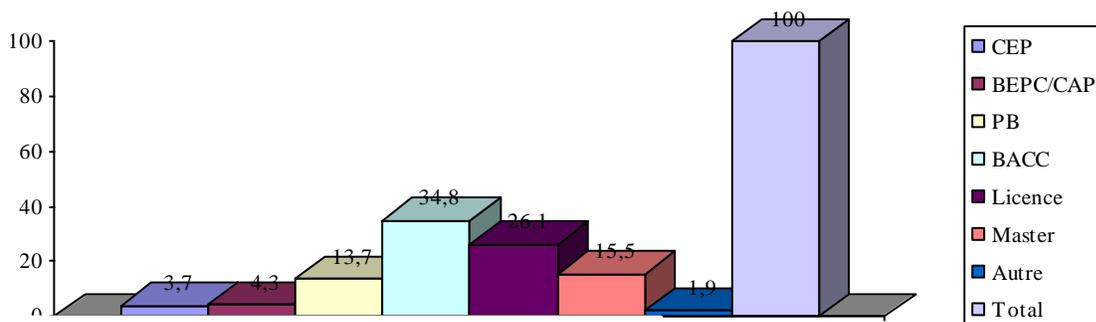
Le résultat du tableau 6 et graphique 3 nous montre que, la situation matrimoniale des sujets interrogés révèle que 88,2% des sujets de l'enquête sont des célibataires, contre 10,06% qui sont mariés et 1,2% divorcés comme l'indique le tableau et le graphique. Ceux qui laissent croire que la majorité des sujets des Élèves et Étudiants Tupuri n'ont pas encore la motivation de se responsabiliser.

**Tableau 7 : Distribution des sujets selon leurs Niveau d'études**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	CEP	6	3,7	3,7	3,7
	BEPC/CAP	7	4,3	4,3	8,1
	PB	22	13,7	13,7	21,7
	BACC	56	34,8	34,8	56,5
	Licence	42	26,1	26,1	82,6
	Master	25	15,5	15,5	98,1
	Autre	3	1,9	1,9	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 4 : Distribution des sujets selon leurs Niveau d'études**



Source : Enquête de terrain, avril 2023

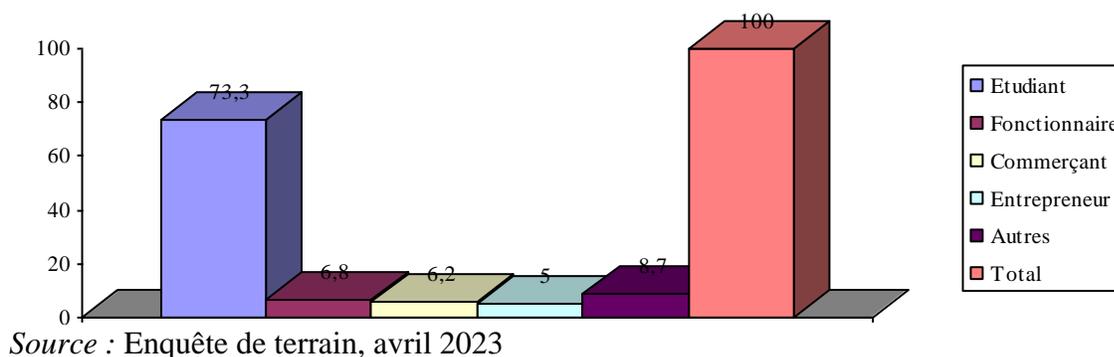
L'examen des données de ce tableau n°7 ci-dessus montre que les sujets de l'Association des Élèves et Étudiants Tupuri ayant un niveau baccalauréat, constituent la strate la plus représentée de l'échantillon d'enquête. Elle se compose d'un effectif de 56 sujets ayant le baccalauréat soit 34,8% de l'effectif total des sujets interrogées. Viennent ensuite et respectivement dans l'ordre les sujets ayant un niveau licence avec un effectif de 42, soit un pourcentage de 26,1%. Ceux ayant le master sont au nombre de 25 soit 15,5% de population, probatoire 22 personnes soit un pourcentage valides de 13,7%. Le BEPC est de 4,3% et le cep est de 3,7%.

**Tableau 8 : Distribution des sujets par leurs professions**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Étudiant	118	73,3	73,3	73,3
	Fonctionnaire	11	6,8	6,8	80,1
	Commerçant	10	6,2	6,2	86,3
	Entrepreneur	8	5,0	5,0	91,3
	Autres	14	8,7	8,7	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 5 : Distribution des sujets par leurs professions**



De ce tableau, le constat suivant peut-être dégagé par rapport à l'origine socioprofessionnelle des Étudiants :

La majorité des sujets interrogés affirment qu'ils sont des Étudiants sans emploi la représentative est de 73,3% pour un effectif 118 de la population totale. Ils sont des Étudiants à la recherche d'emploi ou d'un emploi stable. À contrario, seul 5% des sujets exercent dans l'entrepreneuriat, 6,8% sont des fonctionnaires et 6,2% sont des commerçants en fin 8,7% font autres activité. Ce tableau ressort que les sujets de l'Associations des Élèves et Étudiants Tupuri sont en grande partie constitue des étudiant sans emploi soit un pourcentage 73,3%.

**Tableau 9 : Distribution des sujets par religion**

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Chrétiens	144	89,4	89,4	89,4
	Musulman	8	5,0	5,0	94,4
	Autre	9	5,6	5,6	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau ci-dessus qui récapitule la religion des sujets interrogés révèle que 89,4% des sujets de l'enquête sont des chrétiens, contre 5% qui sont des musulmans et 5,6% pratique autres religions comme l'indique le tableau.

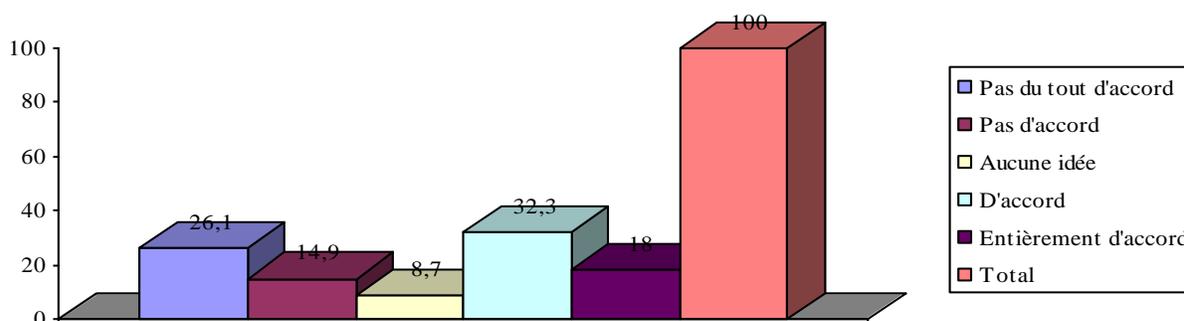
**Tableau 10** : Distribution des activités des sessions de formations menées par le conseiller d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	42	26,1	26,1	26,1
	Pas d'accord	24	14,9	14,9	41,0
	Aucune idée	14	8,7	8,7	49,7
	D'accord	52	32,3	32,3	82,0
	Entièrement d'accord	29	18,0	18,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le Tableau 10, montre que l'effectif obtenu de l'évaluation des activités des sessions de formations menées par le conseiller d'orientation auprès des 161 sujets interrogés, 52 ont répondu entièrement d'accord soit un pourcentage de 32,3. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information sur les débouchés des filières d'étude leurs encourages, leurs motive dans la réalisation de leurs choix professionnelle. L'effectif des sujets qui pense avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les débouchés des filières d'études scolaire s'élève à 15,9% et 4,3%.

**Graphique 6** : Distribution des activités des sessions de formations menées par le conseiller d'orientation



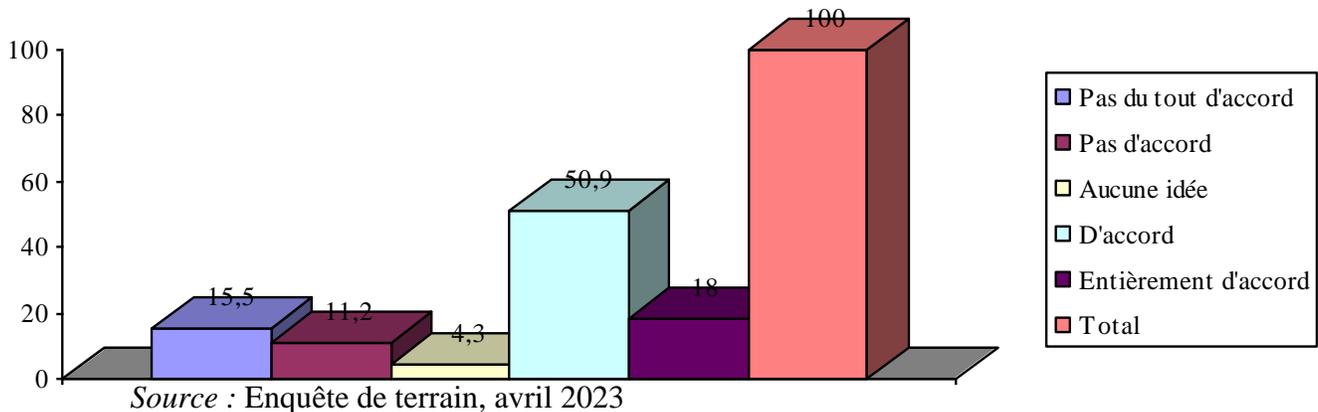
Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Tableau 11** : Distribution des informations sur les débouchés des filières d'étude

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage Valide	Pourcentage Cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	25	15,5	15,5	15,5
	Pas d'accord	18	11,2	11,2	26,7
	Aucune idée	7	4,3	4,3	31,1
	D'accord	82	50,9	50,9	82,0
	Entièrement d'accord	29	18,0	18,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 7** : Distribution des informations sur les débouchés des filières d'étude



Le tableau 11 montre que l'effectif obtenu de l'évaluation des informations sur les débouchés des filières d'étude scolaire auprès des 161 sujets de l'Association seul 18% sont entièrement d'accord et 50% sont d'accord cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considèrent l'information sur les débouchés des filières d'étude comme un moyen qui détermine la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les débouchés des filières d'études scolaires s'élève à 15,9% et 4,3%.

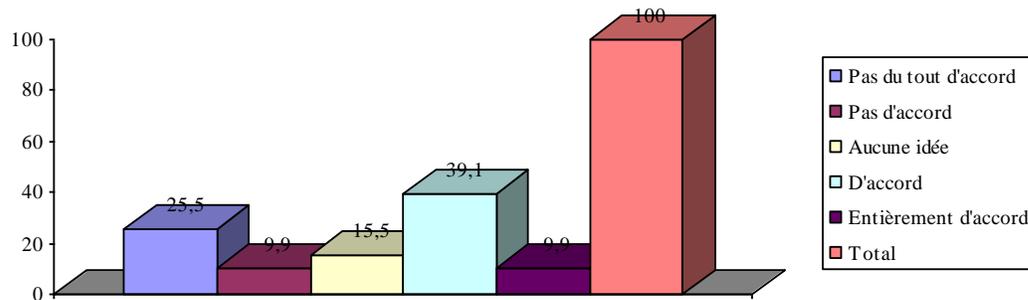
Le graphique 8 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des informations sur les débouchés des filières d'étude scolaire les sujets sont informés avant de choisir une filière d'études.

**Tableau 12 :** Distribution des informations sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	41	25,5	25,5	25,5
	Pas d'accord	16	9,9	9,9	35,4
	Aucune idée	25	15,5	15,5	50,9
	D'accord	63	39,1	39,1	90,1
	Entièrement d'accord	16	9,9	9,9	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 8:** Distribution des informations sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 12 : montre que l'effectif obtenu de l'évaluation des informations sur les débouchés des filières d'étude des sciences sociales et leurs débouchés d'études professionnels auprès des 161 sujets interrogés, seulement 16 sujets sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 9,9%. Et 63 sont d'accord soit 39,1% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information sur les débouchés des filières d'étude en science sociale qui leurs a permis de réaliser leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pense avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les débouchés des filières d'études scolaire est de 25,5% et 15,5%.

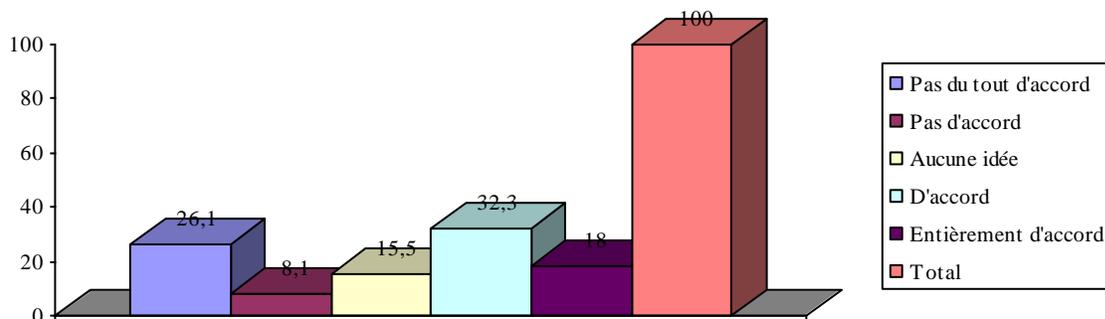
**Tableau 13 :** Distribution des informations sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	42	26,1	26,1	26,1
	Pas d'accord	13	8,1	8,1	34,2
	Aucune idée	25	15,5	15,5	49,7
	D'accord	52	32,3	32,3	82,0
	Entièrement d'accord	29	18,0	18,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 13 montre que l'effectif obtenu de l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels auprès des 161 sujets interrogés, seulement 52 sujets, sont d'accord soit un pourcentage de 32,3%. Et 29 sont entièrement d'accord soit 18% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels leurs encouragements, leurs motive dans la réalisation de leurs choix professionnelles. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout d'accord et aucune idée des informations sur les débouchés des filières d'études scientifiques s'élève à 26,1% et 15,5%.

**Graphique 9 :** Distribution des informations sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels



Source : Enquête de terrain, avril 2023

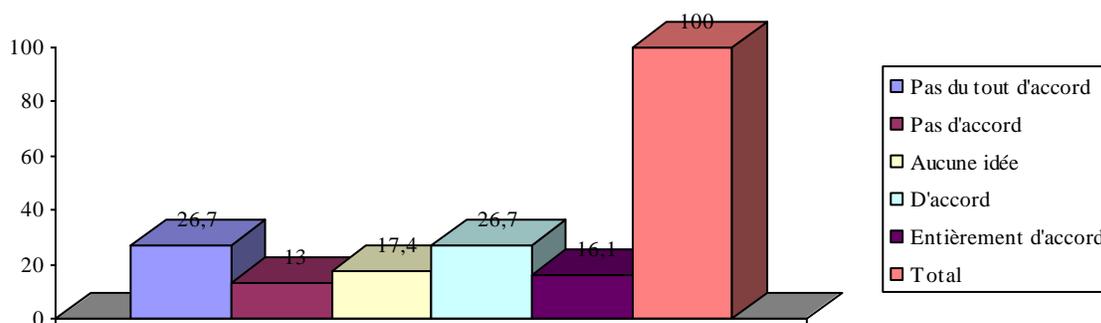
Le diagramme de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des informations sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels déterminent l'insertion socioprofessionnelle.

**Tableau 14 :** Distribution des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	43	26,7	26,7	26,7
	Pas d'accord	21	13,0	13,0	39,8
	Aucune idée	28	17,4	17,4	57,1
	D'accord	43	26,7	26,7	83,9
	Entièrement d'accord	26	16,1	16,1	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain avril 2023

**Graphique 10 :** Distribution des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 14 montre que l'effectif obtenu des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels auprès des 161 sujets interrogés, seulement 26 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 16,1%. Et 43 sont d'accord soit 26,7% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels leurs encouragements, leurs motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui

pensent n'avoir pas du tout et aucune idée des informations sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels s'élève à 26,7% et 17,4%.

**Tableau 15** : Distribution des initiations à la technique de recherche d'emploi

		<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage valide</b>	<b>Pourcentage cumulé</b>
Valide	Pas du tout d'accord	85	52,8	52,8	52,8
	Pas d'accord	21	13,0	13,0	65,8
	Aucune idée	17	10,6	10,6	76,4
	D'accord	33	20,5	20,5	96,9
	Entièrement d'accord	5	3,1	3,1	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

*Source* : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 15 montre que l'effectif obtenu de l'évaluation des sujets qui sont initiés au technique de recherche d'emploi auprès des 161 sujets interrogés, seulement 5 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 3,1%. Et 33 sont d'accord soit 20,5% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information et ont été initiés aux techniques de la recherche d'emploi pour leur permettre de s'insérer dans la vie active. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée de comment rechercher un emploi s'élève à 52,8% et 10,6%.

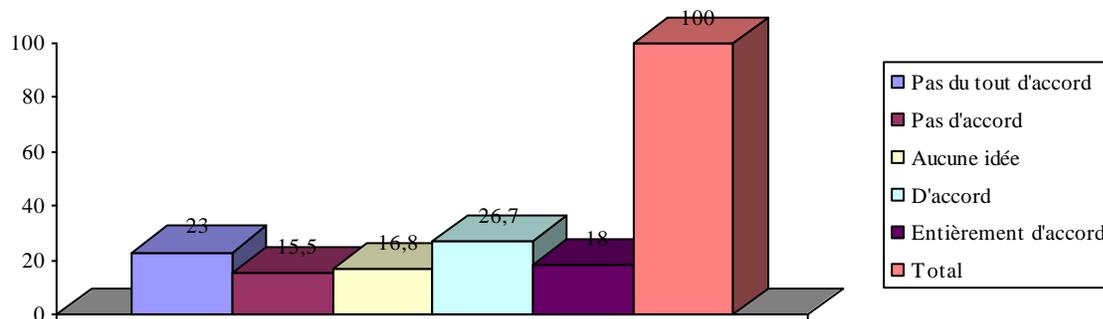
La distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des techniques de recherche d'emploi n'ont pas été enseigné aux sujets par conséquence, ils manquent des techniques de recherche d'emploi pour leurs insertions.

**Tableau 16 :** Distribution des informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	37	23,0	23,0	23,0
	Pas d'accord	25	15,5	15,5	38,5
	Aucune idée	27	16,8	16,8	55,3
	D'accord	43	26,7	26,7	82,0
	Entièrement d'accord	29	18,0	18,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 11:** Distribution des informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant les études scolaires



Source : Enquête de terrain, avril 2023

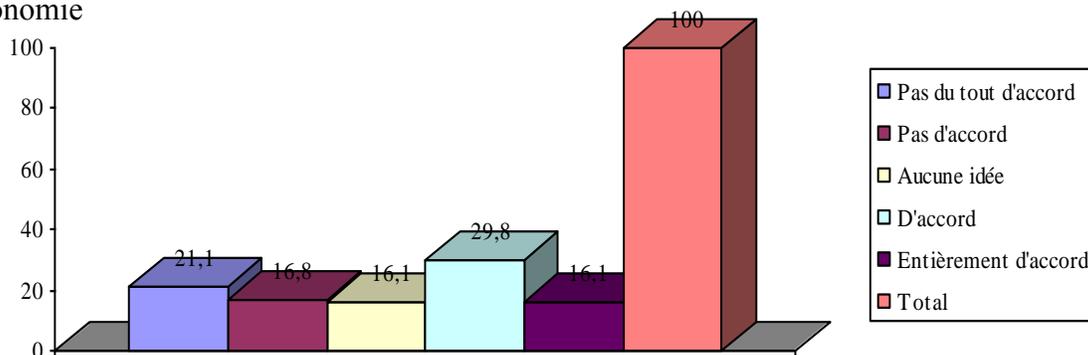
Le tableau montre que l'effectif obtenu les informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale auprès des 161 sujets interrogés, seulement 29 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 18%. Et 43 sont d'accord soit 26,7% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont reçus l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale leurs encourage, leurs motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée de l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale s'élève à 23% et 16,8%.

**Tableau 17:** Distribution des informations sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	34	21,1	21,1	21,1
	Pas d'accord	27	16,8	16,8	37,9
	Aucune idée	26	16,1	16,1	54,0
	D'accord	48	29,8	29,8	83,9
	Entièrement d'accord	26	16,1	16,1	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 12 :** Distribution des informations sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie



Source : Enquête de terrain, avril 2023

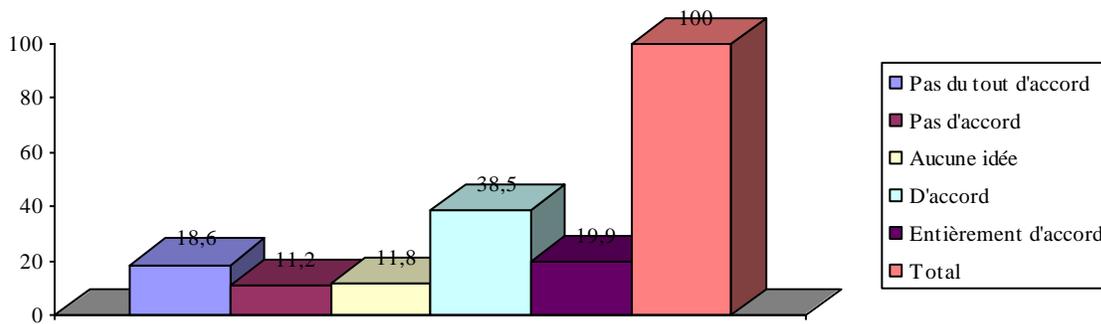
Le tableau 17 montre que l'effectif obtenu des informations sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie auprès des 161 sujets interrogés, seulement 26 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 16,1%. Et 48 sont d'accord soit 29,8% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout d'accord ou aucune idée de l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie s'élève à 21,1% et 16,1%.

**Tableau 18** : Distribution des informations sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	30	18,6	18,6	18,6
	Pas d'accord	18	11,2	11,2	29,8
	Aucune idée	19	11,8	11,8	41,6
	D'accord	62	38,5	38,5	80,1
	Entièrement d'accord	32	19,9	19,9	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 13** : Distribution des informations sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie



Source : Enquête de terrain, avril 2023

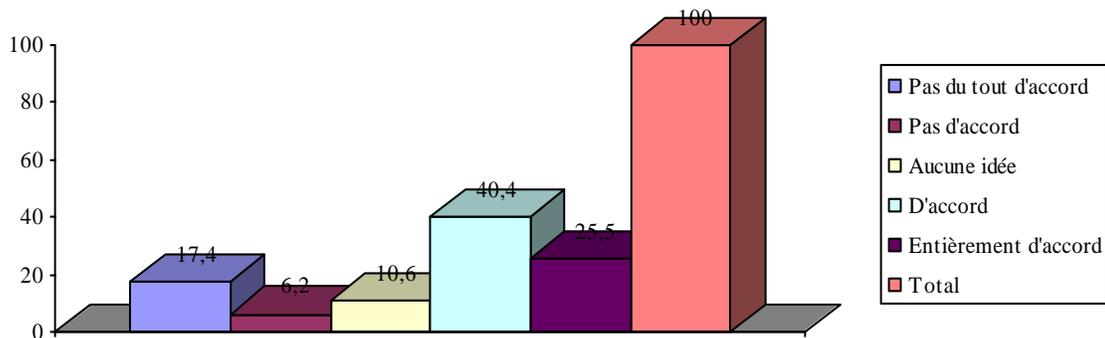
Le tableau 18 montre que l'effectif obtenu des informations sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie auprès des 161 sujets interrogés, seulement 32 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 19,9%. Et 62 sont d'accord soit 38,5% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont l'information sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée de l'information sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie s'élève à 18,6% et 11,8%.

**Tableau 19:** Distribution des informations sur les technologies de l’information et de la communication comme secteur porteur

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	28	17,4	17,4	17,4
	Pas d'accord	10	6,2	6,2	23,6
	Aucune idée	17	10,6	10,6	34,2
	D'accord	65	40,4	40,4	74,5
	Entièrement d'accord	41	25,5	25,5	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 14:** Distribution des informations sur les technologies de l’information et de la communication comme secteur porteur



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau montre que l’effectif obtenu des informations sur les technologies de l’information et de la communication comme secteur porteur auprès des 161 sujets interrogés, seulement 41 sujets, sont entièrement d’accord soit un pourcentage de 25,5%. Et 65 sont d’accord soit 40,4% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu’ils ont l’information sur les technologies de l’information et de la communication comme secteur porteur leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L’effectif des sujets qui pensent n’avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les technologies de l’information et de la communication comme secteur porteur s’élève à 17,4% et 10,6%.

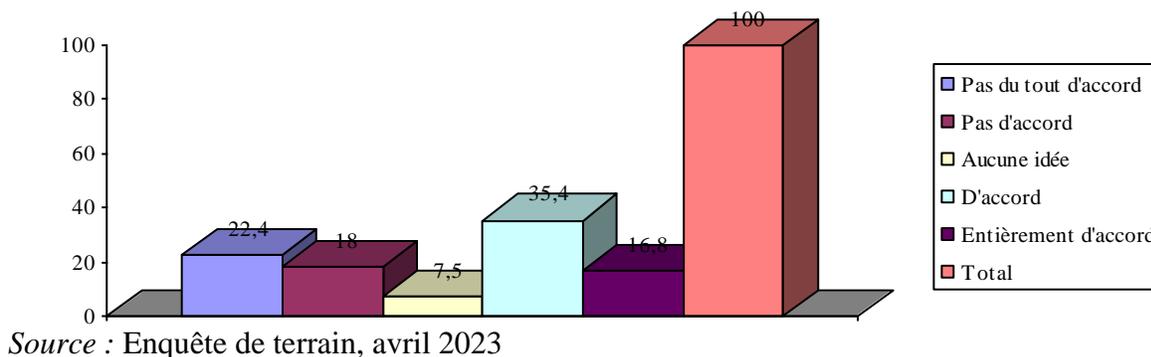
Le graphique 14 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation l'information sur les technologies de l'information et de la communication comme secteur porteur ont été enseigné.

**Tableau 20 :** Distribution du service adapté du conseiller d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	36	22,4	22,4	22,4
	Pas d'accord	29	18,0	18,0	40,4
	Aucune idée	12	7,5	7,5	47,8
	D'accord	57	35,4	35,4	83,2
	Entièrement d'accord	27	16,8	16,8	100,0
Total		161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 15:** Distribution du service adapté du conseiller d'orientation



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 20 montre que l'effectif obtenu du service adapté du conseiller d'orientation auprès des 161 sujets interrogés, seulement 27 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 16,8%. Et 57 sont d'accord soit 35,4% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont bénéficiés du service adapté du conseiller d'orientation leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée du service adapté du conseiller d'orientation s'élève à 22,4% et 7,5%.

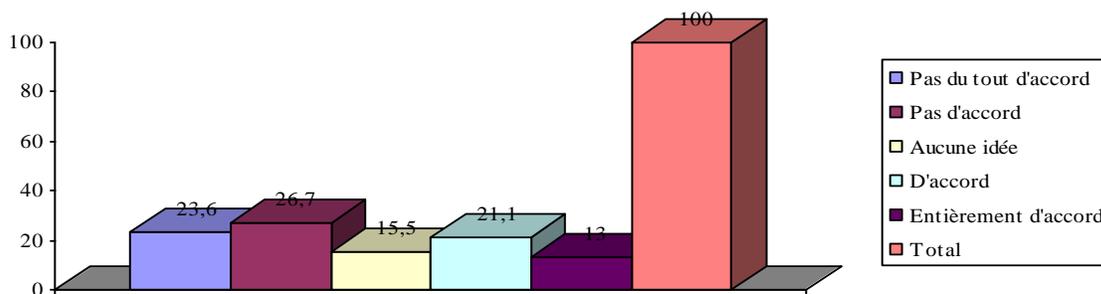
Le graphique 15 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation du service adapté du conseiller d'orientation ont été enseigné.

**Tableau 21:** Distribution du test psychotechnique passé par le conseiller d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	38	23,6	23,6	23,6
	Pas d'accord	43	26,7	26,7	50,3
	Aucune idée	25	15,5	15,5	65,8
	D'accord	34	21,1	21,1	87,0
	Entièrement d'accord	21	13,0	13,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 16 :** Distribution du test psychotechnique passé par le conseiller d'orientation



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau montre que l'effectif obtenu des sujets ayant bénéficié du test psychotechnique du conseiller d'orientation auprès des 161 sujets interrogés, seulement 21 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 13, %. Et 34 sont d'accord soit 21,1% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont bénéficié du test psychotechnique permettant d'évaluer leur aptitude et leurs personnalités pour leur encouragement, leur motiver dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée du test psychotechnique s'élève à 23,6% et 15,5%.

Le graphique 16 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation, le conseiller d'orientation m'a passé un test psychotechnique ont été enseignés.

**Tableau 22:** Distribution de la prise en charge du conseiller d'orientation

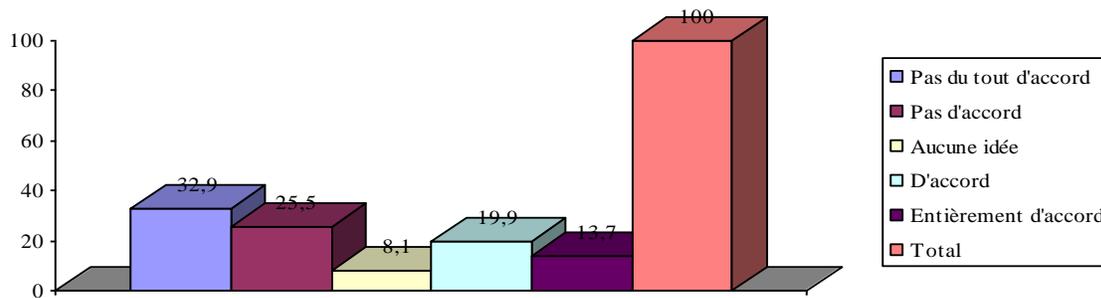
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	53	32,9	32,9	32,9
	Pas d'accord	41	25,5	25,5	58,4
	Aucune idée	13	8,1	8,1	66,5
	D'accord	32	19,9	19,9	86,3
	Entièrement d'accord	22	13,7	13,7	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

Tableau 22 montre que l'effectif obtenu prise en charge des sujets du conseiller d'orientation auprès des 161 sujets interrogés, seulement 22 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 13,7%. Et 32 sont d'accord soit 19,9% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés considérés par exemple qu'ils ont été pris en charge par le conseiller d'orientation pendant leur problème académique qui leur a permis une bonne adaptation. Et dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des prises en charge du conseiller d'orientation s'élève à 32,9% et 8,1%.

Le graphique 17 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des sujets pendant leurs cursus scolaire manque du suivie académique par le conseiller d'orientation ou le psychologue de l'orientation et le test psychotechnique.

**Graphique 17:** Distribution de la prise en charge du conseiller d'orientation



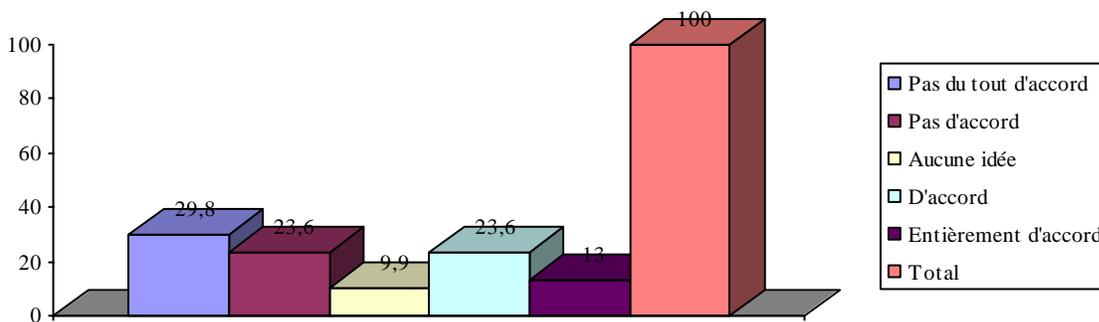
Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Tableau 23:** Distribution des tests psychotechnique d'attitude au lycée

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	48	29,8	29,8	29,8
	Pas d'accord	38	23,6	23,6	53,4
	Aucune idée	16	9,9	9,9	63,4
	D'accord	38	23,6	23,6	87,0
	Entièrement d'accord	21	13,0	13,0	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain avril 2023

**Graphique 18:** Distribution des tests psychotechnique d'attitude au lycée



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 23 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant bénéficiés du test psychotechnique au lycée auprès des 161 sujets interrogés, seulement 21 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 13%. Et 38 sont d'accord soit 23,6% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils n'ont pas été bénéficié du test psychotechnique qui leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée du test psychotechnique s'élève à 29,8% et 9,9%.

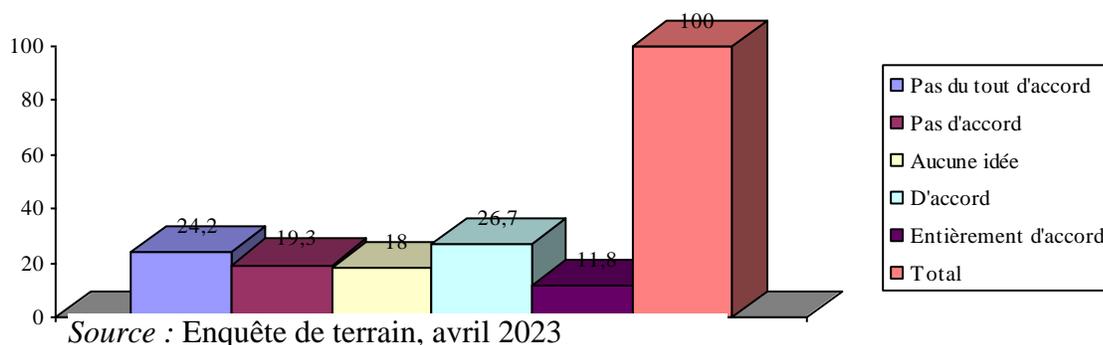
Le graphique 18 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation les sujets pendant leurs cursus scolaire manque du suivie académique par le conseiller d'orientation ou le psychologue de l'orientation.

**Tableau 24** : Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	39	24,2	24,2	24,2
	Pas d'accord	31	19,3	19,3	43,5
	Aucune idée	29	18,0	18,0	61,5
	D'accord	43	26,7	26,7	88,2
	Entièrement d'accord	19	11,8	11,8	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 19** : Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie



Le tableau 24 montre que l'effectif obtenu des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie auprès des 161 sujets interrogés, seulement 19 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 11,8%. Et 43 sont d'accord soit 26,7% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils ont reçus les informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie qui leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie s'élève à 24,2% et 18%.

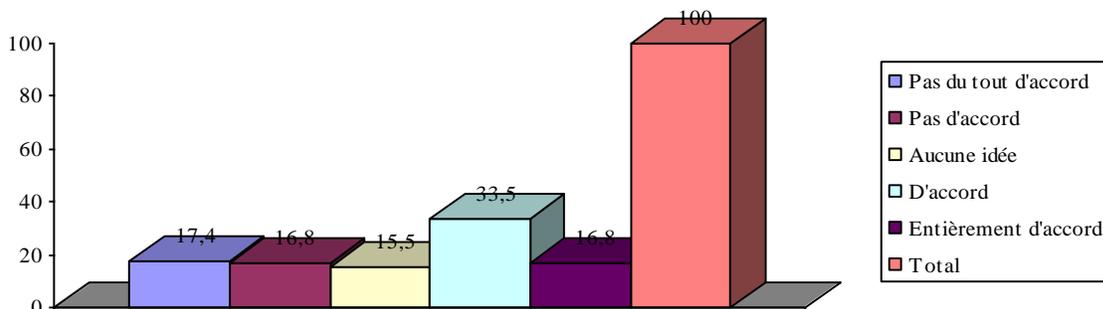
Le graphique N°19 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie ont été enseigné.

**Tableau 25:** Distribution des informations sur le secteur secondaire de l'économie

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	28	17,4	17,4	17,4
	Pas d'accord	27	16,8	16,8	34,2
	Aucune idée	25	15,5	15,5	49,7
	D'accord	54	33,5	33,5	83,2
	Entièrement d'accord	27	16,8	16,8	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 20:** Distribution des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 25 montre que l'effectif obtenu des informations sur les secteurs secondaire porteurs de l'économie auprès des 161 sujets interrogés, seulement 27 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 16,8%. Et 54 sont d'accord soit 33,5% de la population. Cela signifie que les sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils ont des informations sur les secteurs secondaire porteurs de l'économie leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des informations sur les secteurs secondaire porteurs de l'économie s'élève à 17,4% et 15,5%.

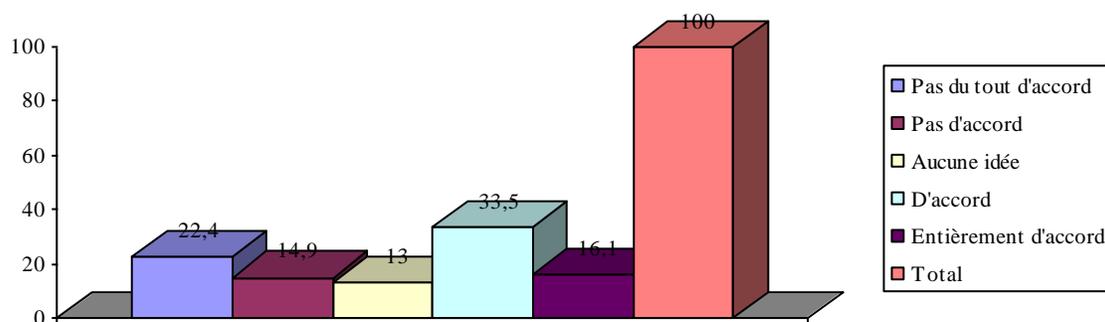
Le diagramme N°20 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des informations sur les secteurs secondaires porteurs de l'économie ont été enseignés.

**Tableau 26:** Distribution des informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	36	22,4	22,4	22,4
	Pas d'accord	24	14,9	14,9	37,3
	Aucune idée	21	13,0	13,0	50,3
	D'accord	54	33,5	33,5	83,9
	Entièrement d'accord	26	16,1	16,1	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 21:** Distribution des informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau montre que l'effectif obtenu des informations sur les secteurs tertiaire porteurs de l'économie auprès des 161 sujets interrogés, seulement 26 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 16,1%. Et 54 sont d'accord soit 33,5% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils ont les informations sur les secteurs tertiaire porteurs de l'économie leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des J'ai reçu les informations sur les secteurs tertiaire porteurs de l'économie s'élève à 22,4% et 13%.

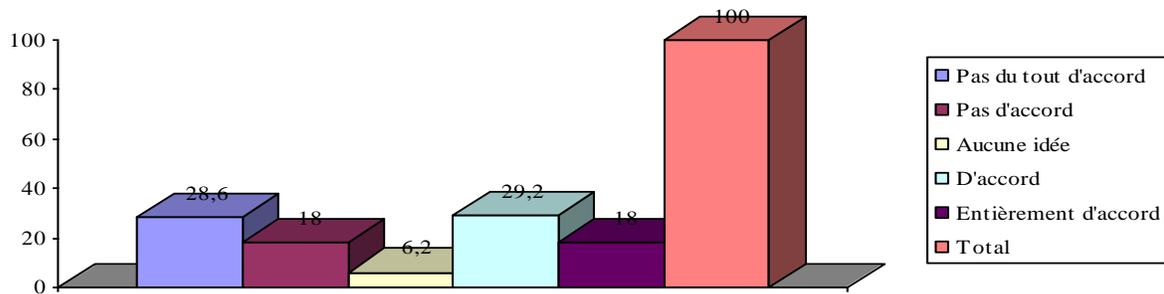
Le graphique 21 de la distribution normale semble montrer que les scores obtenus dans l'évaluation des informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie ont été enseignés.

**Tableau 27:** Distribution d'aide à l'élaboration du projet scolaire

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	46	28,6	28,6	28,6
	Pas d'accord	29	18,0	18,0	46,6
	Aucune idée	10	6,2	6,2	52,8
	D'accord	47	29,2	29,2	82,0
	Entièrement d'accord	29	18,0	18,0	100,0
	Total		161	100,0	100,0

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 22 :** Distribution d'aide à l'élaboration du projet scolaire



Source : Enquête de terrain, avril 2023

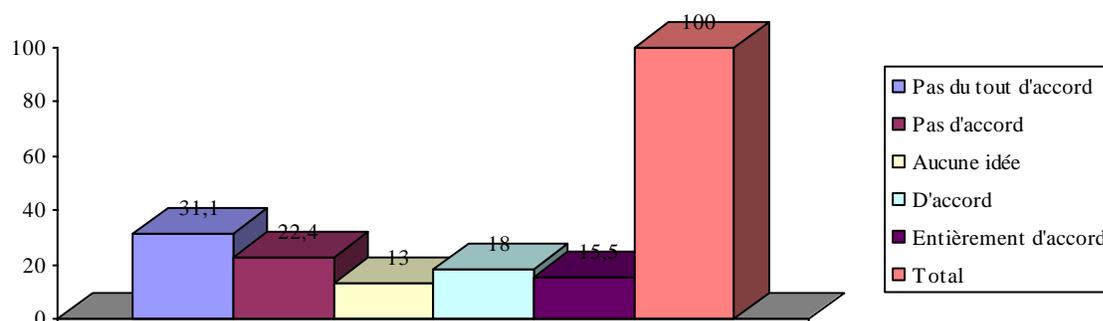
Le tableau 27 nous renseigne que l'effectif obtenu auprès des sujets qui ont bénéficié de l'aide du conseiller d'orientation pour élaborer un projet scolaire auprès des 161 sujets interrogés, seulement 29 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 18%. Et 47 sont d'accord soit 29,2% de la population. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils ont été aidés pour élaborer leur projet scolaire. L'effectif des Élèves et Étudiants Tupuri qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée d'aide du conseiller d'orientation pour leurs aider à élaborer un projet scolaire s'élève à 28,6% et 6,2%.

**Tableau 28:** Distribution des sujets ayant un projet professionnel de devenir diplomate

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage Valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	50	31,1	31,1	31,1
	Pas d'accord	36	22,4	22,4	53,4
	Aucune idée	21	13,0	13,0	66,5
	D'accord	29	18,0	18,0	84,5
	Entièrement d'accord	25	15,5	15,5	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 23:** Distribution des sujets ayant un projet professionnel de devenir diplomate



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 28 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant un projet professionnel de devenir diplomate auprès des 161 sujets interrogés, seulement 25 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 15,5%. Et 29 sont d'accord soit 18% de la population. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée du projet professionnel de devenir diplomate s'élève à 31,1% et 13%. Cela signifie que la majorité des Élèves et Étudiants Tupuri rencontrés considérés, par exemple qu'ils n'ont pas un projet professionnel de devenir diplomate comme projet professionnel.

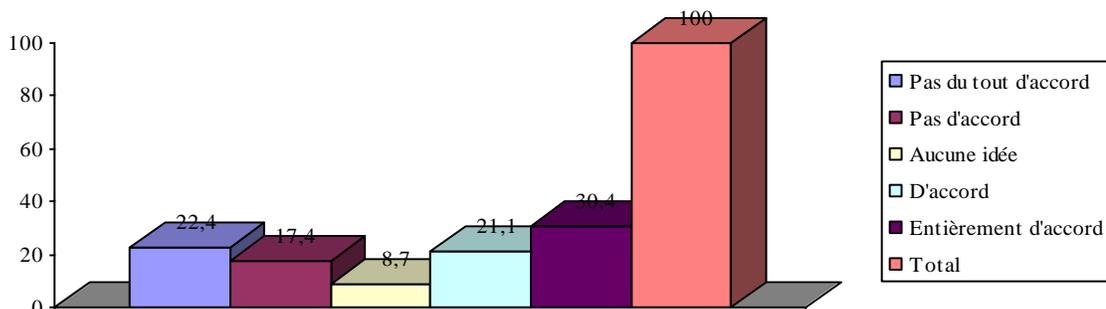
Le graphique 22 de la distribution normale semble montrer que les Élèves et Étudiants Tupuri avaient un projet professionnel.

**Tableau 29:** Distribution des sujets un projet professionnel de devenir enseignant.

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	36	22,4	22,4	22,4
	Pas d'accord	28	17,4	17,4	39,8
	Aucune idée	14	8,7	8,7	48,4
	D'accord	34	21,1	21,1	69,6
	Entièrement d'accord	49	30,4	30,4	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 24 :** Distribution des sujets un projet professionnel de devenir enseignant



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 29 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant un projet de devenir enseignant auprès des 161 sujets interrogés, seulement 49 Étudiants Tupuri, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 30,4%. Et 34 sont d'accord soit 21,1% de la population. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée de devenir enseignant s'élève à 22,4% et 8,7%. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils aspiraient devenir enseignants comme profession

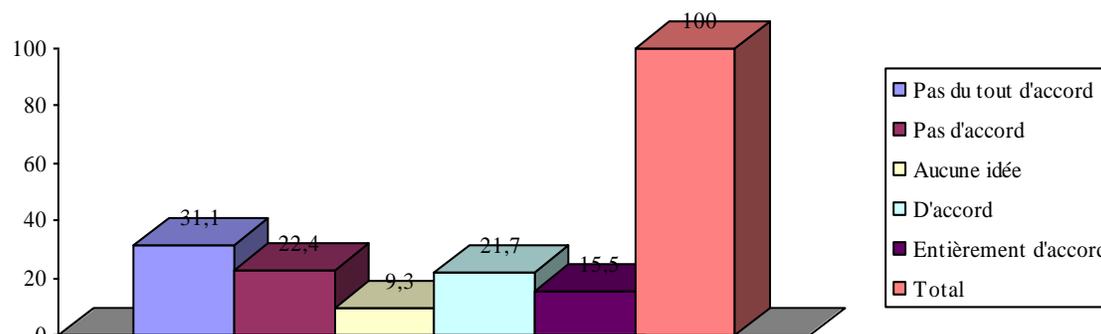
Le diagramme 24 de la distribution normale semble montrer que les Étudiants Tupuri ont un projet professionnel de devenir enseignant.

**Tableau 30:** Distribution du projet professionnel de devenir médecin

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	50	31,1	31,1	31,1
	Pas d'accord	36	22,4	22,4	53,4
	Aucune idée	15	9,3	9,3	62,7
	D'accord	35	21,7	21,7	84,5
	Entièrement d'accord	25	15,5	15,5	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 25:** Distribution du projet professionnel de devenir médecin



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 30 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant pour projet professionnel de devenir médecin auprès des 161 sujets interrogés, seulement 25 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 15,5%. Et 35 sont d'accord soit 21,7% de la population. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des projets de devenir enseignant s'élève à 31,1% et 9,3%. Cela signifie que la majorité des Élèves et Étudiants Tupuri rencontrés, considérés par exemple qu'ils n'ont pas comme choix un projet professionnel de devenir médecin.

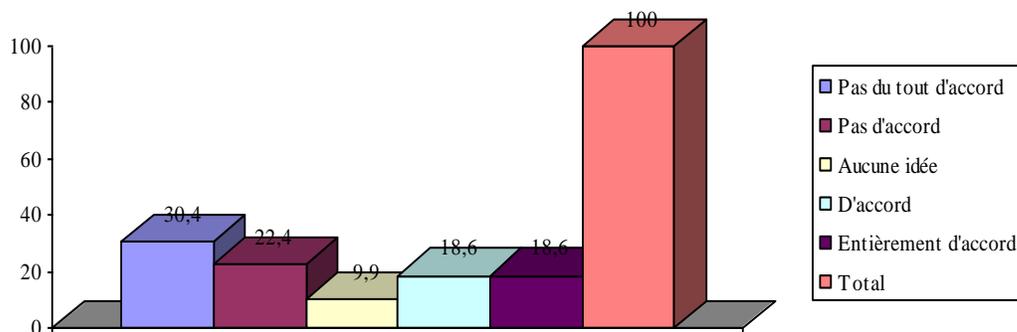
Le graphique 25 de la distribution normale semble montrer que les Élèves et Étudiants Tupuri n'ont pas l'intérêt pour la profession du médecin.

**Tableau 31:** Distribution du projet professionnel de devenir entrepreneur

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	49	30,4	30,4	30,4
	Pas d'accord	36	22,4	22,4	52,8
	Aucune idée	16	9,9	9,9	62,7
	D'accord	30	18,6	18,6	81,4
	Entièrement d'accord	30	18,6	18,6	100,0
	Total	16	100,0	100,0	
		1			

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 26:** Distribution du projet professionnel de devenir entrepreneur



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 31 montre que l'effectif obtenu des sujets qui ont pour projet professionnel de devenir entrepreneur auprès des 161 sujets interrogés, seulement 30 sujets, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 18,6%. Et 30 sont d'accord soit 18,6% de la population. L'effectif des Élèves et Étudiants Tupuri qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée des projets professionnels de devenir entrepreneur s'élève à 30,4% et 9,9%. Cela signifie que la majorité des Élèves et Étudiants Tupuri rencontrés, considérés par exemple qu'ils n'ont pas pour projet professionnel de devenir entrepreneur.

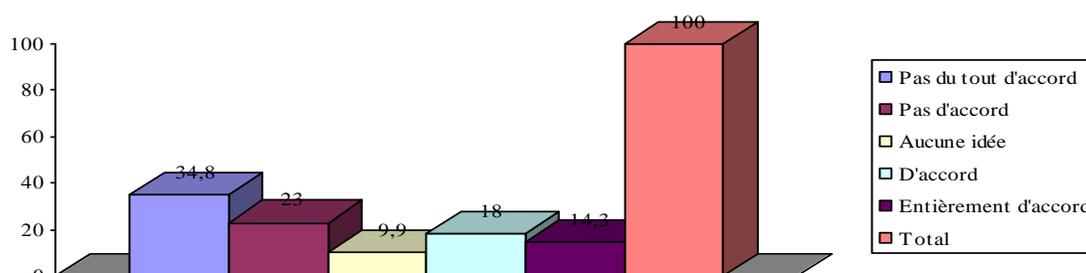
Le graphique 26 de la distribution normale semble montrer que les Élèves et Étudiants Tupuri n'aspirent ne sont pas entrepreneur.

**Tableau 32:** Distribution du projet professionnel de devenir informaticien

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	56	34,8	34,8	34,8
	Pas d'accord	37	23,0	23,0	57,8
	Aucune idée	16	9,9	9,9	67,7
	D'accord	29	18,0	18,0	85,7
	Entièrement d'accord	23	14,3	14,3	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 27 :** Distribution du projet professionnel de devenir informaticien



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 32 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant un projet professionnel de devenir informaticien auprès des 161 sujets interrogés, seulement 23 Élèves et Étudiants Tupuri, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 14,3%. Et 29 sont d'accord soit 18% de la population. L'effectif des Élèves et Étudiants Tupuri qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée de projet de devenir informaticien s'élève à 34,8% et 9,9%. Cela signifie que la majorité des Élèves et Étudiants Tupuri rencontrés, considérés par exemple qu'ils n'ont pas pour projet professionnel de devenir informaticien qui leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels.

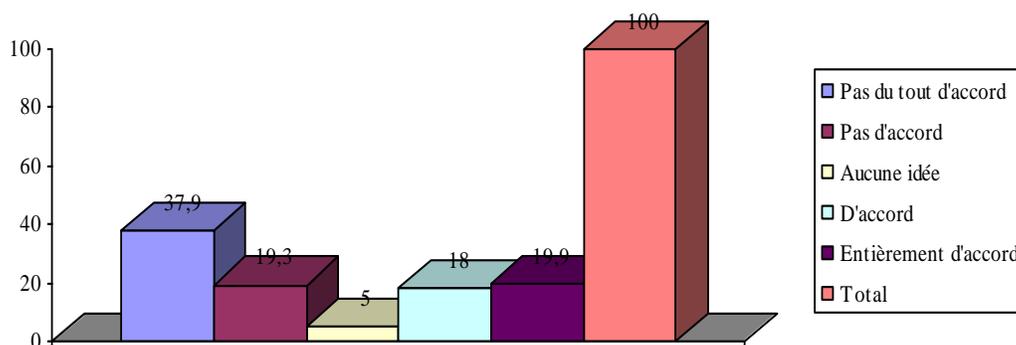
Le graphique 27 de la distribution normale semble montrer que les Élèves et Étudiants Tupuri n'ont pas l'intérêt professionnel de devenir informaticien.

**Tableau 33** : Distribution du projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	61	37,9	37,9	37,9
	Pas d'accord	31	19,3	19,3	57,1
	Aucune idée	8	5,0	5,0	62,1
	D'accord	29	18,0	18,0	80,1
	Entièrement d'accord	32	19,9	19,9	100,0
	Total	161	100,0	100,0	

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Graphique 28** : Distribution du projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire



Source : Enquête de terrain, avril 2023

Le tableau 34 montre que l'effectif obtenu des sujets ayant pour projet professionnel de devenir policier, gendarme ou militaire auprès des 161 diplômés interrogés, seulement 32 diplômés, sont entièrement d'accord soit un pourcentage de 19,9%. Et 29 sont d'accord soit 18% de la population. L'effectif des sujets qui pensent n'avoir pas du tout ou aucune idée du projet de devenir gendarme, policier ou militaire s'élève à 37,9% et 5%. Cela signifie que la majorité des sujets rencontrés, considérés par exemple qu'ils n'ont pas un projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire qui leur encourage, leur motive dans la réalisation de leurs choix professionnels

Le graphique 28 de la distribution normale semble montrer que les sujets de l'Association des Élèves et Étudiants Tupuri n'ont pas un projet professionnel de devenir gendarme, policier ou militaire.

#### 4.4. ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse des résultats consiste à présenter les tableaux de contingence des hypothèses et de soumettre les hypothèses de recherche de notre investigation à l'épreuve des faits. Le Khi- carré ( $X^2$ ) est le test statistique qui a permis la vérification de nos hypothèses. Le  $X^2$  calculé est comparé au  $X^2$  lu au seuil  $\alpha = 0,05$ .

##### Mise à l'épreuve de HR1

**HR1** : la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

**HO** : la réalisation des activités de formation prescrites ne détermine pas l'insertion socioprofessionnelle diplômés.

#### 4.5. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

##### Vérification HR1

**Tableau 34** : Vérification de l'hypothèse 1

Tableau croisé							
Q7 Au lycée, j'ai bénéficié des sessions de formations sur les activités des formations menées par le conseiller d'orientation		Q24 le conseiller d'orientation m'a aidé à élaborer mon projet professionnel					Total
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Aucune idée	D'accord	Entièrement d'accord	
Pas du tout d'accord	Effectif	20	7	4	7	4	42
	Effectif théorique	12,0	7,6	2,6	12,3	7,6	42,0
Pas d'accord	Effectif	5	10	1	5	3	24
	Effectif théorique	6,9	4,3	1,5	7,0	4,3	24,0
Aucune idée	Effectif	3	2	2	5	2	14
	Effectif théorique	4,0	2,5	0,9	4,1	2,5	14,0
D'accord	Effectif	14	9	1	23	5	52
	Effectif théorique	14,9	9,4	3,2	15,2	9,4	52,0
Entièrement d'accord	Effectif	4	1	2	7	15	29
	Effectif théorique	8,3	5,2	1,8	8,5	5,2	29,0
Total	Effectif	46	29	10	47	29	161
	Effectif théorique	46,0	29,0	10,0	47,0	29,0	161,0

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Tableau 35 : Tests du Khi-deux**

	Valeur calculée			D.d.l	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	53,165			16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	47,218			16	,000	
Association linéaire par linéaire	18,608			1	,000	
Coefficient de contingence	,498					
R de Pearson	,341					
Corrélation de Spearman	,350					
Nombre d'observations valides	161					

Source : Enquête de terrain, avril 2023

11 cellules (44,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,87.

$$\left. \begin{array}{l}
 \text{Le } x^2 \text{ cal} = 53,165 \\
 \text{Le d.d.l.} = 16 \\
 \alpha = 0,05 \\
 C = 0,498 \\
 X^2 \text{ lu} = 26,296
 \end{array} \right\} x^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$$

**Décision** : le  $x^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$  c'est-à-dire  $53,16 > 26,29$ . Ce résultat permet d'accepter l'hypothèse alternative ( $H_a$ ) et de rejeter l'hypothèse nulle ( $H_0$ ). Par conséquent, nous pouvons affirmer que les activités des sessions de formation menée par le conseiller d'orientation déterminent l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

**Tableau 36 : Vérification HR2**

<b>Tableau croisé</b>							
Q20 le conseiller d'orientation ma passé un test psychotechnique d'attitude au lycée		Q29 mon projet professionnel était de devenir informaticien					Total
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Aucune idée	D'accord	Entièrement d'accord	
Pas du tout d'accord	Effectif	29	4	4	6	5	48
	Effectif théorique	16,7	11,0	4,8	8,6	6,9	48,0
Pas d'accord	Effectif	2	21	4	5	6	38
	Effectif théorique	13,2	8,7	3,8	6,8	5,4	38,0
Aucune idée	Effectif	3	4	6	3	0	16
	Effectif théorique	5,6	3,7	1,6	2,9	2,3	16,0
D'accord	Effectif	15	7	2	8	6	38
	Effectif théorique	13,2	8,7	3,8	6,8	5,4	38,0
Entièrement d'accord	Effectif	7	1	0	7	6	21
	Effectif théorique	7,3	4,8	2,1	3,8	3,0	21,0
Total	Effectif	56	37	16	29	23	161
	Effectif théorique	56,0	37,0	16,0	29,0	23,0	161,0

Source : Enquête de terrain, avril 2023

**Tableau 37 : Test de khi deux**

	Valeur calculée	d.d.l	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	70,585	16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	70,963	16	,000	
Association linéaire par linéaire	6,031	1	,014	
Coefficient de contingence	,552			
R de Pearson	,194			
Corrélation de Spearman	,201			
Nombre d'observations valides	161			
11 cellules (44,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,59.				

Source : Enquête de terrain, avril 2023

$$\left. \begin{array}{l}
 \text{Le } x^2 \text{ cal} = 70,585 \\
 \text{Le d.d.l.} = 16 \\
 \alpha = 0,05 \\
 C = 0,552 \\
 X^2 \text{ lu} = 26,296
 \end{array} \right\} x^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$$

**Décision** : le  $x^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$  c'est-à-dire  $70,58 > 26,29$ . Ce résultat permet d'accepter l'hypothèse alternative ( $H_a$ ) et de rejeter l'hypothèse nulle ( $H_0$ ). Par conséquent, nous pouvons affirmer que les le test psychométrique du conseiller d'orientation déterminent l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants Tupuri.

**Tableau 38** : Des résultats de l'étude

Les hypothèses de recherche	Résultats	Les décisions
HR1 : la réalisation des activités des sessions de formation prescrites	$X^2 \text{ cal} = 53,16$ $X^2 \text{ lu} = 26,29$ d.d.l. = 16 $X^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$ $\alpha = 0,05$ $C = 0,498$	$X^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$ c'est-à-dire que $53,1 > 26,29$ .  $H_a$ est acceptée et $H_0$ est rejetée
HR2 : la réalisation des services adaptés prescrits	$X^2 \text{ cal} = 70,58$ $X^2 \text{ lu} = 26,29$ d.d.l. = 16 $X^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$ $\alpha = 0,05$ $C = 0,55$	$X^2 \text{ cal} > x^2 \text{ lu}$ c'est-à-dire que $70,58 > 26,29$ .  $H_a$ est acceptée et $H_0$ est rejetée

Source : Enquête de terrain, avril 2023

En observant ce tableau récapitulatif des résultats, nous constatons que nos deux hypothèses HR1 et HR2 ont été confirmée, car les données issues de nos deux hypothèses secondaires après analyse des tableaux de contingences donnent des résultats positifs. Les tests de Khi deux prennent en compte toutes les caractéristiques de notre échantillon. Au demeurant nous pouvons dire que les différentes articulations ayant conduit aux résultats sont en partie de la description des résultats de notre enquête aux tests visant à vérifier les hypothèses de recherche. Il ressort de cette vérification que notre hypothèse générale est validée.

## CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSION, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES

À la suite de la présentation et de l'analyse des résultats collectés sur le terrain, notre approche ici est un essai d'interprétation des données traitées. Cette tentative sera suivie de quelques suggestions.

### 5.1. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION DE HR1

Cette hypothèse stipule que : « **la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés** ». La théorie qui sous-entend cette hypothèse est la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle. Le modèle qui nous intéresse dans cette interprétation est le modèle du choix professionnel. Il apparaît à premier vue que 32,3% des diplômés affirment que les activités des sessions de formation de la pratique de l'orientation a une influence déterminante sur l'insertion socioprofessionnelle. La mise en épreuve de cette hypothèse nous permet d'affirmer que la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants Tupuri avec un coefficient de contingence de 0,49. Ces Étudiants Tupuri ont suivi des programmes de l'orientation dans laquelle était mis à leurs dispositions. Ils cherchaient des informations sur les offres d'emploi et des formations pour mettre à jour leurs compétences et avoir un profil descente. Avec un coefficient de contingence de 0,49, c'est qui indique une relation fonctionnelle de type linéaire croissante. Ce qui justifie aussi que c'est une population ou beaucoup des Étudiants Tupuri rencontre le problème d'insertion professionnelle après l'obtention de leur diplôme.

Suivant les statistiques du tableau des corrélations entre ces variables, il en résulte qu'il existe un lien significatif (au seuil de 0,05) entre l'indice des activités de Sessions de Formation et l'indice de l'insertion socioprofessionnelle. Ce lien paraît moyen, car le coefficient de corrélation est assez proche de 1, qui plus est du coefficient de détermination ( $X^2 = 53,16\%$ ).

Les résultats obtenus au regard des évidences apportées par les observations du modèle montrent que les activités de sessions de formation et d'information contribuent de manière significative à l'accompagnement des diplômés dans la dynamique de construction de son projet professionnel.

Il en résulte dès lors que, les diplômés qui ont bénéficié d'une bonne couverture des activités de sessions de formation (cours dans les salles de classe) sur la préparation à l'insertion professionnelle ont cinq fois plus l'avantage d'avoir des projets professionnels pertinents et réalistes par rapport à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces enseignements. Cette étude corrobore avec les recherches de **Mbwassak** (2022) qui montre que la session de formation influence significativement le projet professionnel de l'élève. Contrairement à l'étude réalisée par Dong Nguetsop & Fozing (2016) qui corroborait l'absence de lien entre l'information sur les filières d'études et leurs débouchés et les aspirations professionnelles des élèves, les résultats de la présente étude montrent bien que les activités de session de formation et d'information sont fortement corrélées à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

Toutefois pour que les activités de sessions de formation dans les salles de classe influencent significativement l'insertion socioprofessionnelle de tous les Étudiants Tupuri, le Conseiller d'Orientation ne saurait se limiter à une énumération expliquée des métiers ou profession, bien plus, il devrait aider chaque diplômé à construire un projet professionnel ayant un plan d'action, un échéancier, un but et des actions en cours de réalisation qui s'appuient sur la vision future (Goguelin & Krau, 1992) de l'identité professionnelle que chacun veut réaliser.

## **5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION DE HR2**

Cette hypothèse stipule que : « **la réalisation des activités de services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle** ». La théorie qui sous-entend cette hypothèse est la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle. Le modèle qui nous intéresse dans cette interprétation est le modèle du choix professionnel. La vérification de l'hypothèse a été concluante par un coefficient de corrélation qui se rapproche de 1. Soit  $C = 0,55$  se traduit une relation fonctionnelle de type linéaire croissante entre les services adaptés de l'orientation scolaire et l'insertion socioprofessionnelle. Les services adaptés constituent une source de détermination de l'insertion socioprofessionnelle. Passer le test psychométrique ou des entretiens individuels aux Étudiants Tupuri peut jouer sur leur insertion professionnelle, surtout si ces Étudiants sont ouverts à la recherche des informations qui facilitent le processus des entretiens. De même savoir que d'autres Étudiants ont réussi avec succès à un emploi grâce aux stratégies cognitives que l'on a soi-même appris renforce sa recherche des services de conseiller d'orientation. Mais le modelage n'est pas la seule voie par laquelle l'orientation d'autrui détermine la recherche d'emploi. Ces

recherches d'emploi sont également fondées sur la comparaison et l'évaluation de ses propres profils avec celles d'autrui à travers un processus de comparaison sociale. Le niveau de compétence perçus d'un diplômé reflète ainsi son niveau d'insertion par rapport aux autres membres de sa classe ou de son groupe de comparaison.

Les résultats obtenus au regard des évidences apportées par les observations (Tableau 36) montrent que les activités de counseling de testing professionnel optimisent de manière significative l'accompagnement des Élèves dans la dynamique de construction de leurs insertions socioprofessionnelles.

Il en résulte dès lors que, les Étudiants qui ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi régulier à travers les activités de counseling testing professionnel sur la préparation à l'insertion socioprofessionnelle ont plus de chance de s'insérer professionnellement par rapport à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette pratique

Pour ce faire, le Conseiller d'Orientation devrait suivre et accompagner les Élèves de façon personnalisée dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation régulière de leurs projets professionnels, en mettant un point d'honneur comme le mentionne Houde (1995, p. 10) sur « une relation humaine intense entre une personne expérimentée qui soutient et guide une plus jeune » à la construction de projets réalistes susceptibles de faciliter leur insertion professionnelle à la fin de de leurs études. La négligence par le Conseiller d'Orientation de ses activités de conseil et de consultation « ... hypothèque l'atteinte de l'objectif de l'école et a sans nul doute, des répercussions graves sur la vie de nos institutions scolaires et sur l'accompagnement des Élèves à l'adaptation scolaire et à leur préparation à l'insertion socioprofessionnelle » (Bapes Bapes, 2014). Le Conseiller d'Orientation doit non seulement aider l'apprenant par des consultations régulières à faire un vrai bilan de ses compétences, de ses goûts et intérêts, mais bien plus il doit aider celui-ci à développer ses aptitudes de manière à les rendre au fil du temps compatible avec les exigences de la profession, objet de son projet professionnel. La pratique la plus indiquée consiste à se préoccuper non seulement de l'évaluation de la personne de l'apprenant, de la dynamique de son développement, de son état présent et de ses potentialités (Morau & trupheme, 1990), mais aussi de faire une Co-évaluation régulière des actions qu'il accompli dans la mise en œuvre du projet en construction.

Les résultats obtenus au regard des évidences apportées par les observations du modèle de régression logistique attestent au seuil de 5 % que le recours aux activités de testing psychotechnique d'orientation professionnelle optimise de manière significative l'accompagnement des Élèves à l'initiation, à la conception et à la consolidation de leurs projets professionnels.

Il en résulte dès lors que, les Élèves et Étudiants qui ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi régulier à travers la passation des tests psychotechniques d'orientation professionnelle ont plus l'avantage d'avoir une insertion professionnelle pertinente et réaliste par rapport à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de l'administration de ces tests tout au long de leur cheminement scolaire.

Il apparaît donc indispensable pour les ministères en charge de l'éducation de doter le CO des techniques et outils appropriés (tests psychologiques, logiciels spécifiques, système expert, etc.), d'initier des formations continues (sur des thèmes comme : estime de soi, affirmation de soi, bilan personnel, etc.), afin qu'il puisse accompagner efficacement les Élèves en matière de connaissance de soi (Dong & Fozing, 2016).

Dans le cadre de cette recherche, le service adapté de l'orientation et conseil a été étudié en fonction du modèle théorique qui postule les activités que le conseiller d'orientation doit mener au sein d'un établissement aux personnes cibles que sont les Élèves. Ces activités sont : l'entretien, test psychométrique, le counseling, bilan d'orientation. Les résultats des analyses descriptives révèlent des scores largement supérieurs à la moyenne théorique. Ce qui veut dire que les Élèves et Étudiants Tupuri qui ont été interrogés, font de leur projet d'insertion sociale et professionnelle une lucidité ainsi qu'une totale confiance en soi.

Mbwassak (2022), soutient que le recours par les conseillers d'orientation à leurs principales activités que sont (le counseling, la recherche appliquée et le testing psychotechnique) favorisent l'accompagnement des Élèves dans la construction de leurs projets professionnels. Pour ce faire, un questionnaire a été administré à un échantillon de 628 Élèves des terminales des neuf établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bertoua. La mise à l'épreuve de ces hypothèses par le test de khi deux a permis de vérifier que les activités de l'orientation conseil favorisent l'accompagnement de l'élève à la construction de son projet professionnel.

En bref, les résultats des analyses descriptives ont montré que les deux dimensions de la pratique de l'orientation scolaire (activités des sessions de formation et les services adaptés prescrits) sont bien présentes au sein des données collectées auprès des Étudiants Tupuri. Il convient de rendre compte de ce que les dimensions de la pratique de l'orientation scolaire perçus relèvent que les diplômés interrogés semblent l'avoir perçu. Ces activités de la pratique de l'orientation scolaire leurs permettent de s'insérer socio professionnellement. L'analyse des indices de corrélation de Pearson (r) et de l'indice de coefficient de contingence (c) montre que les deux dimensions sont plus dominante est celle des activités des sessions de formation et d'information menées par le conseiller d'orientation ( $X^2_{cal}=53,16$  et  $CC = 0,46$ ), suivie par la dimension du test psychotechnique ( $X^2_{cal}= 70,58$  et  $CC = 0,55$ ). L'analyses descriptives montrent que la pratique de l'orientation scolaire perçus par des Étudiants rencontrés est nettement supérieure à la moyenne théorique de l'échelle utilisée. On a même le sentiment que ceux derniers mobilisent leurs ressources environnementales pour s'orienter et construire leur projet d'avenir pour s'insérer.

Par ailleurs, cette hiérarchisation de la pratique de l'orientation scolaire laisse présager que, dans un contexte où les diplômés sont orientés vers la fonction publique, il est difficile d'atteindre l'insertion socioprofessionnelle si les uns et les autres convergent vers la dimension information formation. Notons que grâce à la passation des tests psychotechnique et conseil, les Étudiants font preuves d'insertion sociale et professionnelle dans leurs cursus. Ils ont une facilité à trouver des domaines précis de par une bonne prévision en fonction de la circonstance qui se présente à eux. Cela entraîne l'aboutissement des projets d'entreprise. Comme le précise Lent, Il est important de bien mettre en évidence l'idée qu'un choix, ou un projet professionnel parce que les individus et leurs environnements évoluent (Lent, 2008). De plus, plutôt que de concevoir un projet scolaire comme un phénomène figé, il s'agit de le comprendre comme un processus continu, soumis à une multiplicité d'influences, au cours duquel les occasions de choix sont nombreuses (Lent, 2008).

En fin, les résultats de la mesure globale de la pratique de l'orientation scolaire c'est-à-dire regroupant les deux dimensions, traduisent que la pratique de l'orientation scolaire est un élément fondamental pour l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants. Toutes ces descriptions nous font comprendre que la quasi-totalité des répondants pensent que pour parvenir à l'insertion socioprofessionnelle, il faut hautement bénéficier des sessions des formations et celles des informations menées par le conseiller d'orientation conseil.

L'analyse des indices de tendances centrales (khi carré) et de l'indice de dispersion (coefficient de contingence) montrent que l'insertion socioprofessionnelle des diplômés en générale est élevée voire intéressante. De même, le khi carré de Pearson des scores obtenus largement supérieure à la moyenne théorique de l'échelle utilisée. En effet, cette analyse montre que la dimension la plus élevée est celle de la dimension service adapté du conseiller d'orientation, la dimension des sessions de formations sur les activités des formations et suite vient la dimension des informations sur les secteurs porteurs de l'économie nationale. Après tout cela, nous pouvons dire que l'Étudiants interrogés ont une perception favorable de l'avantage de la pratique de l'orientation scolaire qui détermine l'insertion socioprofessionnelle. Ils sont donc susceptibles de s'orienter pour une insertion stable ou de mettre sur pieds un projet réaliste au terme de leur formation concourant à une insertion socioprofessionnelle. Nous pouvons donc constater que les Étudiants interrogés ont un niveau moyen des techniques de recherche d'emploi professionnel.

### **5.3. SUGGESTIONS**

Au regard des résultats de notre recherche, nous pouvons formuler les suggestions suivantes :

#### **Aux Ministères en charge de l'éducation**

- Accélérer la formation des conseillers d'orientation scolaire et professionnelles
- Mettre l'accent sur la place de l'orientation dans les établissements scolaires et professionnels ;
- Contextualiser les tests psychométries ;
- Mettre les moyens à la disposition des conseillers d'orientation afin de leur permettre de faire leur travail
- Accélérer la création des Centres d'Information et d'Orientation Scolaire et Professionnelle ;
- Large sensibilisation au sujet de l'orientation scolaire ;
- Une formation continue des conseillers d'orientation ;
- Mettre l'orientation au même titre que les autres disciplines.

### **Aux diplômés**

- Avoir un projet professionnel réaliste ;
- Choisir les filières en fonction de ses intérêts ;
- Se fixer des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et sur le temps ;
- Valoriser les conseillers d'orientation sur le terrain ;
- Se rapprocher des centres d'orientation et d'accompagnement publics et privés ;
- Diversifier leurs options d'emploi et d'envisager l'entrepreneuriat ;
- Et de continuer à développer leurs compétences.

### **Aux conseillers d'orientation**

- Informer les élèves et les parents sur les filières de formation et leurs débouchés ;
- Orienter les élèves dans leurs choix d'orientation en tenant compte de leur aspiration professionnelle ;
  - Actualiser l'orientation en fonction des exigences économiques mondiale, régionale et nationale.
  - Mettre en pratique les technologies de l'information et de la communication ;
  - Il est important que les conseillers essaient de mettre en exergue leurs différentes missions tant au secondaire qu'au supérieur/professionnelle afin que les élèves et étudiants aient les suivis techniques à l'insertion socioprofessionnelle.

### **Aux parents**

- Collaborer étroitement avec le conseiller d'orientation (C.O) en lui demandant toutes les informations utiles à la connaissance de leur enfant ;
- S'investir dans la phase du dialogue en mettant à temps son avis circonstancié sur les vœux d'orientation scolaire de son enfant ;

### **Aux chefs des établissements**

- D'associer les conseillers d'orientation à toutes les instances administratives et pédagogiques de l'établissement.

➤ D'aménager un espace approprié aux consultations individuelles garantissant ainsi aux élèves l'assurance et la confidentialité.

#### **5.4. LES LIMITES ET DIFFICULTÉS DE L'ÉTUDE**

Plusieurs limites devraient être considérées dans l'interprétation et la généralisation des résultats de cette étude. Dans un premier temps, le temps réduit et imparti de la faisabilité de notre recherche. Aussi, le caractère peu adapté de l'échelle de mesure de la pratique de l'orientation conseil. Dans un second temps, la taille de l'échantillon (N=161) invite à l'humilité et à la modestie dans la valorisation des résultats obtenus. Puisque cette proportion n'est pas représentative de la population de référence et semble insuffisante pour analyser fidèlement les liens d'interaction entre les variables de notre étude. Il serait intéressant de travailler comme le suggère Mackinnon (2002), sur un échantillon plus important.

En outre, certaines difficultés relatives aux instruments de mesures utilisés méritent d'être relevées, la collecte des données auprès des participants a été difficile pour nous. Ce qui confirme la nécessité de travailler nos outils. D'autre part, les instruments de mesure utilisés dans le cadre de cette étude n'ont pas fait l'objet d'une validation psychométrique. En effet, cette étude aurait permis de rechercher les dimensions de chacune des variables qui sont spécifiques à notre contexte et à notre population. Toutefois, cette critique ne saurait remettre en cause le pré-test que nous avons effectué.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

La recherche que nous menons s'intitule : PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS. Cas des Étudiants Tupuri à Yaoundé. Ainsi, pour résoudre le problème de recherche dans le registre d'orientation professionnelle : l'absence des formations et des rencontres avec le conseiller d'orientation. Pour mener à bien cette investigation, la question centrale suivante a guidé notre travail : la pratique de l'orientation scolaire détermine-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ?

Par ailleurs, pour mener cette étude, une hypothèse a été formulée en rapport avec l'objectif général et qui répond à la question principale de la recherche. Dès lors, nous avons convoqué deux théories à savoir la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle (Lent, Hackett & Brown, 1994). La TSCOSP met l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation scolaire et professionnelle tout en reconnaissant aussi l'importance de nombreuses influences personnelle et environnementale. La théorie d'attribution de causalité, postule que les individus ont tendance à attribuer leurs échecs aux autres.

La réponse anticipée qui découle de cette interrogation a constitué notre hypothèse générale qui s'énonce ainsi qu'il suit :

**HG** : L'objectif de cette étude est d'étudier le lien qui existe entre la pratique de l'orientation scolaire et l'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Cette étude met en évidence le rôle de la pratique de l'orientation scolaire dans l'accompagnement des diplômés pour une insertion socioprofessionnelle.

L'opérationnalisation de cette hypothèse générale a permis d'obtenir deux hypothèses de recherche de la manière suivante :

**HR1** : la réalisation des activités de formation prescrites détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés ;

**HR2** : la réalisation des services adaptés prescrits détermine l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

La mise à l'épreuve de ces hypothèses a été faite au moyen du test de Khi-deux après avoir enquêté auprès d'un échantillon de 161 diplômés.

Le questionnaire est l'instrument d'observation qui a permis la collecte des données sur le terrain. Il a été constitué des questions fermées à choix unique. La méthode dite d'administration

directe a été utilisée pour les Étudiants qui pouvaient lire et comprendre. Cette méthode a permis d'administrer le questionnaire à chaque enquêté.

Les informations contenues dans les questions ouvertes ont été organisées en catégories, puis exploitées principalement dans l'interprétation des résultats de notre recherche.

Après le traitement des données issues de l'enquête qui s'est déroulée du 15 au 30 avril 2023 auprès des Étudiants Tupuri, nous avons obtenu les résultats suivants au seuil de signification  $\alpha = 0,05$ .

Pour HR1 :  $X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$  c'est-à-dire  $53,16 > 26,29$

Pour HR2 :  $X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$  c'est-à-dire  $70,58 > 26,29$

Comme le montre si bien les résultats ci-dessus, HR1 et HR2 ont été confirmées avec des coefficients de contingence moyen.

$C = 0,49$  pour HR1

$C = 0,55$  pour HR2

Pour Mezo'o (2023), le choix de la filière d'études est un comportement d'orientation important de l'apprenant. Ce choix doit se faire en toute connaissance de cause c'est-à-dire en tenant compte du projet professionnel, des aptitudes de l'élève, de ses aspirations, de son environnement socioéconomique, etc. au regard de ce qui précède, nous confirmons l'hypothèse générale de notre étude et affirmons que la pratique de l'orientation scolaire détermine l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants Tupuri. Les résultats obtenus de cette recherche ont permis de réaliser que la motivation du diplômé influence ses choix d'orientation professionnels (Blanchard & Gelpe, 2008).

Les suggestions que nous avons faites permettraient d'élaborer des politiques nationales axes réflexion pour une orientation efficace et adaptée des Étudiants et lutter contre le déficit des informations sur les filières de formation et la résolution des difficultés de l'insertion. La recherche que nous faisons se situe dans la perspective de l'orientation et conseil qui s'intéresse particulièrement à la question de l'insertion socioprofessionnelle des Étudiants.

Au terme de cette investigation, qui a porté sur la pratique de l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle, lecture de la pratique quotidienne de l'orientation scolaire et

professionnelle que l'on observe chez les Étudiants sur le choix d'insertion. Il semble nécessaire d'indiquer les pistes pour une recherche ultérieure que nous les situerons sur le plan méthodologique.

En ce qui concerne la perspective, nous l'observons sur deux plans distincts

### **Au plan méthodologique**

Au plan méthodologique, nous comptons observer une autre variable à savoir : PROJET PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES DES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL. Ainsi, la population d'étude sera changée car nous allons enquêter auprès des Élèves du secondaire de notre pays. Par ailleurs, la taille de notre échantillon sera significativement améliorée. Notre instrument d'observation : le questionnaire sera enrichi par les questions ouvertes. Le site de l'étude, les hypothèses, les variables, les indicateurs, les modalités de cette étude ultérieure seront mises en évidence en temps opportun. D'autres précisions au plan méthodologique le seront également.

### **Perspectives au plan théorique**

La pratique de l'orientation scolaire en occident se différencie de la pratique de l'orientation scolaire telle qu'elle se déroule en Afrique même si les manifestations sont les mêmes. Par ailleurs, le diplômé est perçu différemment selon qu'on est en Afrique ou en Occident et la gestion que l'état en fait est fortement différente. Les facteurs qui déterminent son insertion sont déterminants.

Compte tenu de ce qui précède, nous pensons qu'il serait intéressant au plan théorique, d'examiner les facteurs qui déterminent l'insertion socioprofessionnelle dans le contexte de la pratique de l'orientation scolaire camerounais. Susceptible d'expliquer les méthodes du chômage qui, relèvent en fait de la difficulté de l'insertion socioprofessionnelle dont les conseillers d'orientation en sont acteurs au sein des établissements. Par ailleurs, l'analyse approfondie de la systémique permettrait de comprendre davantage les interactions susceptibles d'être à l'origine du dysfonctionnement de la cellule de base de la société. Compte tenu du fait que la difficulté de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés constitue un obstacle à l'épanouissement professionnel de ses victimes, il serait souhaitable de mettre un accent particulier sur le chômage (sous-emploi, manque d'emploi) qui en découlent.

L'enquête réalisée sur le terrain a permis de voir que la mauvaise orientation des diplômés dans le choix de leurs filières académiques. Ceci nous conduirait à une recherche ultérieure qui pourrait porter sur le titre : PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROJET PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES DES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL. Lecture de l'interaction entre le parent- élève dans le choix du métier.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFD. (2006). La formation professionnelle en secteur informel. Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun. Version provisoire.

Akono ; Effa, P. (1983). « L'histoire de la mise en place d'une formation des conseillers d'orientation au Cameroun ». *Département des sciences de l'éducation. Ecole Normale Supérieure de Yaoundé* 22(1)33-50

Alagui, A. (2015). *Pratique des activités d'orientation-conseil et projet professionnel de l'élève au Cameroun* (Pp12-16). <https://10.4000/edso.20045>

Alagui, A., Chafi, C. I ; Riard, E. H. (2015). *Les modalités de construction du projet professionnel chez les étudiant(e)s de l'Université Cadi Ayya*. Le pédagogue.

Alter, N. (2002). Théorie du don et sociologie du monde du travail, *Revue du Mauss*, N° 20, pp 263-285.

Angers, M. (2005). *Initiation pratique de ma méthodologie des sciences humaines*. 4<sup>ème</sup> édition

Assie, G.R ; Kouassi. R.R. (2013). *Méthodologie de la recherche*. Presse Algérienne

Atangana, M. J.M et (1984). *Education, Emploi et Salaire au Cameroun*. Yaoundé

Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin

Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin

Bandura, a. (1986). *Social foundation self thought and action: a social cognitive theory*. Englewood cliffs : NJ : Prentice-Hall.

Bapes, B. L. (2014). *Circulaire N° 02/14/C/MINESEC/CAB du 16 janvier 2014 relative aux activités des Conseillers d'Orientation dans les établissements scolaires d'Enseignement Secondaire*

Bapes, Y. D. (2016). Politique publique de l'emploi et insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur au Cameroun, Thèse de doctorat Ph. D en sociologie économique, Université de Douala.

Bart, D., Fournet, M. (2010). Le projet professionnel et personnel des Étudiants, assis de leur professionnalisation ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 26 (1), <https://journal.openedition.org/ripes/314>

Beau, M. (1999). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de Doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*. Édition la découverte.

Beaucher, C. (2004). *Aspirations et projets professionnels de jeunes de cinquième secondaire dans un contexte d'approche orientant : l'ancrage dans le rapport au savoir*. Thèse de doctorat en éducation, Université du Québec.

Beaucher, C. (2007). Des aspirations et des projets professionnels : mieux comprendre les intentions d'avenir des jeunes de formation professionnelle. *Observatoire Jeunes et Société, Bulletin d'information vol 6, N°4 p. 6-8*.

Beauchesne, L. & Riberolles, A. (2000). *Réussir son projet professionnel*. L'Étudiant.

Beckers, J. (2007). *Compétences et identité professionnelles. L'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine*. De Boeck.

Bekono, G. (1995). *L'impact du Fonds National de l'emploi dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés camerounais*, [Memoire. DIPCO], ENS, Yaoundé.

Belinga, J., M., & Beche, E. (2021). *Jeunes et réseaux sociaux au Cameroun* (p. 217-237). Éditions Connaissances et Savoirs

BIT & PNUD. (2015). *Plan d'action national pour l'emploi des jeunes*. BIT&PNUD

Biya, P. (2007). Extrait du discours du Président de la République du Cameroun à la Jeunesse camerounaise en date du 10 Février 2007

Bomda, J. (2008a). *Le conseiller d'orientation scolaire, universitaire et professionnel au Cameroun : luxe ? Une sinécure ?*. CEPER.

Bomda, J. (2008b). *Orientation-conseil scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun : L'urgence d'une remédiation*. L'Harmattan.

Bomda, J. (2021a). Perception locale du bien-être infantile et scolarisation dans une zone d'éducation prioritaire : le cas de la région de l'Adamaoua (Cameroun). *Sciences & Bonheur*, 6, 108-129

Bomda, J. (2021b). Le droit à l'information et à l'orientation scolaires et professionnelles (IOSP) au Cameroun face au défi du jacobinisme hérité de la tutelle française. *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*, 6 (1), 2343-2358

Bomda, J. (sous presse). *Transition école-collège au Cameroun : éléments d'informations opérationnelles et décisionnelles d'orientation*. [Une application mobile d'information et d'orientation scolaires et professionnelles, adossée sur ce livre, est cours d'élaboration]

Bomda, J. *Transition école-collège au Cameroun : éléments d'informations opérationnelles et décisionnelles d'orientation*. [Une application mobile d'information et d'orientation scolaires et professionnelles, adossée sur ce livre, est cours d'élaboration]

Bomda, J. & Mbofung G. (2021). Les usages du Whatsapp Messenger par les Conseillers d'orientation scolaire du Cameroun. In Zambo Belinga J., M., & Beche E., (Dir.), *Jeunes et réseaux sociaux au Cameroun* (p. 217-237). Paris : Éditions Connaissances et Savoirs

Bomda, J. (2016). *La fonction du conseiller d'orientation scolaire au Cameroun : un luxe ou une sinécure ?* L'harmattan

Bomda, J., Manto, J. J. et Tanang, T.P. (2010). « Orientation scolaire et accès au marché du travail : cas de Yaoundé ». *Programme des subventions ROCARE pour la recherche en éducation*. [www.ernwaca.org](http://www.ernwaca.org).

Bomda, J., Mbofung G., (2021). *Les usages du Whatsapp Messenger par les Conseillers d'orientation scolaire du Cameroun*. Éditions Connaissances et Savoirs

Bomda, J., Olougou M. M., Manga O. E. (2021). Les facettes de l'évaluation en enseignement : les pratiques et différences culbutées par des concepts polémiques et des conflits organisationnels en milieu scolaire au Cameroun. *Revue pédagogique de l'Association pour l'Innovation pédagogique et le développement professionnel (AIPDP)*, 1 (1), 111 -121

- Botteman, A. (2005). La psychologie des intérêts. *Carriéologie*, 10(1), 21-23.
- Bourdieu, P. (1979). *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de Corps*. Editions de minuit.
- Boutinet, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet*. PUF.
- Capres. (2021). *Insertion socioprofessionnelle des diplômé-es de l'enseignement supérieur*.  
En ligne : <http://www.capres.ca/dossiers/insertion-socioprofessionnelle>
- Chaix, M.-L. (1993). *Se former en alternance : Le cas de l'enseignement technique et agricole*. L'Harmattan.
- Cournoyer, L. (2008). *L'évolution de la construction du projet professionnel de collégiennes et collégiens lors des 18 premiers mois d'études : le rôle des relations sociales*. [Thèse de doctorat]. Université de Sherbrooke à Ottawa au Canada.
- Crites, J.O. (1990). « career counselling : models, methods and materials ». *Canadien journal of counselling and psychotherapy*. En ligne. Consulté le 20 septembre 2023 à l'adresse [https:// g-rcc.ucamgary.ca/article/view/60136](https://g-rcc.ucamgary.ca/article/view/60136).
- Cuerrier, C. Locas, R. (2004). *Portrait d'une profession aux caractéristiques changeantes. Carroll Press en pratique*, 1, 10-11..
- Danvers, F. (2017). Dictionnaire de sciences humaines et sociales : S'orienter dans la vie, un pari éducatif ? Pour des sciences pédagogiques de l'orientation. *Presses universitaires du Septentrion. Vol.3*
- Dawis, R-V & Lofquist, L-H. (1984). *A psychological theory of work ajustement. An individual-differences model and its applications*. Minneapolis : universityof Mnesota press
- Djimrassem, T. (2017). *La problématique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Tchad*. édition Edilivre
- Djuegwo, J.F. (2020). *Adéquation formation emploi et niveau d'insertion socioprofessionnel des diplômés de l'enseignement supérieur : cas des instituts privés de l'enseignement supérieur de la ville de Yaoundé*. [Mémoire du master]. Faculté des sciences de l'éducation à l'université de Yaoundé 1.

Dong, N. F& Fozing, I. (2016). « *Aspirations professionnelles de jeunes bacheliers au Cameroun : l'influence de la pratique de l'orientation scolaire revisitée* », Éducation et socialisation [En ligne], consulté le 17 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edso/1863>.

Doubandingao, R. (2011). « Problématique de l'orientation scolaire et professionnelle au tchad », *in revue tchadienne des sciences de l'éducation n°007 juillet-décembre*

Duru-Bellat, M. (1997). « Projets individuels et contraintes structurelles ». Les enjeux de l'orientation, *Revue Educations n° 11*.

Eckert, H. (2001a, p. 275-302, 1993). *L'orientation professionnelle en Allemagne et en France. Les praticiens disent-ils que «la théorie n'est pas utile à la pratique»? Une proposition pour adapter la pratique aux exigences du 21 e siècle. L'Orientation Scolaire et Professionnelle.*  
L'Harmattan

EESI1. (2005). Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005, phase 1

Engoundang, N.F.V. (2022). *Etude de l'impact de l'auto-efficacité perçue sur le degré de maturité du projet entrepreneurial*. [Mémoire du master] à la faculté des sciences de l'éducation à l'université de Yaoundé 1.

Étienne, R., Baldy, A., Baldy, R et Benedetto, P. (1992). *Le projet personnel de l'élève*. Hachette.

Eva, L., Yvette, D. (2017). *Choix d'orientation au lycée, motivation et parcours scolaire : une étude longitudinale* (Pp 2-15). Accès : <http://journals.openedition.org/osp/5411>

Eymard, C. (2003). *Initiation à la recherche en soins et santé*. Groupe liaison S A.

Feugue, E. (2018). *Vécu psychosocial de la drépanocytose et interruption du cursus scolaire des Élèves malades de l'arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>*. [Mémoire de master]. Faculté des sciences de l'éducation à l'université de Yaoundé 1.

Fisher, G.N. (1996). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. 2<sup>e</sup> édition: Dunod.

Fonkeng, G. E., Chaffi, C. I et Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. ACCOSUP

Fonkoua, P. (2005). Les dispositifs de formation des enseignants. Dans les institutions de formation des enseignants en Afrique Sub-saharienne pour un renforcement des capacités. Paris : UNESCO.

Fonkoua, P. (2006). Quels futurs pour l'éducation en Afrique ? L'Harmattan.

Fonkoua, P., Youtha, R. (2008, 20 mars). *Le conseiller d'orientation, sa formation et sa pratique au niveau des Enseignements Secondaires*. [Communication à la table ronde]. Organisée par l'Agence Universitaire de la Francophonie sur les Services de l'Orientation et le système LMD, Yaoundé. [http://www.afrique-centrale.auf.org/IMG/pdf/Com\\_FONFOUA.pdf](http://www.afrique-centrale.auf.org/IMG/pdf/Com_FONFOUA.pdf).

Fortin, M. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives. 2<sup>ème</sup> édition Montréal*

Gervais, J., Tremblay, R. E. (2010). L'agressivité des jeunes enfants : Le guide interactif pour observer, comprendre et intervenir. ONF : Canada. *Revue de psychoéducation .Volume 40, numéro 2, 2011, p. 173-299*

Ghiglione, R. et Matalon, B. (2004). *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*. Armand colin.

Ginsberg, A., Herma, J. (1951). *Occupational choice: an approach to a general theory*. Columbia University press.

Goguelin, P., Krau, E. (1992). *Projet professionnel, projet de vie*. ESF.

Grawtitz, M. (1993). *Méthode des sciences sociales*. Dalloz

Grawtitz, M. (1993 ;1980). *Méthode des sciences sociales*. Dalloz

Guichard & Huteau, M. (2007). *Orientation et insertion professionnelle. 75 concepts clés* : Dunod.

Guichard, J. (2001b). A century of career education: Review perspectives. *International Journal for educational and vocational guidance*. P.155-176

Guichard, J. (2019). Guidance en employabilité & conseil en Life Design : objectifs, finalités et fondements des interventions d'accompagnement à l'orientation. Dans D. Canzittu, *Penser et agir l'orientation au 21e siècle. De l'élève au citoyen engagé*. p. 19-37.

- Guichard, J. et Huteau, M. (2007). Orientation scolaire et insertion professionnelle. Dunod.
- Guichard, J., Huteau, M. (2006). Psychologie de l'orientation. 2<sup>e</sup> édition entièrement revue et augmentée. Dunod.
- Guichard, J., Huteau, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*: Dunod, p. 394.
- Guichard, J., Guillon, V., Lowit, V. (2000). *Éduquer en orientation : enjeux et perspectives*. Actes du colloque international
- Guichard, J., Huteau, H. (2001). *Psychologie de l'orientation*. Dunod.
- Holland, J. L. (1973). *Making vocational choices: a theory of careers*. Englewoods Cliffs, NJ: Prentice-Hall
- INETOP-CNAM. L'Orientation Scolaire et Professionnelle, 2001, n° 30
- INS, (2005). Deuxième Enquête sur l'emploi et le secteur informel au cameroun. Rapport final phase 1 et 2
- INS. (2005). *Les indicateurs du marché du travail au Cameroun*. BIT.
- INS. (2007). Tendances, Profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007. Yaoundé.
- INS. (2010). *Enquête camerounaise auprès des ménages*. INS.
- Itong, A., Goufan, E. (2021). *Initiation à la recherche en sciences humaines et sociales par l'exemple*, (2<sup>ème</sup> édition revue et augmenté). Peuple d'Afrique
- Joye, D., Gauthier, J.-A., Gianettoni, L., et al. (2010). « Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire : Quels déterminants pour plus d'égalité ? » *Programme National de Recherche PNR 60 « Égalité entre hommes et femmes »*. Berne : Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).
- Kinshore, S. (1991). Quelques aspects des programmes d'enseignement scientifique et technologique, *in impact, science et société n° 164*. Unesco, pp 393-406
- Krumboltz, J.-D. A. (1979). Social learning theory of career decision making. In A.-M. Mitchell, G.-B. Jones; J.-

L'arrêté N° 007/PM du 13 février 2002 Portant création d'un observatoire national et de la formation professionnelle Décret N°79/201 du 28 Mai 1979 portant organisation et fonctionnement des centres de formation professionnelle rapide

La loi N° 2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun.

Lent, R. (2008 pp. 54-90). Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques. *Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle* 37 (1).

Lent, R., Brown, S., hackett, G. (1994 pp.79- 122). Toward a unifying social cognitive theory of career and academic interest, choice and performance. *Journal of vocational behavior, volume 45. INETOP*

Loi N° 72-12 du 08 Juillet 1976 portant organisation et fonctionnement de la formation professionnelle rapide

Maigari, D. (1997). La professionnalisation de l'enseignement au Cameroun : des sources aux fins, Recherche et formation, N° 25, pp. 97-112

Martin, J. (2019). Analyse d'ouvrage par Jérôme Martin : Serge Blanchard et Régis Ouvrier-Bonnaz . (2018). *Connaissance du travail et orientation. Une histoire en débats. Activités, 16(1), <http://journals.openedition.org/activites/4270>*

Martinot, D. (2001). « Connaissance de soi et estime de soi : ingrédients pour la réussite scolaire ». *In Revue des sciences de l'éducation, vol. 27, n° 3, p. 483-502.* <http://id.erudit.org/iderudit/009961ar>.

Mbwassak, R. (2017). *Instrumentation de la démarche didactique du conseiller d'orientation et amélioration du projet professionnel par les Élèves : le cas du logiciel GPO2 Collège*. [Mémoire de Master 2]. Université de Yaoundé 1.

Mbwassak, R. (2022). *Pratique des activités d'orientation-conseil et projet professionnel de l'élève au Cameroun Éducation et socialisation* [En ligne], 65, consulté le 17 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/edso/20045>

Meyer, T., Delhomme, P. (2003). *La recherche en psychologie sociale : projets méthodes et techniques*. Armand colin, p.197,

Mezo'o Lebeau, G. (2019). *Pratique de l'orientation scolaire et efficacité du conseiller d'orientation dans le système éducatif camerounais. Cas des établissements du secondaire public des villes de Yaoundé et de Douala*. [Thèse de doctorat]. Faculté des Sciences de l'Education de l'université de Yaoundé 1 au Cameroun.

Mezo'o, G-L. (2005). *Représentation social du conseiller d'orientation par les enseignants et d'intégration dans l'équipe éducative*. [Mémoire de DIPCO 2 Grade non publié]. Yaoundé : école normale supérieure de Yaoundé.

Mezo'o, G-L. (2009). *Maltraitance familiale et la délinquance juvénile : lecture de l'interaction conflictuelle parent-adolescent dans le contexte culturel camerounais. Une étude de cas de la prison centrale de Yaoundé*. [Mémoire de DEA en psychologie]. Université de Yaoundé 1.

Mezo'o, G-L. (2020). Enjeu et finalités de l'orientation scolaire et professionnelle dans le système éducatif camerounais. *Revue de la faculté des sciences de l'éducation. Educare. Septembre 001 (1) 64-73*.

Mezo'o, G-L. (2020). Enjeu, contraintes et perspectives de l'orientation- conseil dans l'enseignement technique au Cameroun. *Revue de la faculté des sciences de l'éducation. Educare. Septembre 001 (2) 29-65*.

Mezo'o, G-L. (2023). *L'orientation scolaire dans le système éducatif camerounais. Considération théoriques et pratiques*. Yaoundé : édition de l'INFFDP

MINEDUC. (1995). *Etats généraux de l'éducation. Rapport général*. Yaoundé: MINEDUC.

MINEDUC. (2001). *Stratégie du secteur de l'éducation*. Yaoundé : Mineduc. Minefop. (2011). *Politique nationale de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Phase III. Plans d'actions prioritaires. Rapport final*. Yaoundé : MINEFOP. *Politique nationale de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Phase III. Plans d'actions prioritaires. Rapport final*. Yaoundé : MINEFOP.

MINEFOP. (2015). *Le Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020*. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cameroun.

MINESEC. (2009). *Cahier de Charges du Conseiller d'Orientation au Cameroun*. Yaoundé : Les Editions de l'Imprimerie Nationale.

MINESEC. (2013). *Onzième édition de la journée nationale de l'orientation scolaire*. Yaoundé: MINESEC

MINSUP. (2000). *Manuel du conseiller d'orientation*. MINSUP.

MINSUP. (2010). *Guide de l'étude supérieure au Cameroun*. Les éditions de l'imprimerie nationale.

N'da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel, et son article*. l'harmattan.

Nguekam, N. (1986). *Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur au Cameroun : stratégies d'insertion dans le système de production*, [Memoire, DIPCO]

Nguetoum, B. (2007). *Facteurs socioéconomiques et aspirations professionnelles des jeunes camerounais : étude menée auprès des Étudiants de sociologie de l'université de Yaoundé I* [Mémoire de DIPCO]. Université de Yaoundé I, ENS, Cameroun.

Nguetsop, F. & Fozing, J. (2016). « Aspirations professionnelles de jeunes bacheliers au Cameroun : l'influence de la pratique de l'orientation scolaire revisitée ». Les cahiers du Cerfee, Numero 42: varia.

Ngwambe, P.M (1992). *Education, emploi et crise: modèle de formation et de création d'emploi chez les diplômés du Cameroun*, [Mémoire, DIPCO], ENS, Yaoundé

Noumbissie, C. (2019). *Le paysage théorique de la psychologie sociale depuis 1882 entre pléonasmie et disconvenance*. Edition Cheikh Anta Diop

Noundou, R. (2012). *Responsabilité de la communauté éducative et performances scolaires des apprenants : une étude menée auprès des Élèves de 3<sup>ième</sup> du Lycée de Ngoa-Ekelle* [Mémoire de DIPCO]. Université de Yaoundé I, ENS, Cameroun.

OIT (2007). *Développement et mise en place d'un système d'information sur le marché du travail : manuel de formation*. Genève : OIT

OIT. (2009a). *Surmonter la crise : un pacte mondial pour l'emploi*. Genève :

OIT. (2009b). *Le pacte mondial pour l'emploi*. Guide à l'intention des employeurs.

Okéné, R. (2009 p.174). *Défis et perspectives de l'orientation-conseil au Cameroun: l'Harmattan*

Okene, R. (2013). *L'orientation des jeunes en Afrique*. l'harmattan.

Ouellet, J. Rehaume, C. Dussault et Gingras, A. (2004). *Lignes directrices d'aménagement forestier pour le caribou forestier au Québec*80 (5). Édition La chronique forestière.

Padiglia, S. (2007). Itinéraire de transition et solution transitoires en suisse. La transition de l'école à la vie active. *Volume 13*.

Parson, F. (1909). *Choosing a vocation*. Houghton Minfflin.

Perdrix, S. (2013). *Efficacité du conseiller d'orientation : impact de l'alliance de travail et du contexte psychosocial*. [Thèse de doctorat PhD]. Faculté des sciences sociales et politiques.

Pottier, F. (1992). L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur (rapport de recherche n°82, CEREQ).

Poulet-Coulibando, P. ; Zamora, P. (2000). Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés », Insee Première, 741, 4-30.

République du Cameroun. (2003). Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Yaoundé : MINEPAT.

République du Cameroun. (2006). *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*. Yaoundé : république Cameroun.

République du Cameroun. (2006). *Stratégie sectorielle de l'éducation*. Yaoundé : MINEDUD-MINESEC- MINEFOP-MINESUP.

République du Cameroun. (2009). Document de stratégie pour la croissance et l'emploi.

République du Cameroun. (2013). *Rapport d'État sur le système éducatif national camerounais. Élément de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'Epte DSRP*. Yaoundé République du Cameroun.

Reuchlin, M. (1973). *Traité de psychologie appliquée. L'éducation, la psychologie et les institutions éducatives*. Tome 6. Editeur vert

Robert, W. lent. (2008). Une conception sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle : considérations théoriques et pratiques

Rogers, C. (1951). *Client-center therapy*. Houghton Mifflin.

Savickas, M. L. (2002). Career Construction : A Developmental Theory of Vocational Behavior. In D. Brown & Associates (dir.), *Career choice and development*. Jossey-Bass, p. 149-205.

Savickas, M. L. (2015). *Life-design counseling manual*. Vocopher

Savickas, M.L. (1999). The transition from school to work : A developmental perspective. The career development quarterly, 47 ? 3266336.

Sovet, L. & Bomda, J. (2016, Décembre). *Statuts et missions du conseiller d'orientation en Afrique Subsaharienne francophone*. In Congrès PTO-SUD, Abidjan, Côte d'Ivoire

Sovet, L., Bomda, J. (2016). *Statuts et missions du conseiller d'orientation en Afrique Subsaharienne francophone*. In Congrès PTO-SUD, Abidjan, Côte d'Ivoire

Sovet, L., Bomda, J., Ouedraogo, A., & Kokou A ; Atitsogbe (2013). *Démocratisation de l'éducation en Afrique noire. Quelle place pour l'orientation scolaire et professionnelle ?* In Congrès International de l'Orientation, Montpellier, France

Sovet, L., Bomda, J., Ouedraogo, A., & Kokou A. Atitsogbe (2013, Septembre). *Démocratisation de l'éducation en Afrique noire. Quelle place pour l'orientation scolaire et professionnelle ?* In Congrès International de l'Orientation, Montpellier, France

Super, D. A (1980, p. 282-298). *Life span, life-space approach to career development*. Journal of Vocational Behavior.

Tabin, J.P. (1989). *Formation professionnelle en suisse. Histoire et actualités*. Lausanne : Réalités sociales

Tague, F. X. K., & Bomda, J. (2015). Processus de construction de soi et choix professionnel chez les étudiants camerounais. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (38).

Tague, F. X. K., Bomda, J. (2015). *Processus de construction de soi et choix professionnel chez les Étudiants camerounais. Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, P.38.

Tanyi, M.E. (2009). Major theories of learning: the processes of why, how and when we learn. Yaoundé : Africana publications.

Tsafack, G. (2004 p.7). *Méthodologie générale de la recherche en éducation*. Presse universitaire d'Afrique centrale.

Tsafak, G. (1989), *La crise du développement et les systèmes éducatifs africains*, in col.

Tsala, J. P. (2006). *La psychologie telle que: perspective africaine*. Édition Presse de l'université catholique d'Afrique centrale.

Tsala, J.P. (2001 p. 117). *Comprendre les sciences de l'éducation*. l'harmattan

UNESCO. (2009). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*. UNESCO.

Verdier, E. (2004). L'analyse des relations entre le système éducatif et le monde du travail en sociologie de l'éducation : vers une recomposition du champ d'études ? Colloque INRP Education et sociétés., Document de travail LEST La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux, Lyon, 13 et 14 avril 2004.

Vultur, M. (2006). Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec, *Recherches sociographiques*, vol 47 (1), 41-68

Yahaya, C., & Bomda, J., (2014). *Le conseiller d'orientation en milieu scolaire au Cameroun : Essai d'opérationnalisation des missions de formation. (Tome 1)*. ACCOSUP : Yaoundé.

Yahaya, C., & Bomda, J., (2014). *Le conseiller d'orientation en milieu scolaire au Cameroun : Essai d'opérationnalisation des missions de formation. (Tome 1)*. ACCOSUP : Yaoundé : MINEPAT

## ANNEXES

**Annexe 1** : Questionnaire de recherche

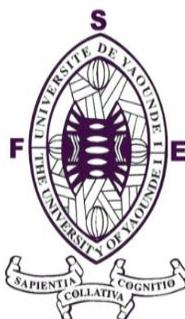
**Annexe 2** : Autorisation de recherche

**Annexe 3** : Autorisation de stage

**Annexe 4** : Demande d'admission en stage académique

## Annexe 1 : Questionnaire de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
ÉDUCATIVES  
\*\*\*\*\*  
UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE  
L'INGÉNIERIE ÉDUCATIVE  
\*\*\*\*\*  
FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION  
SPECIALISÉE



REPUBLIC OF CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
CENTER FOR RESEARCH AND DOCTORAL  
TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND  
EDUCATIONAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING  
UNIT FOR SCIENCE OF EDUCATION AND  
EDUCATIONAL ENGINEERING  
\*\*\*\*\*  
FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SPECIALISEED  
EDUCATION

### QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE ADRESSÉ AUX DIPLÔMÉS DE L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS TUPURI

Cher (e) s participant (e) s,

Ce questionnaire a été élaboré pour une étude universitaire concernant les diplômés de l'Association des Élèves et Étudiants Tupuri. Les informations recueillies seront exclusivement utilisées pour notre recherche. Nous vous prions de le renseigner en toute liberté et en toute objectivité. La confidentialité et l'anonymat le plus strict de vos réponses seront garantis. Nous vous remercions de votre collaboration.

#### 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUE

*Bien vouloir lire la question avant de cocher la case qui correspond à votre réponse*

- Q1 Genre : 1- Masculin  2- Féminin
- Q2 Tranche d'âge : 1- 18 à 25 ans  2- 26 à 30 ans  3- 31 à 40 ans
- Q3 Situation Matrimoniale : 1- Célibataire  2- Mariée  3- Divorcée
- Q4 Diplôme : 1- CEP  2- BEPC/CAP  3- PB   
4- BACC  5- Licence  6- Master   
7- Autres
- Q5 Profession : 1- Étudiant  2- Fonctionnaire  3- Commerçant   
4- Entrepreneur  5- Autres
- Q6 Religion : 1- Chrétien  2- Musulman  3- Autres

#### 2. INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET LEURS DÉBOUCHES PROFESSIONNELS

*Répondez aux questions suivantes en cochant le chiffre qui décrit le mieux l'activité de formation*

- 1- Pas du tout d'accord 2- Pas d'accord 3- Aucune idée 4- D'accord 5- Entièrement d'accord

	1	2	3	4	5
<b>Q7</b> Au lycée, j'ai bénéficié des sessions de formations sur les activités des formations menées par le conseiller d'orientation	<input type="checkbox"/>				
<b>Q8</b> J'ai bénéficié des informations sur les débouchés des filières d'étude dans mon parcours scolaire.	<input type="checkbox"/>				
<b>Q9</b> j'ai reçu l'information sur les filières d'études des sciences sociales et leurs débouchés professionnels	<input type="checkbox"/>				
<b>Q10</b> j'ai reçu l'information sur les filières d'études scientifiques et leurs débouchés professionnels	<input type="checkbox"/>				
<b>Q11</b> j'ai reçu l'information sur les filières d'ingénieries et leurs débouchés professionnels	<input type="checkbox"/>				

### 3. INFORMATION SUR LES SECTEURS PORTEURS

*Répondez aux questions relatives aux informations sur les secteurs porteurs*

	1	2	3	4	5
<b>Q12</b> j'étais initié à la technique de recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>				
<b>Q13</b> j'ai reçu l'information sur les secteurs porteurs de l'économie nationale pendant mes études scolaires	<input type="checkbox"/>				
<b>Q14</b> j'ai reçu l'information sur le tourisme comme secteur porteur de l'économie	<input type="checkbox"/>				
<b>Q15</b> j'ai reçu l'information sur l'enseignement comme secteur porteur de l'économie	<input type="checkbox"/>				
<b>Q16</b> j'ai reçu l'information sur les technologies de l'information et de la communication comme secteur porteur	<input type="checkbox"/>				

### 4. ACTIVITÉ DES SERVICES ADAPTÉS DU CONSEILLER D'ORIENTATION

*En répondant aux questions relatives aux activités du service adapté du conseiller d'orientation en cochant le chiffre correspondant à votre réponse*

	1	2	3	4	5
<b>Q17</b> j'ai bénéficié du service adapté du conseiller d'orientation	<input type="checkbox"/>				
<b>Q18</b> le conseiller d'orientation m'a passé un test psychotechnique	<input type="checkbox"/>				
<b>Q19</b> j'ai bénéficié de la prise en charge du conseiller d'orientation quand j'avais échoué mon examen	<input type="checkbox"/>				
<b>Q20</b> le conseiller d'orientation m'a passé un test psychotechnique d'attitude au lycée	<input type="checkbox"/>				

## 5. CONNAISSANCE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

	1	2	3	4	5
<b>Q21</b> J'ai reçu les informations sur les trois secteurs porteurs de l'économie.	<input type="checkbox"/>				
<b>Q22</b> pendant mes études secondaires, j'ai reçu les informations sur le secteur secondaire de l'économie.	<input type="checkbox"/>				
<b>Q23</b> pendant mes études secondaires, j'ai reçu les informations sur le secteur tertiaire de l'économie nationale	<input type="checkbox"/>				

## 6. PROJET PROFESSIONNEL

	1	2	3	4	5
<b>Q24</b> le conseiller d'orientation m'a aidé à élaborer mon projet scolaire	<input type="checkbox"/>				
<b>Q25</b> mon projet professionnel était de devenir diplomate	<input type="checkbox"/>				
<b>Q26</b> mon projet professionnel était de devenir enseignant	<input type="checkbox"/>				
<b>Q27</b> mon projet professionnel était de devenir médecin	<input type="checkbox"/>				
<b>Q28</b> mon projet professionnel était de devenir entrepreneur	<input type="checkbox"/>				
<b>Q29</b> mon projet professionnel était de devenir informaticien	<input type="checkbox"/>				
<b>Q30</b> mon projet professionnel était de devenir gendarme, policier ou militaire	<input type="checkbox"/>				

## Annexe 2 : Autorisation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE  
DIDACTIQUE DES DISCIPLINES



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE

\*\*\*\*\*

THE FACULTY OF EDUCATION

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

Le Doyen

The Dean

N°...../22/UYI/VDSSE/

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur BELA Cyrille Bienvenu, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **BADIKNE Richard**, Matricule 21V3536, est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département d'Education Spécialisée, Filière : **Intervention Orientation et Education Extrascolaire**, Spécialité : **Orientation Conseil**.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du Dr **MEZO'O Gaston Lebeau**. Son sujet est intitulé : « **Pratique de l'orientation scolaire et insertion professionnelle : cas des diplômés de l'association DJACKTAI** ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir pour la recherche et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider dans son travail.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 9 DEC 2022

Pour le Doyen et par ordre

### Annexe 3 : Autorisation de stage

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
\*\*\*\*\*  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE  
DIDACTIQUE DES DISCIPLINES



REPUBLIC OF CAMEROON  
\*\*\*\*\*  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
THE FACULTY OF EDUCATION  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF SPECIALIZED  
EDUCATION

Le Doyen  
The Dean  
N°...../22/UYI/VDSSE/

#### AUTORISATION DE STAGE

Je soussigné, **Professeur BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **BADIKNE Richard**, Matricule **21V3536**, est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département d'Education Spécialisée, Filière : **Intervention Orientation et Education Extrascolaire**, Spécialité : **Orientation Conseil**.

L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du Dr **MEZO'O Gaston Lebeau**. Son sujet est intitulé: « **Pratique de l'orientation scolaire et insertion professionnelle : cas des diplômés de l'association DJACKTAI** ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir pour le stage et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider dans son travail.

En foi de quoi, cette autorisation de stage lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **1.9.DEC...2022...**

Pour le Doyen et par ordre



## Annexe 4 : Demande d'admission en stage académique

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

0078  
N° \_\_\_\_\_ L/MINEFOP/SG/DAG/SDPSP/SPFC/BFC  
V/L du 19 décembre 2022

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
MINISTRY OF EMPLOYMENT  
AND VOCATIONAL TRAINING  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

28 JAN 2023  
Yaoundé, le \_\_\_\_\_

*Le Ministre*

à

Monsieur le Doyen de la Faculté des  
Sciences de l'Education de  
l'Université de Yaoundé I

-YAOUNDE-

Objet : Demande d'admission en stage académique

Monsieur le Doyen,

Faisant suite à votre correspondance dont l'objet et la référence sont repris en marge,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, je marque mon accord pour l'admission en stage académique non rémunéré au Centre d'Information et de l'Oriention Professionnelle de Yaoundé, Monsieur **BADIKNE Richard**, étudiant en la *filière* : **Intervention Orientation et Education Extrascolaire, spécialité Orientation Conseil** à la Faculté des Sciences de l'Education de votre Université, pour la période allant du lundi 06 février au vendredi 17 mars 2023.

L'intéressé est invité à prendre attache avec la structure sus-citée, muni d'une fiche de suivi du stagiaire dûment remplie, pour les modalités pratiques y afférentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de ma considération distinguée. /-

PJ : 01 fiche de suivi

  
ISSA TOUROMA BAKARY

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>I</b>
<b>AVERTISSEMENT</b> .....	<b>II</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>III</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DE TABLEAUX</b> .....	<b>VII</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>IX</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>X</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>XII</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>XIII</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>5</b>
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	5
1.2. FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME.....	6
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE .....	8
1.3.1. Question principale de recherche.....	9
1.3.2. Question spécifiques de recherche.....	9
1.3.3. Hypothèses de l'étude .....	9
1.3.3.1. Hypothèse générale de recherche.....	9
1.3.3.2. Hypothèse spécifiques de recherche .....	9
1.4. OBJECTIFS DE RECHERCHE .....	10
1.4.1. Objectif général de la recherche .....	10
1.4.2. Objectifs spécifiques (OS).....	10
1.5. INTÉRÊTS ET PERTINENCE DE L'ÉTUDE.....	11
1.5.1. Intérêt scientifique .....	11
1.5.2. Intérêt social.....	11
1.5.3. Intérêt professionnel.....	12

1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE.....	12
1.6.1. Délimitation thématique.....	13
1.6.2. Délimitation géographique.....	13
1.6.3. Délimitation temporelle .....	13
<b>CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>14</b>
2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS .....	14
2.1.1. Diplômé.....	14
2.1.2. Étudiant .....	14
2.1.3. Insertion socioprofessionnelle .....	14
2.1.4. Orientation scolaire .....	15
2.1.5. Pratique de l'orientation scolaire .....	15
2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	16
2.2.1. État des lieux de la pratique de l'orientation scolaire .....	16
2.2.2. L'histoire de l'orientation scolaire dans le monde.....	16
2.2.3. L'histoire de l'orientation en Afrique .....	21
2.2.4. L'histoire de l'orientation scolaire au Cameroun .....	24
2.2.4.1. La phase de préparation.....	24
2.2.4.2. La formation dans les instituts étrangers.....	26
2.2.4.3. La formation dans les structures nationales .....	26
2.2.5. Les activités administratives .....	28
2.2.6. Les activités des sessions de formations du conseiller de l'orientation. ....	29
2.2.7. Les activités des services adaptés en orientation-conseil .....	33
2.2.8. Les travaux antérieurs sur l'orientation scolaire et insertion socioprofessionnelle.....	36
2.2.8.1. Les travaux antérieurs sur l'orientation scolaire .....	36
2.2.8.2. Les travaux antérieurs sur l'insertion socioprofessionnelle .....	39
2.2.9. La pratique d'aide à l'orientation.....	45
2.3. THÉORIES APPLIQUÉES À L'ÉTUDE.....	47
2.3.1. La Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (TSCOSP) .....	47

2.3.1.1. Postulat de base de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle .....	48
2.3.1.2. Modèles de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle. ....	50
2.3.1.2.1. Modèle des intérêts.....	50
2.3.1.2.2. Modèle du choix professionnel où choix de carrière .....	54
2.3.1.2.3. Modèle du niveau de réussite atteint .....	56
2.3.2.4. Application de la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle .....	58
2.3.2.4.1. Applications de la TSCOSP à l'éducation et à l'aide à l'orientation .....	58
2.3.2.4.2. Applications de la TSCOSP à la recherche d'emploi .....	62
2.3.2. La théorie de l'attribution causale .....	63
2.3.2.1. Les causes des attributions causales.....	63
2.3.2.2. Modèles de la théorie d'attribution de causalités .....	67
2.3.2.2.1. Modèle de biais d'auto-préservation (Snyder, 1974).....	68
2.3.2.2.2. Modèle de biais de confirmation (Nickerson, 1998).....	68
2.3.2.2.3. Modèle de complexité causale (Kenny, 1994).....	68
2.3.2.2.4. Modèle d'attribution culturelle (Markus & Kitayama, 1991).....	68
2.3.2.2.5. Modèle d'attribution situationnelle (Monson & Snyder, 1977) .....	68
<b>DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE.....</b>	<b>69</b>
<b>CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>70</b>
3.1. GÉNÉRALITÉ SUR LA RECHERCHE .....	70
3.2. RAPPEL DE LA QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSE.....	70
3.2.1. Rappel de la question de recherche .....	70
3.2.2. Hypothèses de l'étude .....	70
3.3. PRÉSENTATION DU SITE DE RECHERCHE .....	74
3.4. HISTORIQUE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS TUPURI À YAOUNDÉ .....	74
3.5. DESCRIPTION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS TUPURI À YAOUNDÉ .....	75
3.6. MÉTHODE D'INVESTIGATION ET RECHERCHE SUR LE TERRAIN .....	75
3.6.1. La Méthode d'investigation .....	75
3.6.2. Population et échantillon de l'étude.....	77

3.6.2.1. Définition de la population d'étude.....	77
3.6.2.1.1. Population cible .....	77
3.6.2.1.2. Population accessible.....	78
3.6.2.1.3. Échantillon d'étude .....	78
3.6.2.1.4. Technique d'échantillonnage de l'étude.....	78
3.6.2.2. Recherche documentaire .....	79
3.6.2.3. L'investigation sur le terrain .....	79
3.6.2.4. L'instrument de collecte des données .....	79
3.6.2.5. La pré-enquête.....	80
3.6.2.6. L'enquête définitive et les difficultés rencontrées .....	81
3.6.3. Administration du questionnaire et collecte des données .....	81
3.6.4. Technique d'analyse des données .....	82
<b>CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DE RÉSULTATS .....</b>	<b>83</b>
4.1. RÉSULTAT DESCRIPTIF.....	83
4.2. PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE .....	83
4.3. PRÉSENTATION DES RÉSULTAT .....	83
4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques .....	83
4.4. ANALYSE DES RÉSULTATS .....	113
4.5. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES.....	113
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS, DISCUSSION,</b>	
<b>SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>117</b>
5.1. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION DE HR1 .....	117
5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSION DE HR2 .....	118
5.3. SUGGESTIONS .....	122
5.4. LES LIMITES ET DIFFICUTÉS DE L'ÉTUDE.....	124
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>125</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>130</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>143</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>150</b>